



IFSI – IFAS – IFA DU GHT de la Nièvre



PROJET PEDAGOGIQUE PARTAGE

ANNEE 2024 - 2025



Agence d'assurance qualité externe Méthode Ingénierie Service Qualité
(METH.I.S.Q.)

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. PRESENTATION DES INSTITUTS DE FORMATION DU GHT DE LA NIEVRE	5
1. L'IFSI-IFAS-IFA DE NEVERS	5
2. L'IFAS DE COSNE	6
3. L'IFAS DE DECIZE	7
II. ORIENTATIONS DE NOS FORMATIONS	7
III. ANCORAGE PEDAGOGIQUE.....	9
1. LES FINALITES ET OBJECTIFS DE NOS FORMATIONS	9
2. LA PHILOSOPHIE DE LA FORMATION EN INSTITUT ET EN STAGE	11
3. LES VALEURS	11
4. LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES	15
IV. NUMERIQUE, INNOVATION ET EXPERTISES PLURIELLES AU CENTRE DU DISPOSITIF D'APPRENTISSAGE.....	23
1. LES OUTILS NUMERIQUES AU SERVICE DES APPRENANTS	23
2. DES METHODES PEDAGOGIQUES INNOVANTES, APPRENANTES ET DIVERSIFIEES	24
3. DES DOMAINES D'EXPERTISE DES FORMATEURS PLURIELS	25
V. PROJET D'ACCUEIL, D'INTEGRATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS EN SITUATION DE HANDICAP	26
VI. PRESTATIONS OFFERTEES A LA VIE ETUDIANTE	27
VII. PERSPECTIVES 2023-2024 : RECENTRAGE SUR L'APPROCHE PAR COMPETENCE, LES SITUATIONS EMBLEMATIQUES, L'OBSERVATION CLINIQUE, LA NOTION DE PARCOURS ET NOUVELLES INNOVATIONS	28
1. PARCOURS PATIENT ET PARCOURS DE SANTE	22
2. APPROCHE PAR COMPETENCE ET SITUATIONS EMBLEMATIQUES	20
3. PROJETS INNOVANTS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.1. TRAVAIL SUR LA PREVENTION DES RUPTURES ET DES ABANDONS DE PARCOURS	28
3.2. ANALYSE DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR LE TERRITOIRE ET SUR LES RAISONS EVENTUELLES DES	FUITES VERS D'AUTRES REGIONS
3.3. PROJET D'ACHAT D'UN SIMULATEUR D'HEMIPLEGIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.4. UN PROJET DE PROMOTION DE LA SANTE AUTOUR DE LA THEMATIQUE DU MOUSTIQUE TIGRE EN PARTENARIAT AVEC L'ARS ET L'AGGLOMERATION DE NEVERS	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.5. AMENAGEMENT DE PARCOURS DES CANDIDATS TITULAIRES DU DEAS POUR L'ENTREE DIRECTE EN DEUXIEME	ANNEE DE FORMATION
VIII. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFSI.....	31
1. LA PROCEDURE DE SELECTION POUR ENTRER EN FORMATION INFIRMIERE.....	31
2. L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE	31
2.3. LES ENSEIGNEMENTS.....	32
2.4. LE SUIVI PEDAGOGIQUE	32
2.5. L'ACCOMPAGNEMENT EN STAGE.....	33
2.6. LA GUIDANCE DU TRAVAIL D'INITIATION A LA RECHERCHE	33
2.7. LES REUNIONS PEDAGOGIQUES ET D'INFORMATION.....	33
2.8. LA COMMISSION D'EVALUATION	33
2.9. LA PLANIFICATION PEDAGOGIQUE	33
2.10. LA GESTION ADMINISTRATIVE	33
2.11. LES EQUIPEMENTS.....	33
3. LA POLITIQUE DE STAGE	34

4. LA LISTE DES STAGES	34
5. LES CALENDRIERS	35
IX. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFAS	40
1. PREAMBULE.....	40
2. LES ORIENTATIONS DU PROJET	41
3. LES PROCEDURES DE SELECTION DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS MUTUALISEES SUR LES 3 IFAS DU DEPARTEMENT.....	42
4. LA POLITIQUE DE STAGE.....	42
4.1. UNE GESTION CENTRALISEE DES PLACES DE STAGE	42
4.2. UNE POLITIQUE DE TUTORAT COMMUNE, PARTAGEEE ET DECLOISONNEE.....	44
4.3. L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS EN STAGE	44
5. L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE	45
5.1. DES METHODES PEDAGOGIQUES CENTREES SUR UNE APPROCHE PAR COMPETENCES	45
5.2. UN DISPOSITIF D'EVALUATION MUTUALISE.....	46
5.3. LES CALENDRIERS	48
6. UNE PERSONNALISATION DES PARCOURS DES APPRENANTS VISANT A EVITER LES RUPTURES ET LES ABANDONS.....	52
6.1. LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENANTS	53
6.1.1. L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE INDIVIDUALISE	53
6.1.2. LE SUIVI PEDAGOGIQUE	54
6.1.3. LE TEMPS PERSONNEL GUIDE (TPG)	55
6.2. LE STAGE D'INTEGRATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	55
6.3. LE PORTFOLIO INDIVIDUEL EN STAGE	56
6.4. LA FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE.....	56
X. LE PROJET PEDAGOGIQUE IFA	56
1. LES PROCEDURES DE SELECTION DES ELEVES AMBULANCIERS.....	57
2. L'ORGANISATION DE LA FORMATION	59
3. LA POLITIQUE DE STAGE	59
3.1. LA GESTION ADMINISTRATIVE DES PLACES DE STAGE.....	59
3.2. LES ELEMENTS REGLEMENTAIRES	59
3.3. LES STRUCTURES D'ACCUEIL SUR LE TERRITOIRE.....	60
3.3.1. SOINS DE LONGUE DUREE, DE SUITE ET DE READAPTATION OU EN EHPAD	60
3.3.2. SOINS DE COURTE DUREE	61
3.3.3. PSYCHIATRIE / SANTE MENTALE	61
3.3.4. PARCOURS MEDECINE D'URGENCE	61
3.3.5. TRANSPORT SANITAIRE	62
3.4. UNE POLITIQUE DE TUTORAT COMMUNE, PARTAGEEE ET DECLOISONNEE.....	62
3.5. L'ACCOMPAGNEMENT DES APPRENTIS EN STAGE	63
4. L'INGENIERIE PEDAGOGIQUE	63
4.1. DES METHODES PEDAGOGIQUES CENTREES SUR UNE APPROCHE PAR COMPETENCES	63
4.2. LE DISPOSITIF D'EVALUATION	64
5. LES CALENDRIERS PREVISIONNELS	64
6. L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE INDIVIDUALISE	68
6.1. LE SUIVI PEDAGOGIQUE	68
6.2. LE PORTFOLIO INDIVIDUEL EN STAGE	68
6.3. LA FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE.....	68
XI. LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET	69
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE	70
ANNEXES	72

INTRODUCTION

Le **projet pédagogique partagé des instituts de formation du GHT de la Nièvre** est élaboré en cohérence avec le **projet stratégique partagé de formation des instituts du GHT** et dans une **dynamique de co-construction** par les équipes des 5 instituts. Il repose sur un socle commun et des items spécifiques à chaque institut ou à chaque formation. Il constitue la **déclinaison opérationnelle du projet stratégique** qui reprend lui le cadre de l'ensemble des projets institutionnels, le contexte de formation et les axes de développement pour l'ensemble des instituts.

Il prend en compte le **cadre réglementaire, la population concernée, l'environnement, les atouts et les contraintes de l'institution et l'évolution de l'offre de soins**. Si les axes de développement sont fixés pour 5 ans dans le projet stratégique des instituts, la déclinaison opérationnelle via le projet pédagogique est revue tous les ans.

Ce projet constitue un **outil de référence à la mise en œuvre quotidienne de la pédagogie** à destination des **apprenants** mais également des **formateurs**, des **structures d'accueil**, des **intervenants extérieurs** et des **tutelles**. Il s'inscrit dans un **processus évolutif** qui nécessite **l'implication des différents partenaires de la formation** (apprenants, usagers du système de santé, formateurs, professionnels de terrain, ...) pour cerner les attentes des recruteurs potentiels en regard des nouveaux diplômés et **favoriser la construction de compétences nécessaires à l'exercice professionnel**. Il a également pour vocation d'**accompagner les apprenants dans leur parcours de formation de manière personnalisée** et de **prévenir les abandons ou les interruptions** en cours de cursus ou le cas échéant, de **favoriser leur réorientation**.

Il se doit d'être communiqué à la rentrée à chaque apprenant et au public via le site internet des instituts.

Il est **présenté et approuvé lors de l'Instance Compétente pour les Orientations Générales des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre¹** pour être validé par les représentants des tutelles : Agence Régionale de Santé (A.R.S.), Conseil Régional, Centres Hospitaliers supports, représentants des apprenants, Université, représentants de professionnels et des formateurs, Centre de Formation des Apprentis.

Il est **réajusté en fonction de l'analyse des résultats des apprenants et des stagiaires en formation, de leur sentiment de compétences et de la satisfaction de l'ensemble des partenaires de la formation**. Le processus d'autoévaluation et de certification dans le cadre de la démarche qualité permet également de décliner des axes d'amélioration.

Il est à noter que ce projet 2024-2025 s'inscrit dans le cadre du dossier unique d'autorisation des 4 instituts validé par le Conseil Régional en date du 22 juillet 2022 pour une durée de 5 ans et du complément de dossier d'autorisation de création de la filière d'ambulancier et d'auxiliaire-ambulancier validée en date du 2 octobre 2023.

¹ Arrêté du 21 avril 2007 modifié relatif au fonctionnement des instituts de formation paramédicaux

I. Présentation des instituts de formation du GHT de la Nièvre

Les instituts de formation paramédicale du GHT de la NIEVRE sont au nombre de 5 et sont implantés sur trois sites :

- **NEVERS** : chef-lieu du département avec comme établissement support le Centre Hospitalier de l'Agglomération de NEVERS
- **COSNE** : situé au nord du département à 60 kms de NEVERS, 2^{ème} ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de COSNE
- **DECIZE** : situé au sud du département à 35 kms de NEVERS, 3^{ème} ville du département en nombre d'habitants avec comme établissement support le Centre Hospitalier de DECIZE

Ils reposent sur un organigramme structurel commun² à l'ensemble des instituts.

Il est à noter que depuis le 2^{ème} trimestre 2022 l'organisation fonctionnelle de l'IFSI a évolué avec la mise en place d'un coordonnateur pédagogique commun aux trois promotions, Mme Danièle AUGENDRE associée à une référente pour la formation clinique, Mme Nathalie PINAUD.

Concernant les IFAS et l'IFA, une coordination pédagogique et administrative unique est en œuvre depuis août 2022 pour les IFAS pour assurer une gestion harmonisée entre les trois sites. Depuis septembre 2023, la coordination s'étend à l'ensemble des formations non universitaires ce qui englobe l'IFA, créé à compter de cette période et est assurée par M. Cédric VOLLBRECHT.

1. L'IFSI-IFAS-IFA de NEVERS

L'**IFSI** est rattaché à l'université de Bourgogne située à 250 kms à l'est du département et fait partie du GCS-IFSI de Bourgogne. Il est agréé pour **133 étudiants par promotion**.

L'**IFAS** est agréé pour **50 élèves** (rentrée de septembre) et pour **13 élèves** (rentrée de février).

L'**IFA** est agréé pour **25 élèves** (rentrée de septembre) et pour **25 élèves** (rentrée de février), avec des apprenants en statut d'apprentissage, de contrat de professionnalisation ou salariés.

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT (1 ETP) avec mise à disposition pour les 2 autres sites : Mme Sophie NOURRY
- 22 formateurs (19,4 ETP) dont 1 ETP coordination administrative / pédagogique
 - Mme Géraldine ANCHUELO, cadre de santé
 - Mme Nadine ARROM, cadre de santé
 - Mme Danièle AUGENDRE, cadre de santé
 - M. Thierry BARBET, cadre de santé

² Annexe 1 : Organigramme structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre

- M. Didier CAVOY, cadre de santé
- M. Thomas CHOMEL (0,4 ETP), ambulancier *en cours de recrutement*
- Mme Florence COUDERC, cadre de santé
- M. Arnaud DEYRE, cadre de santé
- Mme Martine DUCROIZET, cadre de santé
- Mme Isabelle DUFRESNE (0,6 ETP), infirmière en soins généraux
- Mme Isabelle FAUCHER, cadre supérieur sage-femme
- Mme Guillemette GILLIET, infirmière en soins généraux
- M. David HUARD, infirmier en soins généraux
- Mme Marie-Christine KARPATI (0,2 ETP), cadre de santé
- Mme Alice LAPORTE, infirmière en soins généraux
- M. Laurent LINARES, cadre de santé
- Mme Nathalie PINAUD, cadre de santé
- Mme Cristina RAGUENEAU, infirmière en soins généraux
- M. David RENAUD, cadre de santé
- Mme Brigitte THIERIOT, cadre de santé
- Mme Marie TOURON (0,2 ETP), infirmière en soins généraux
- M. Cédric VOLLBRECHT, cadre de santé
- 3,3 ETP gestion administrative / accueil
 - Mme Frédérique JOLY : assistante administrative IFAS et assistante financière des instituts, en charge de la logistique
 - Mme Océane BOUCHETARD (0,5 ETP) : assistante qualité et formation continue, chargée de communication des instituts, assistance administrative IFA
 - Mme Cécile DOUGNY : assistante administrative IFSI, en charge des stages et de la gestion des absences
 - Mme Pascaline KAYA : assistante administrative IFSI
- 1 documentaliste (1 ETP) :
 - Mme Nadine VAYSSIER

Les expertises dans l'équipe sont diversifiées ce qui permet de déployer un dispositif pédagogique qualifiant et de répondre aux besoins des différentes structures du territoire. A la date d'élaboration de ce projet, 2 postes sont vacants.

2. L'IFAS de COSNE

L'IFAS est agréé pour **25 élèves** (rentrée de septembre).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT mis à disposition : Mme Sophie NOURRY
- 2 formateurs pour l'IFAS (1,2 ETP) :

- Mme Amandine FRANCOIS (0,8 ETP), infirmière en soins généraux
- Mme Isabelle DUFRESNE (0,4 ETP), infirmière en soins généraux
- 1 assistante administrative (0,4 ETP) :
 - Mme Mary VINCENT

3. L'IFAS de DECIZE

L'IFAS est agréé pour **35 élèves** (rentrée de septembre) et pour **12 élèves** (rentrée de février).

Le personnel :

- 1 directeur des soins en charge de la direction et de la coordination générale des instituts du GHT (1 ETP) mis à disposition : Mme Sophie NOURRY
- 1 formateur pour l'IFAS (1 ETP) :
 - Mme Sandrine DEMETZ, infirmière en soins généraux
- 1 assistante administrative (0,5 ETP) :
 - Mme Océane BOUCHETARD

II. Orientations de nos formations

Les orientations de nos deux formations sont le fruit d'une réflexion de l'ensemble des équipes des instituts du GHT. Elles ont pour socle un projet managérial commun et s'appuient sur les trois axes de développement du projet stratégique partagé des instituts. Elles visent également à répondre à la réglementation en vigueur tant dans la forme que dans le contenu.

Les 3 orientations majeures sont les suivantes³ :

- **Contribuer à la professionnalisation des apprenants, des stagiaires et des personnels**
 - ↳ *Contribuer à la professionnalisation des apprenants par un parcours de stage efficient et personnalisé et par un maillage pédagogique s'inscrivant dans une approche par compétence via une alternance capacitive*
 - Il s'agit de favoriser la **réflexivité des apprenants** et la **transférabilité de leurs savoirs** dans des situations de soins complexes selon une **dynamique de contextualisation / décontextualisation / recontextualisation** tout en travaillant l'**écart entre travail réel et travail prescrit**.
 - L'apprenant va ainsi pouvoir **construire son identité professionnelle** au rythme de ses apprentissages d'où la notion de **professionnalité émergente**.
 - La visée est de permettre à chacun de **construire une image de soi comme futur professionnel ou comme professionnel différent** pour ceux qui sont en reconversion à travers 3 processus : un processus d'anticipation vers le monde professionnel, un processus de construction identitaire provoqué par la diversité des expériences vécues

³ Voir Projet stratégique partagé de formation des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2020-2025 : professionnaliser et développer l'attractivité par la qualité et l'innovation

en stage comme en institut, un processus d'incorporation des savoirs d'action, des normes et des valeurs propres au genre professionnel visé.

L'apprenant va ainsi vivre deux mutations essentielles : passer de l'attitude d'apprenant en institut à celle de stagiaire, passer de la posture de stagiaire à celle de « presque pair ». A terme, l'objectif est de rendre l'alternance capacitive en positionnant l'apprenant au centre de sa formation, en élaborant avec lui un contrat pédagogique (plan de formation individualisé, parcours de formation personnalisé), en travaillant sur ses valeurs et en développant son raisonnement clinique, sa réflexivité et son positionnement. Cette alternance repose sur une pédagogie active, de contrat et de la réussite, s'appuyant sur des outils de régulation de parcours permettant à l'apprenant de (se) défaire pour faire.

↳ **Contribuer au développement des compétences des professionnels de santé via une politique de formation continue territoriale prenant en compte les besoins et attentes des potentiels stagiaires**

↳ **Contribuer à la professionnalisation des formateurs par la réflexivité et la qualité**

Il va s'agir de répondre aux évolutions liées à l'universitarisation de la formation infirmière et à la réingénierie de la formation aide-soignante et ambulancière, au manque d'attractivité des métiers et des formations pré-citées et aux données contextuelles locales (départ en retraite d'un tiers des effectifs sur 3 ans).

Cette professionnalisation va se baser sur une politique d'accueil et d'accompagnement des nouveaux formateurs avec un tuteur dédié, le développement d'une culture pédagogique harmonisée via des formations continues communes et la pair-aidance.

- **Développer une démarche territoriale d'amélioration continue des pratiques**

Cette démarche s'appuie sur une formation commune des équipes pédagogiques et administratives des instituts à l'autoévaluation selon le référentiel HCERES qui a abouti à la certification METHIS-Q des instituts⁴, d'une part IFSI et d'autre part IFAS. Elle s'accompagne de la mise en place d'une cellule qualité avec un référent dédié en charge de la démarche.

De plus, la loi du 5 septembre 2018 a créé une obligation de certification pour les dispensateurs de formation souhaitant bénéficier des fonds de la formation professionnelle. Le ministère du Travail est l'autorité responsable de l'élaboration du référentiel national qualité. La marque QUALIOPI a ainsi pour objectif d'attester la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences. Tous les instituts du GHT sont ainsi certifiés QUALIOPI depuis le 27 décembre 2021⁵. Il est à noter que chaque site de formation ayant un numéro de SIRET propre, il est certifié séparément.

- **Favoriser l'attractivité des instituts via les partenariats et les innovations**

L'attractivité des métiers infirmier, ambulancier et aide-soignant est une problématique à l'échelon national et régional mais elle est d'autant plus prégnante sur notre territoire qui

⁴ Annexe 2 : certifications qualité METHISQ IFAS-IFSI

⁵ Annexe 3 : certifications QUALIOPI

est lui-même peu attractif en termes d'emploi et de vie extra-professionnelle et va donc impacter sur le recrutement en formation.

Il va donc s'agir de **développer une politique commune de communication en interne et en externe**, notamment en prenant appui sur le site internet des instituts du GHT de la Nièvre et des réseaux sociaux mais aussi de **s'inscrire dans une dynamique d'innovation pédagogique et de stratégie de développement de l'offre numérique** via des projets simulation et innovations. Cette orientation est en lien étroit avec le projet médico-soignant partagé du GHT de la Nièvre qui est en cours d'élaboration.

III. Ancrage pédagogique

1. Les finalités et objectifs de nos formations

S'intéresser aux finalités de nos formations, c'est répondre aux questions suivantes :



Les formations conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier, au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant et au diplôme d'Etat d'Ambulancier visent l'**acquisition de compétences professionnelles** pour répondre aux besoins de santé des personnes soignées dans le cadre d'une pluriprofessionnalité.

Elles initient un **processus de professionnalisation** qui évoluera tout au long de la vie professionnelle. Ce cheminement contribue à la construction progressive de l'identité soignante fondée sur la démarche réflexive de sa pratique professionnelle, adoptant ainsi une posture socio-cognitive.

QUEL PROFIL DU FUTUR DIPLÔME ?

Le profil attendu du nouveau diplômé est celui d'un **professionnel compétent NOVICE ou DEBUTANT, REFLEXIF, ADAPTE et ADAPTABLE, AUTONOME et RESPONSABLE**.

↳ **Novice ou débutant**

Un professionnel novice ou débutant selon BENNER (2003) est un professionnel qui a **entre 0 à 1 an d'expérience professionnelle**. Il est à un stade où **il s'adapte à la réalité du travail et où il va progressivement intégrer le rôle de l'infirmier, de l'aide-soignant ou de l'ambulancier**. Il va maîtriser les savoirs théoriques et pratiques de base, ainsi que la capacité à communiquer. Il sait transférer des connaissances en situation de soins et est capable de travailler en équipe pluridisciplinaire. Il fait preuve d'une autonomie professionnelle. Il doit à contrario du professionnel confirmé poursuivre le développement technique de soins pour augmenter son efficacité, approfondir son jugement clinique, améliorer sa maîtrise de l'organisation du travail et ses capacités à gérer les imprévus.

↳ **Réflexif**

Un professionnel réflexif, c'est un professionnel qui est capable :

- D'interroger sa pratique et d'accepter de se remettre en question,
- De faire preuve de distanciation et de prise de recul sur la manière de conduire ses activités,
- D'argumenter ses décisions c'est-à-dire de décrire comment et pourquoi il fait ou agit pour ensuite transférer dans des situations nouvelles,
- D'interroger et d'étayer ses prises de position, de porter un regard critique sur son fonctionnement, de mettre en évidence ses points forts, de rechercher de nouvelles pistes dans un souci d'amélioration continue.

↳ **Adapté et adaptable**

Le professionnel doit tenir compte de la situation spécifique et complexe d'une personne ou d'un groupe pour en prendre soin dans une approche systémique.

Il a pour souci de s'inscrire dans les évolutions professionnelles et contextuelles, en priorisant sécurité et qualité des prises en soin.

Pour cela, il doit être capable de :

- Mobiliser les savoirs théoriques et scientifiques nécessaires,
- S'appuyer sur l'évaluation de l'état clinique ou le raisonnement et la démarche clinique pour mettre en œuvre des soins ou un projet de soins négocié avec la personne soignée et son entourage,
- Dispenser des soins de qualité et de participer à l'évolution des soins par le biais de la recherche.

↳ **Autonome**

Le professionnel autonome est un professionnel capable de mener seul ou en équipe pluriprofessionnelle des interventions. Il maîtrise les savoirs fondamentaux pour construire son propre savoir et est doté d'un fort esprit d'initiatives.

Responsable

Un professionnel responsable est un professionnel capable de prendre des décisions dans la limite de son champ de compétences, en tenant compte du contexte dans une visée d'efficience et au service de la personne prise en soin.

2. La philosophie de la formation en institut et en stage

Elle repose sur le **courant de pensée humaniste** qui défend une **conception bienveillante et positive de la personne**. L'homme évolue tout au long de sa vie, il est doté de **potentialités** et de **ressources**, d'une capacité de créativité, ce qui lui permet de se réaliser. L'adhésion au système de valeurs humanistes est une condition pour s'inscrire dans un projet de formation à l'IFSI, à l'IFAS ou à l'IFA.

3. Les valeurs

Les valeurs auxquelles nous tenons sont à la fois une référence et une préférence. Elles constituent le socle des formations dispensées au sein de nos instituts. Leur finalité est l'épanouissement de l'apprenant. Elles orientent et construisent les pratiques professionnelles actuelles et à venir. Elles sont le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des formateurs réalisé en juillet 2023.

Elles sont centrées sur **différentes valeurs pivots** autour desquelles gravitent des valeurs périphériques :

La responsabilité et l'autonomie

Il s'agit de **responsabiliser tout en maintenant un cadre et des repères** et de conduire à **l'autonomie** qui est la capacité à décider et faire seul, à se gouverner soi-même dans un cadre établi.

La notion de responsabilité renvoie à la fois à la responsabilité du formateur et à celle de l'apprenant. Le formateur met à disposition des ressources et un environnement, des compétences et des dispositifs pédagogiques mais **l'apprenant est acteur de sa formation**. C'est lui qui décide de s'en saisir pour évoluer, compte-tenu de ses points forts et de ses points de vulnérabilité, de ses ressources, de ses connaissances et de ses potentialités. Etre acteur implique donc pour nous de faire preuve :

- **D'envie** c'est-à-dire d'avoir le souhait personnel de voir se réaliser un objectif, en l'espèce devenir infirmier, aide-soignant ou ambulancier avec l'idée qu'entrer en formation est un choix et non un hasard ou une obligation imposée par l'entourage. Cependant, l'envie ne se suffit pas à elle-même pour atteindre son objectif, elle nécessite de posséder les ressources et les potentialités inhérentes aux exigences de la formation.

- D'**engagement** qui « fait partie du processus d'apprentissage de l'apprenant, durant le temps de sa formation. Il nécessite une mobilisation individuelle, de groupe voire des organisations définissant des trajectoires d'activités cohérentes, dans un contexte contraignant » (Becker, 2006). Ainsi, l'engagement nécessite un investissement de l'apprenant à titre individuel et collectif à travers sa participation dans les différents groupes de TD, dans les travaux à préparer ou à réaliser, lors des stages mais aussi une implication de l'institut qui se doit de proposer des parcours de formation personnalisés. L'engagement se traduit par la mise en place d'un contrat pédagogique qui formalise les objectifs d'apprentissage négociés.
- D'**éthique** qui vient du grec ethos signifiant « une manière d'être habituelle et les mœurs d'un groupe » et peut se définir comme « la visée de la vie bonne avec et pour les autres, dans des institutions justes » (Ricœur, 1993). Il s'agit donc de la capacité à agir intentionnellement et à prendre des initiatives pour instaurer des changements dans sa manière d'apprendre, de se représenter le soin, tout en privilégiant le principe de **réciprocité** et l'idée que sa capacité à progresser ne pourra se faire qu'en regard de la contribution mise. L'apprenant va devoir également développer tout au long de son parcours une **éthique clinique** qui est à la fois une valeur « qui assure au patient d'être traité dans les meilleures conditions possibles », une façon de penser « qui s'inscrit dans le champ d'une démarche d'analyse de la qualité des pratiques de soins », une pratique réflexive sur la finalité des soins prodigues afin d'anticiper la responsabilité engagée sur l'avenir d'une personne et se recentrer sur la personne soignée et non sur la maladie.
- De **créativité** qui est « la capacité d'une personne ou d'un groupe de personnes à faire émerger des actions susceptibles d'apporter une réponse appropriée à une situation problématique ou d'opportunités à saisir » (Louafa & Perret, 2008). La créativité vise « à modifier des connaissances en se fondant sur le savoir, en les remaniant, les recombinant, et en leur donnant d'autres sens et d'autres valeurs ». Solliciter la créativité de l'apprenant, c'est l'amener à considérer qu'il n'y a pas de réponse-type à une situation donnée mais des éléments de compétences à transférer d'autres situations de soin vécues pour apporter une réponse originale et non stéréotypée dans un contexte de santé en mouvance perpétuelle. La notion de créativité est intimement liée à celle d'innovation qui est un des axes prévalent de tous nos projets.
- De **motivation** (cf paragraphe suivant la conception de l'apprenant)
- De **réflexivité** qui renvoie à la « réflexion sur l'action » (Vanhulle, 2008 cité par Carnus & Mias, 2013). Il s'agit pour l'apprenant de « sa capacité à réfléchir délibérément sur ses propres pratiques » (Perrenoud, 2001 cité par Carnus & Mias, 2013) « en vue de les améliorer » (Tochon, 1993 cité par Carnus & Mias, 2013).

↳ **La réciprocité et l'équité**

Pour Mauss (1925), la **réciprocité** est basée sur la notion de don et de contre-don caractérisée par un cycle d'échanges composé de trois dimensions : donner, recevoir, rendre. Pour qu'un don soit possible et que le processus qui le nourrit se maintienne dans la durée, il doit correspondre à un échange dans lequel le donneur et le receveur s'engagent mutuellement.

De façon très générale, la **réciprocité** signifie « *réagir à un bienfait ou à un préjudice de manière convenable et proportionnelle* » (Becker, 1990 et 2005). Elle comprend différentes dimensions :

- **Convenance et proportionnalité** : la convenance fait référence à la compréhension de ce qui est considéré comme un bienfait ou un préjudice du point de vue d'autrui, ce qui permet de réagir aux autres d'une façon qu'ils considéreront comme avantageuse. La proportionnalité, quant à elle, fait référence à une manière appropriée de réagir en ce qui touche l'ampleur de la réponse, considérant l'effort que celle-ci exige plutôt que sa valeur financière (Becker, 1990 et 2005).
- **Étroite/large** : il s'agit de réagir uniquement aux gestes auxquels l'apprenant s'est volontairement associé (étroite), ou aux gestes non sollicités (large) (Becker, 1990; Viens, 2008).
- **Intéressée/désintéressée**
- **Directe/indirecte/généralisée** : la question « qui réagit à qui? » détermine s'il s'agit de réciprocité directe (1:1), indirecte (un tiers réagit à une action) ou généralisée (champ d'application encore plus diffus : les personnes impliquées ne voient pas nécessairement qui est touché par leurs actions et ne réagissent pas nécessairement à une action spécifique). (Becker, 2005; Herne et al., 2013).
- **Faible/forte** : la distinction entre la réciprocité faible et la réciprocité forte repose sur la différence entre accorder la priorité aux intérêts personnels ou aux intérêts collectifs (Gintis, 2000).

La réciprocité implique une **coopération entre au moins de personnes qui peuvent être le formateur et l'apprenant ou deux ou plusieurs apprenants**. Le tutorat entre pairs réalisé auprès des étudiants infirmiers de première année repose sur ce principe dans une dimension large, désintéressée, directe et forte.

La réciprocité est fortement associée à la notion d'**équité** qui est complexe à définir. Elle est souvent liée au concept de justice sociale qui consiste à se placer du point de vue des plus défavorisés et de mettre en place des mesures et des actions pour corriger les écarts entre les plus et les moins avantageux. L'équité rejoint la pédagogie différenciée en ce sens qu'elle consiste à **ne pas faire la même chose pour tous mais à ne pas non plus concentrer les moyens sur une même personne**. Elle s'exprime en formation aide-soignante à travers l'accompagnement pédagogique individualisé qui est mis en place suite à un entretien de positionnement et en formation infirmière en regard du contrat pédagogique. En formation d'ambulancier, elle repose sur un accompagnement et des choix pédagogiques qui s'effectuent en regard du parcours antérieur des élèves et de leur qualification, de leur titre ou de leur diplôme.

↳ **L'authenticité**

Selon Hodgkinson (1991), être authentique, « *c'est être fidèle à soi-même, à son système de valeurs* ». Pour Ménard et Brunet (2012), l'aspect interpersonnel de l'authenticité, quant à lui, porte davantage sur l'**intégrité** ou l'**éthique**, de même que la **responsabilisation** de l'individu...

L'authenticité peut donc se définir comme « *le fait d'assumer ses responsabilités et de respecter autrui, de même que les normes établies* ». Ainsi, selon les tenants de cette conception, une personne authentique est une personne éthique et intègre.

↳ **La bienveillance**

Pour Roelens (2019), la **bienveillance comprend 3 dimensions** :

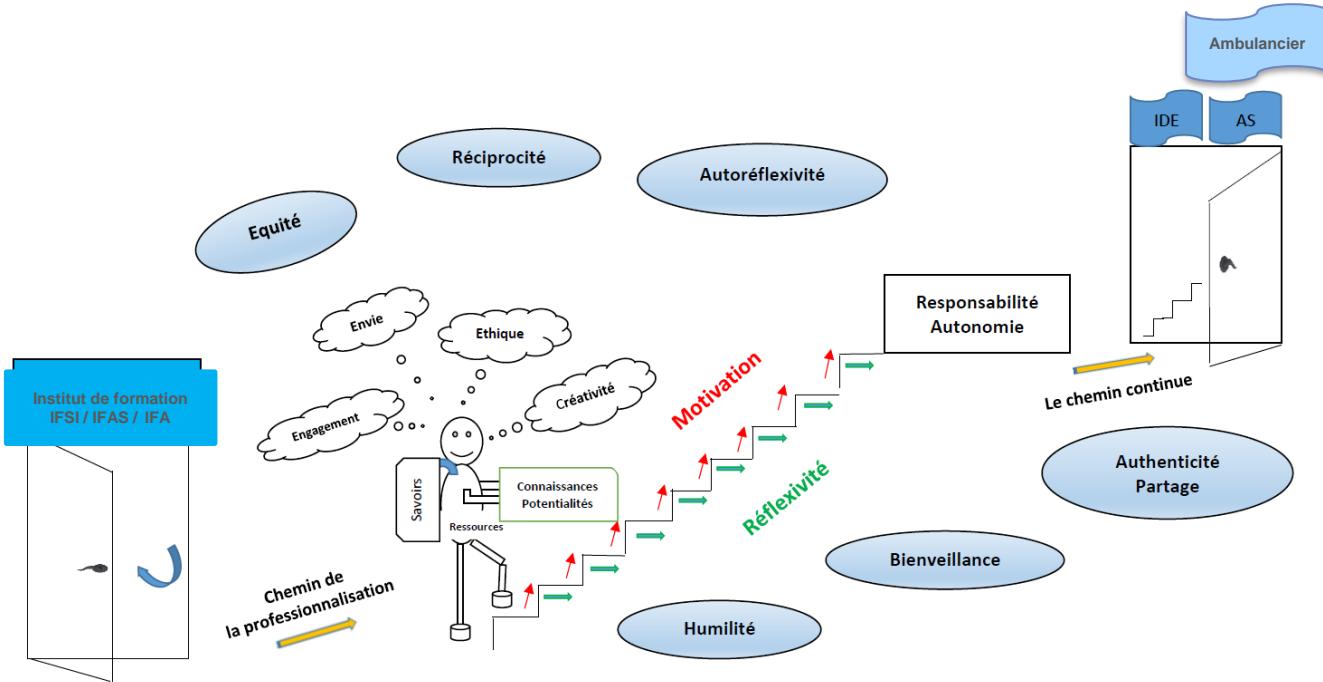
- ↳ **bien veiller** : c'est « *se donner les moyens de percevoir la vulnérabilité de l'autre* » ce qui implique de la **présence** (« *art d'être présent, disponible, impliqué, prêt à donner de son énergie, de sa patience, de son savoir-faire, de son expérience* ») et de la **l'attention** c'est-à-dire « *se soucier des besoins des autres prendre conscience des siens* » en faisant preuve d'**empathie cognitive et affective**.
- ↳ **bien veiller sur** : c'est « *prendre soin de l'autre et avoir soin de la relation avec l'autre* » tout en préservant « *son autonomie individuelle* » en considérant la position de l'autre telle que lui-même l'exprime et non en se mettant à sa place et en ayant conscience que l'expression de ses besoins dépasse inévitablement les possibilités de les satisfaire.
- ↳ **bien veiller à** : il s'agit pour le formateur de permettre aux apprenants de co-construire leurs savoirs non sous forme d'un impératif mais sous forme d'une proposition aussi large et ouverte pour que chacun puisse se les approprier en fonction des ressources qui lui sont propres.

↳ **L'humilité**

Pour Comte-Sponville (1999), l'humilité « *n'est pas le mépris de soi, l'ignorance de ce qu'on est, mais plutôt connaissance, ou reconnaissance, de tout ce qu'on n'est pas* ». Il s'agit donc pour l'apprenant **d'avoir conscience de ses limites, de ses axes d'amélioration sans pour autant se dévaloriser et nier ses ressources pour se placer dans une dynamique constante d'amélioration de ses pratiques** via l'autoréflexivité.

↳ **L'autoréflexivité**

Pour Habermas (cité par Díaz-Martínez, 2019), l'autoréflexivité est un « *processus de questionnement interne qui permet à une personne de parvenir à une réflexion plus profonde sur elle-même et sur sa manière d'agir* ». Cette autoréflexion s'inscrit dans un contexte. Il s'agit de conduire l'apprenant à développer **sa capacité d'auto évaluer et d'auto critiquer sa pratique** pour comprendre sa pratique et prendre conscience de ses modes de réflexions, de ses modes actions et de leur influence sur les résultats obtenus.



L'accompagnement dans la relation pédagogique IFSI/IFAS/IFA

4. Les principes

3.1. La conception de l'apprenant

Être étudiant ou élève renvoie à un rôle social avec des comportements, des attitudes, des attendus...

Pour GATE (2009), « *l'apprenant en tant que substantif regroupe les attributs d'une entité, ici un sujet humain, acteur d'un processus de changement qui affecte autant son rapport à lui-même que son rapport au monde. L'apprenant en tant que participe présent du verbe apprendre, induit l'idée d'une action, d'une participation active dans l'ici et maintenant d'une situation.* »

Un apprenant est donc une personne qui va s'inscrire dans un processus de changement, de construction.

Notre définition de l'apprenant :

Un apprenant est un adulte, doté d'émotions qui s'inscrit dans un processus d'apprentissage et d'autoévaluation afin de pouvoir en dégager des axes d'amélioration.

Il est considéré comme une personne ayant un potentiel et pour lequel sa professionnalisation s'effectuera au regard d'un partage d'expériences et d'une démarche participative.

Afin de pouvoir progresser, l'apprenant devra mobiliser des ressources, être réactif et réflexif afin de devenir responsable.

Il sera considéré comme une personne ayant ses propres représentations qui seront respectées.

Son engagement et son expérience acquise lui permettront de devenir un professionnel acteur, autonome. Il aura la capacité de mobiliser des notions d'adaptation, de travail, d'entraide, d'efficacité et de respect.

Ainsi, nous considérons l'étudiant infirmier, l'élève aide-soignant ou l'élève ambulancier, comme un adulte en formation :

- avec un **potentiel**,
- doué d'**intelligence**,
- avec des **expériences de vie** par lesquelles il s'est construit,
- avec des **styles d'apprentissage différents** : une manière caractéristique d'agir qui lui est propre, des prédispositions ou des préférences, des processus de traitement des informations, des caractéristiques de la personnalité,
- avec ses **représentations du monde**,
- avec ses **normes**, ses **valeurs**,
- **responsable**,
- engagé dans un **processus de professionnalisation**,
- ayant une **motivation**.

Pour JOURDAN (2017), l'expérience dont est porteur un apprenant « *fait qu'il n'est jamais neutre face à un sujet. [...] il sait des choses, mais ses connaissances sont partielles et connotées affectivement. Cependant elles demeurent une ressource précieuse pour le formateur car elles sont le filtre par lequel il appréciera le sujet* ». Cela rejoint la notion d'émotions et de représentations que nous associons à l'apprenant et qu'il est nécessaire de prendre en compte dans son processus d'apprentissage et de professionnalisation pour nous permettre de l'accompagner dans son analyse des situations et des pratiques.

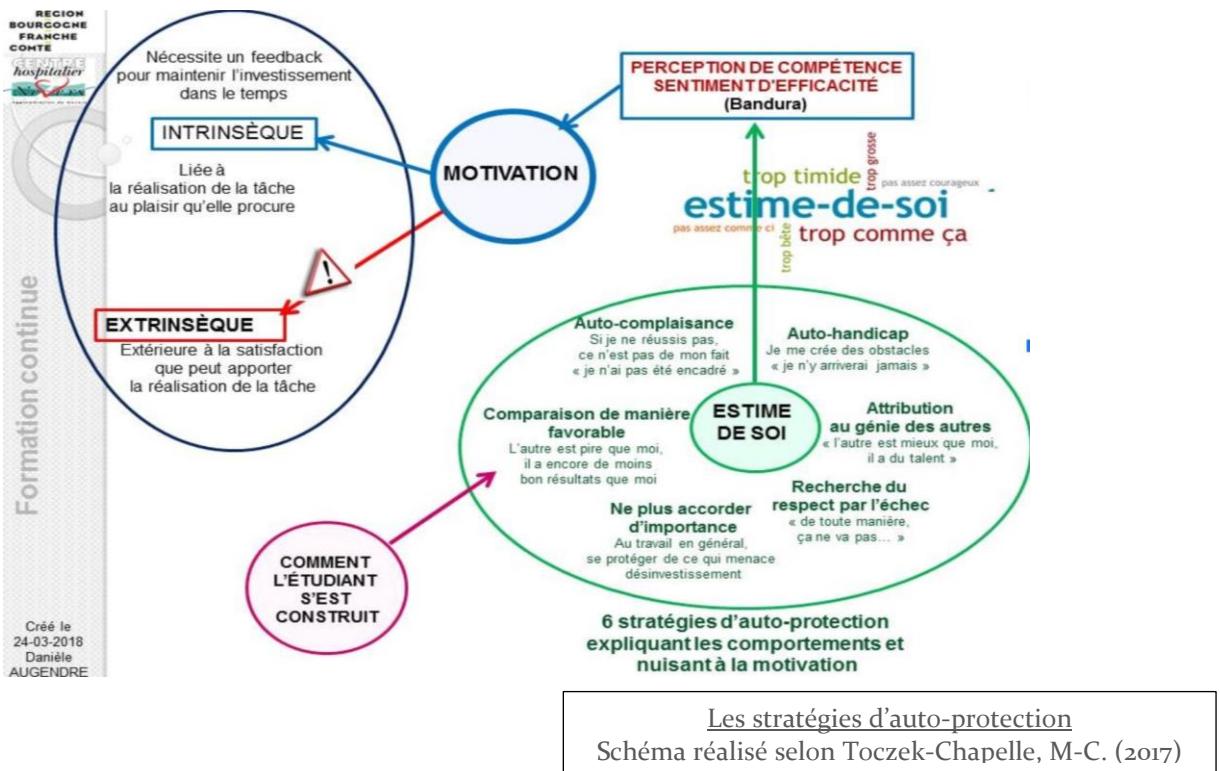
La notion d'acteur et d'engagement de l'apprenant est à associer à la motivation.

Mais qu'est-ce qu'un apprenant motivé ?

Pour VIAU (1997) cité par JEZEGOU (2010-p.54), « *la motivation trouve ses origines dans les perceptions que la personne a d'elle-même et de son environnement et qui l'incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer afin d'atteindre un but.* »

La motivation de l'apprenant est donc intimement liée à son estime de lui-même c'est-à-dire à sa propre perception de sa compétence, de sa valeur et à son sentiment d'efficacité donc à sa confiance en lui.

L'objectif du formateur va donc être de développer la motivation et plus particulièrement la motivation intrinsèque de l'apprenant pour lui permettre de dépasser sa motivation extrinsèque à savoir la récompense, "la bonne note" afin qu'il apprenne pour être compétent, qu'il accepte de se transformer, de se confronter au travail pour éprouver du plaisir en réalisant son travail et la satisfaction qui en résulte.



3.2. La conception du formateur

Pour nous, il s'agit d'un professionnel porteur de différentes valeurs.

Il agira comme un facilitateur d'émancipation professionnelle au regard d'une posture de partenaire, de médiateur et d'accompagnant.

Il a pour objectif de développer et de renforcer le pouvoir d'agir de l'apprenant dans une démarche d'autonomisation de celui-ci.

Il veillera à renforcer la solidarité entre les apprenants.

Ainsi, la posture du formateur dans l'accompagnement de la professionnalisation des apprenants peut se décrire de la manière suivante :

- **CONDUIRE** : nous nous situons ici dans le cadre de la formation pour l'étudiant / l'élève avec des **objectifs à atteindre** et **un cadre** ⇒ le formateur conduit l'apprenant, lui montre où il doit arriver (objectifs d'apprentissage), dans une progression d'apprentissage. Il lui donne la direction, l'initie **C'est une posture fonctionnaliste, où le formateur fait appel à ses ressources d'expert** (règles et procédures techniques).
- **GUIDER** : c'est permettre à l'apprenant de comprendre où il va et comment il y va = nous nous situons ici dans le domaine de la **réflexivité avec l'analyse de pratique** ⇒ processus de développement professionnel et personnel en adaptant et en réajustant avec l'étudiant-élève.

C'est une posture réflexive et critique, où le formateur articule la dimension individuelle au travers du projet et la dimension collective (avec ses codes, normes, règles, lois) afin d'aider à penser choix et décisions.

- **ESCORTER**: cela correspond à l'attention portée à celui que nous accompagnons, en le soutenant dans ses difficultés, en l'encourageant dans ses capacités, ressources, potentiels ... avec un regard bienveillant et une considération positive. C'est une posture herméneutique, où le formateur écoute dans une logique compréhensive afin de mobiliser les ressources de la personne accompagnée et de l'aider à trouver ses propres valeurs et critères personnels.



Les trois régions sémantiques d'accompagner selon Paul (2004, p. 69-73)

Nous pouvons synthétiser ~~par le fait qu'accompagner, c'est aider, guider et conduire le processus d'apprentissage et de construction identitaire.~~

Enseignant magister	Enseignant formateur	Enseignant accompagnateur
Conception traditionnelle Encore très prégnante Fondement des bases du système d'enseignement actuel Enseignant = maître Savoirs considérés comme objectifs L'apprentissage est un processus cumulatif, linéaire, individuel et compétitif L'appropriation des savoirs est évaluée par certification finale permettant aux enseignants et à l'institution de classer les étudiants	Conception Taylorienne et Béhavioriste Réduction de la complexité en découplant les objets d'étude en éléments plus simples Pédagogie par objectifs Ne repose plus que sur les contenus à enseigner, mais sur ce que l'on doit faire de ce contenu ainsi que les performances attendues en terme de comportements observables La transformation identitaire attendue n'est plus l'appropriation mais la transformation La capacité acquise dans une situation d'apprentissage est transférable si décontextualisée de la situation scolaire et recontextualisée en situation réelle	Logique d'apprentissage par l'action Le focus n'est plus mis sur le contenu à acquérir, ni sur les objectifs en termes de capacités transférables mais sur les relations entre l'étudiant et la matière à apprendre, Dispositifs centrés sur les savoirs être et la construction identitaire : portfolio, aide à l'orientation ...

Vers le paradigme de l'apprentissage. VERZAT (2010, p.28-32)

Le formateur transfère la responsabilité d'apprendre à l'apprenant dans toutes les situations : en stage, en e-learning, sur le tas, sur Google et sur les réseaux sociaux, par l'expérience, l'analyse des problèmes et des conflits, le projet, la mobilité [...]

3.3. Notre approche pédagogique : accompagnement vers la réussite et parcours personnalisé

La pédagogie différenciée est une réponse à l'hétérogénéité des apprenants pour les amener à la réussite et prévenir les ruptures de parcours. Fondée sur le propre cheminement de la personne (rythme et modes d'apprentissage), elle s'appuie sur le **renforcement positif** et le **développement de la confiance en soi**. L'erreur doit être utilisée pour la progression dans les apprentissages, elle est **constructive**.

En fonction des aptitudes des apprenants, les difficultés sont séquencées en niveaux plus élémentaires pour faciliter l'apprentissage et atteindre le résultat attendu.

Cette pédagogie nécessite que l'apprenant soit acteur de sa formation et que le formateur soit un accompagnant dynamisant mais faisant preuve de bienveillance et d'écoute.

Pour MEIRIEU (1987), « *différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité* », c'est aussi « *se laisser interroger par l'apprenant, par l'élève concret, déroutant et irritant, mettant parfois en échec nos meilleures intentions, faisant vaciller avec inconscience nos plus beaux édifices.* »

Un contrat pédagogique est établi entre l'apprenant et son référent. Il a pour objet de mettre l'apprenant face à ses responsabilités afin qu'il se donne les moyens d'évoluer et de formaliser le rôle du formateur à l'accompagnement. Il constitue aussi un outil d'aide à la décision au cours du parcours de formation pour prévenir toute rupture dans le process, ou le cas échéant, accompagner l'apprenant dans une autre orientation.

Dans une logique de socioconstructivisme, notamment dans le cadre des unités intégratives ou des blocs de compétences, des activités se font en groupe. **L'apprentissage se fait donc avec, par et grâce à l'autre, aux autres.** Confronter ses idées, co-construire, rechercher ensemble, se poser des questions, s'apporter mutuellement des connaissances permet d'intégrer des savoirs et à se professionnaliser.

3.4. La pratique réflexive

C'est un élément central dans notre projet pédagogique, en formation infirmière comme en formation aide-soignante et d'ambulancier.

Différents temps formels y sont consacrés :

- ﴿ **En stage** : une analyse de pratique collective ou individuelle est réalisée à chaque période de formation clinique lors de la visite du formateur référent, en impliquant le tuteur de stage chaque fois que c'est possible. Cette analyse pourra se faire en interdisciplinarité entre les apprenants des 3 formations.
- ﴿ **Lors des 2 retours de stage en formation infirmière** : ces analyses se font en groupe de suivi pédagogique, le plus souvent avec la méthode GEASE du semestre 1 au semestre 5 inclus.
- ﴿ **Lors des bilans de fin de stage avec le référent de suivi pédagogique** : 2 analyses de situation sont à réaliser par écrit par les étudiants infirmiers, les élèves aides-soignants et les élèves ambulanciers à chaque stage et sont débriefées à l'aide d'un entretien

d'explicitation mené par leur formateur référent de suivi pédagogique, selon une trame commune et réajustées ensuite par écrit.

- ↳ **Lors des TP ou des TD**, dans la phase de questionnement ou de débriefing.
- ↳ **A la demande de l'apprenant ou du formateur**, lors d'un entretien de suivi pédagogique individualisé.

3.5. La place de l'évaluation

Si l'objectif est d'amener les apprenants au diplôme d'Etat, il s'agit également de **former des professionnels compétents qui acquièrent des connaissances dans la durée**.

Le dispositif d'évaluation est conforme aux référentiels de formation en terme normatif mais il vise également un accompagnement vers **l'auto-évaluation**.

Ainsi, dans un souci de préparation, d'auto-évaluation, de réajustement, des évaluations formatives sont proposées aux apprenants sous différentes formes (Quizz, Serious Game, simulation virtuelle, mises en situation...).

3.6. L'approche par compétence et les situations emblématiques

L'approche par compétence se caractérise dans nos instituts par :

- ↳ **L'étude de situations en lien avec 3 paliers d'apprentissage :**
 - ↳ « **comprendre** » : acquisition de savoirs et savoir-faire pour comprendre le situations
 - ↳ « **agir** » : mobilisation des savoirs et acquisition de la capacité d'agir et d'évaluer son action
 - ↳ « **transférer** » : transposition de ses acquis dans des situations nouvelles
- ↳ **les situations d'apprentissage** sont considérées comme des moyens pédagogiques qui nécessitent de s'appuyer sur la littérature professionnelle et les interactions entre le savoir acquis au niveau individuel et celui du groupe. Elles s'inscrivent dans une **logique de contextualisation / décontextualisation / recontextualisation**.
Il s'agit également de conduire les apprenants dans une **recherche de sens** et de les amener à des **capacités d'autoanalyse** des situations rencontrées.
- ↳ En formation infirmière, chaque Unité d'intégration débute le semestre, ce qui permet d'introduire la ou les compétence (s) étudiées au cours du semestre ; elle s'appuie sur 3 situations emblématiques qui servent de fil conducteur au cours période. Les savoirs appréhendés dans les Unités d'Enseignement viennent s'imbriquer pour alimenter les situations étudiées.
En formation aide-soignante et d'ambulancier, chaque bloc débute par une présentation des compétences travaillées puis des situations sont analysées en trois étapes par les élèves dans la même logique que ci-dessus avec mobilisation de contenus théoriques ciblés en regard de chaque situation.

Les familles de situation choisies doivent permettre aux apprenants une action singulière et de savoir agir face à l'imprévu. Elles ciblent les attributs suivants :

- ↳ Situation authentique, complexe d'emblée = c'est le soutien offert qui varie suivant le degré de maîtrise de la compétence
- ↳ Notion de transfert d'une situation à une autre
- ↳ Recontextualisations multiples : nombreuses variantes de problèmes au sein d'une même situation

Le choix de situations emblématiques a pour **finalités** de permettre aux apprenants de :

- ↳ Réfléchir individuellement puis en groupe à travers la confrontation
- ↳ Rechercher des réponses aux questionnements
- ↳ Faire des liens et donner du sens
- ↳ Se positionner en tant que professionnel
- ↳ Adopter une posture professionnelle
- ↳ Construire une identité professionnelle

Les **objectifs de travail** autour de l'étude de situations professionnelles sont de permettre à chaque apprenant de :

- ↳ **Se questionner** face à une situation
- ↳ **Apprendre à mobiliser ses connaissances**
- ↳ Identifier ce que je ne connais pas
- ↳ **Intégrer de nouveaux savoirs** (rechercher les connaissances nécessaires pour répondre aux questions)
- ↳ **Développer les compétences**

Il s'agit donc de faire des liens entre :

- **Données d'une situation et savoirs théoriques**
- **Données d'une situation et expérience**
- **Données significatives, savoirs à mobiliser et perspectives soignantes**

Notre approche des situations se fait à travers **une démarche méthodique identique**, à savoir :

- ↳ Lire ou regarder ou observer une situation
- ↳ Réfléchir en individuel puis en groupe
- ↳ Rechercher les éléments significatifs dans la situation, les décomposer, les définir, les comprendre
- ↳ Identifier les questionnements en lien avec les éléments ciblés
- ↳ Déterminer des objectifs de recherche qui contribuent à répondre aux questionnements
- ↳ Faire des liens avec les compétences
- ↳ Organiser les recherches
- ↳ Mutualiser les informations recueillies pour développer les savoirs / concepts / notions en lien
- ↳ Approfondir les liens entre les éléments théoriques, les applications possibles, les pratiques sous-jacentes et les perspectives soignantes de la situation

- ↳ Élaborer un document écrit et préparer un exposé oral
- ↳ Exposer ce travail
- ↳ Développer des axes de réflexion transférables
- ↳ Réaliser une auto-évaluation des apprentissages effectués / à initier / à approfondir / à transférer
- ↳ Favoriser l'autonomie en situation de soin par une synthèse et une transférabilité des apprentissages en termes de compétences, sur la pratique, dans une autre situation

La construction de nos situations s'articule autour de :

- ↳ Un contexte et un environnement
- ↳ Un espace et une durée limitée
- ↳ Des acteurs en action
- ↳ Des enjeux et des logiques
- ↳ Des circonstances
- ↳ Des interactions
- ↳ En lien avec le référentiel d'activités professionnelles
- ↳ Emblématique de l'apprentissage professionnel

Les situations emblématiques doivent permettre aux apprenants d'appréhender les situations de soin prévalentes qu'ils auront à rencontrer au cours de leur exercice professionnel et de mobiliser l'ensemble des compétences métier. Concernant l'IFSI, une synthèse de ces situations par semestre est présentée en annexe⁶.

3.7. La centration sur les parcours : parcours patient et parcours de santé

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé promeut la prévention et l'éducation pour la santé qui a une place centrale dans le système de soins et dans les politiques de santé avec la notion de parcours de soins et de santé.

Pour s'inscrire dans cette dynamique de parcours, l'équipe pédagogique des instituts développe cette dimension dans les apprentissages en formation en soins infirmiers et aide-soignante à travers différents éléments :

- **la formation clinique** : dans les filières de santé mentale et de chirurgie au sein du GHT, les apprenants ont un parcours de stage qui suit la prise en charge du parcours patient, allant par exemple de l'Unité d'Evaluation et de Réadaptation à l'accompagnement extra-hospitalier (Centre Médico Psychologique, Hôpital de Jour, ...) en passant par l'Unité d'Hospitalisation et l'Unité de Préparation à la Sortie.

Le parcours santé est appréhendé par des stages dans des structures comme Résédia (accompagnement des personnes diabétiques), l'ANPAA (accompagnement des personnes présentant des addictions) ou au sein de d'établissements scolaires (prévention et éducation des jeunes par rapport à des thèmes d'actualité comme le sommeil, ...).

- **la formation théorique** : les apprenants aides-soignants ou infirmiers bénéficient d'enseignements sur les parcours de santé et les situations de soin étudiées incluent la notion de parcours patient. Dans le cadre de l'Unité d'Enseignement de Santé Publique, ils ont un

⁶ Annexe 5 : Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques par semestre

projet conjoint à réaliser en collaboration avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, les structures scolaires...

Un formateur est référent de la thématique Parcours et s'assure de l'inclusion de cette logique dans les deux formations préparées.

IV. Numérique, innovation et expertises plurielles au centre du dispositif d'apprentissage

Outre notre ancrage pédagogique commun, notre dispositif pédagogique place le numérique et l'innovation au cœur des apprentissages dans une volonté d'hybridation de nos formations. A ces deux éléments viennent s'ajouter des domaines d'expertise pluriels des formateurs.

1. Les outils numériques au service des apprenants

En termes d'équipement, l'IFSI, l'IFA et les IFAS bénéficient sur le site de NEVERS d'un réseau Wifi gratuit, d'une salle multimédia comportant 15 ordinateurs en accès libre, de télévisions ou de tableaux interactifs dans chaque salle de TD. Des PC portables sont mis à disposition des apprenants présentant des aménagements d'épreuve en lien avec une déficience.

La plateforme pédagogique Moodle est hébergée sur le serveur d'un prestataire de service mais gérée en interne par l'équipe pédagogique et administrative. Y sont insérés les présentations de semestre et d'UE (IFSI) ou de blocs de compétences et de modules (IFAS, IFA), les supports de cours, les consignes pour les TD et les évaluations. Via l'espace dédié au Centre de documentation et d'Information, les apprenants ont accès à différentes bases de données et liens utiles. La messagerie est utilisée pour tous les échanges d'e-mails collectifs entre formateurs et étudiants/élèves. Une partie des supports de cours mis en ligne sur la plateforme a été sonorisée afin de faciliter l'intégration des connaissances.

La plateforme My Komunoté est une plateforme qui permet aux apprenants d'accéder à l'ensemble de leurs résultats, à l'agenda de leur promotion et à leur agenda personnel.

Le site Internet « IFSI-IFAS-IFA de Nevers-Cosne-sur-Loire-Decize » est un vecteur d'information et de communication hébergé par un prestataire externe mais géré en interne par des formateurs et les assistantes administratives.

Les pages Facebook, Linkedin et Instagram « IFSI-IFAS-IFA du GHT de la Nièvre », ouvertes au public, permettent de communiquer sur l'actualité des structures.

Depuis la rentrée de septembre 2023, les formateurs ont accès à l'ensemble des cours enregistrés de la formation infirmière de l'Université de Franche-Comté dans le cadre d'un partenariat entre les deux universités régionales.

2. Des méthodes pédagogiques innovantes, apprenantes et diversifiées

La crise sanitaire a amené les formateurs à développer des méthodes d'apprentissage en e-learning et a permis de développer une **approche de formation hybride** dont le développement est à poursuivre.

Le support de cette hybridation est en lien avec la **plateforme pédagogique** des instituts Moodle et est accompagné par l'équipe pédagogique. Les méthodes pédagogiques s'appuient sur un dispositif technologique pédagogique diversifié qui est structuré par promotion, par semestre et par unité d'enseignement ou par bloc de compétences avec pour chaque unité ou bloc une arborescence commune.

Des **diaporamas interactifs et des tests en ligne** ont été développés par les formateurs. Ils sont mis à la disposition des étudiants sur la plateforme afin de favoriser l'intégration des connaissances.

Des **boitiers de votes interactifs QUIZZ BOX** sont utilisés pour favoriser l'intégration des connaissances.

Le **logiciel Forméis**, développé en 2018, permet l'accès à l'ensemble des informations concernant les étudiants (identification, notes, stages, suivi pédagogique, tutorats ...), les lieux de stage, les plannings des formateurs, de la documentaliste et de la directrice.

L'**utilisation pluriquotidienne des e-mails** permet également d'échanger avec les apprenants qui ont depuis 2020, une adresse e-mail standardisée.

Le **logiciel COMPILATIO** est utilisé pour repérer les plagiats dans les travaux écrits rendus (fiche de lecture, Travail d'Initiation à la Recherche, ...). En 2022, son utilisation s'est étendue aux analyses de situation. La présentation de ce logiciel aux apprenants permet de les sensibiliser à l'importance de la citation des sources, à la distinction entre similitude et plagiat. Un formateur, référent du logiciel, est responsable du contrôle des différents documents qui lui sont transmis par les étudiants et les élèves.

Un **accès à TEAMS** depuis 2022 permet de poursuivre une **approche hybride débutée en 2020 avec la COVID non seulement pour les enseignements magistraux, les travaux dirigés mais aussi dans le cadre du suivi pédagogique et du tutorat de stage**.

Six tablettes graphiques ont été offertes à l'institut. Elles permettent d'utiliser les outils numériques dans les salles qui n'en sont pas équipées.

La **simulation en santé** est développée en moyenne et basse fidélité. Les instituts se sont dotés en 2021 de **trois systèmes Nordic Recmobile** (système d'enregistrement de débriefing) permettant la réalisation de séquences de mise en situation en simulation, avec mise à distance des observateurs et débriefing. Un mannequin connecté vient compléter ce dispositif lors de la formation aux gestes et soins d'urgence notamment. Depuis 2022, les étudiants et les élèves des

instituts bénéficient d'un accès à la **plateforme MédicActiv** qui leur permet d'avoir accès aux logiciels **SimforHealth** et **SimDose** pour travailler en réalité virtuelle sur les calculs de dose et les compétences professionnelles dans le cadre de situations de soin virtuelles. Les IFAS de Cosne et de Decize sont également équipés de **deux simulateurs à mobilité réduite** qui permettent aux apprenants de se mettre en situation pour démontrer les troubles musculaires et squelettiques mais aussi visuels et auditifs liés au vieillissement ou causés par un accident ou une maladie handicapants.

Depuis 2023, les élèves des instituts bénéficient de trois casques de réalité virtuelle afin de développer une expérience immersive et ludique, de pouvoir réaliser des mises en pratique sans danger et de favoriser l'ancrage des connaissances. Ils sont équipés d'un logiciel sur la communication en santé mentale (PSY-VR) et d'un logiciel sur la gestion des risques et l'hygiène de type chambres des erreurs ce qui permet de travailler les blocs 3 et 5.

L'anglais est dispensé en 1ère année en e-learning et sur les 2 autres années en présentiel avec des assistants en anglais. Une initiation à l'anglais a également été réalisée pour les élèves aides-soignants des 3 IFAS en partenariat avec CCI Formation.

Des séquences sont organisées en interdisciplinarité dans le cadre du service sanitaire avec des étudiants en médecine, en pharmacie, en maïeutique, en kinésithérapie... et dans le cadre de l'unité d'enseignement 3.5 « Encadrement des professionnels de soins » et de modules avec les élèves aides-soignants.

Des actions de santé publique sont également réalisées en partenariat avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Il est à noter une **innovation en 2023 en partenariat avec le Comité Départemental Handisport** mise en place par la référente de l'UE 2.3 Santé, Maladie, Handicap pour permettre aux étudiants infirmiers de 1^{ère} année de se mettre en situation de handicap moteur, auditif ou visuel.

3. Des domaines d'expertise des formateurs pluriels

Les domaines d'expertise des formateurs sont multiples en lien avec la diversité des expériences professionnelles et des diplômes universitaires (masters, diplômes universitaires) et professionnels.

Ainsi, l'équipe rassemble des **connaissances et compétences spécifiques** dans les domaines :

- ↳ **Pédagogiques** : tutorat, simulation, sciences de l'éducation
- ↳ **Spécialités en santé** : éthique, santé publique, manutention, soins d'urgence, douleur, soins palliatifs, approche des troubles psychiques du sujet âgé, toucher-massage, sophrologie, hypnose, management des organisations soignantes, santé au travail, ...
- ↳ **Communication et innovation** : ingénierie pédagogique multimédia, e-santé
- ↳ **Gestion des ressources humaines**

Un **plan de formation continue annuel** permet l'actualisation et l'évolution des domaines d'expertise à travers des actions individuelles et une cohésion pédagogique à travers une action de formation annuelle collective.

La formation 2024-2025 va permettre aux formateurs de développer leurs compétences pédagogiques pour rendre un apprentissage durable via les neurosciences.

V. Projet d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des apprenants en situation de handicap

L'IFSI-IFAS-IFA de NEVERS ainsi que les IFAS de COSNE et de DECIZE sont **accessibles aux apprenants présentant une déficience dont les aptitudes à suivre la formation ont été validées par un médecin agréé**.

Un référent handicap est commun aux instituts : M. Thierry BARBET, cadre de santé formateur à l'IFSI de NEVERS

Les apprenants bénéficient d'un **accompagnement personnalisé par le référent handicap** des instituts du GHT. Dans la mesure du possible, leurs aménagements sont prescrits par la Maison Départementale des Personnes Handicapées et ils peuvent en bénéficier sur présentation de leur certificat médical au référent handicap, si les conditions requises sont possibles au sein des instituts.

Ces dispositifs spécifiques peuvent concerner l'aménagement du temps des épreuves d'évaluation, l'installation dans les salles, l'utilisation de matériel informatique dédié, l'accompagnement par une tierce personne...

Les apprenants concernés sont invités à prendre contact avec le secrétariat et le référent handicap dès le début de leur formation afin de mettre en place les différents aménagements le plus précocement possible. Une **information est faite dès la pré-rentrée** par le référent handicap à l'ensemble des étudiants pour les sensibiliser aux dispositifs potentiels.

Une procédure d'information des personnes en situation de handicap⁷ est jointe en annexe.

Un **partenariat avec Cap Emploi et Réussir 58** est également en cours pour favoriser l'intégration en formation de candidats en situation de Handicap.

⁷ Annexe 4 : Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

Les étudiants et les élèves sont également sensibilisés à la thématique du handicap en formation infirmière avec la mise en place d'un partenariat avec le **Comité Départemental Handisport** pour leur permettre d'appréhender de manière ludique les différents handicaps et avec **l'Agglomération de Nevers dans le cadre du mois de l'inclusion** où les élèves aides-soignants titulaires d'un baccalauréat professionnel des 3 IFAS ainsi que leurs formateurs ont pu participer à un déjeuner dans le noir en octobre 2023.

VI. Prestations offertes à la vie étudiante

Les prestations offertes à la vie étudiante sont formalisées dans divers documents. Elles n'apparaissent pas de manière exhaustive dans ce projet.

Concernant la restauration, il est à noter une évolution significative sur le site de NEVERS, puisque les apprenants peuvent déjeuner au restaurant universitaire temporaire qui a été aménagé à proximité du site. Les apprenants boursiers peuvent s'y restaurer pour un tarif préférentiel à 1€ et les autres à un tarif de 3,30€. Ce restaurant est également ouvert aux élèves aides-soignants et ambulanciers sur présentation de leur certificat de scolarité. Il en est de même au self du CHAN.

Sur les IFAS de COSNE et de DECIZE, les élèves ont accès au self des Centres Hospitaliers respectifs.

Il existe également une **association étudiante** : Les Seringues de NEVERS en charge des actions de vie étudiante. Elle regroupe les apprenants infirmiers, aides-soignants et ambulanciers. Un représentant de l'IFSI siège au bureau des étudiants interassociatif. Les apprenants peuvent bénéficier de différentes réductions dans les commerces de la ville depuis cette rentrée.

Le partenariat avec **NeverSup** et le travail en étroite collaboration avec le **service Enseignement Supérieur de l'Agglomération de NEVERS** permet aux apprenants au statut universitaire ou non d'être associés à l'ensemble des projets se déroulant sur la ville (Journée d'intégration commune à l'ensemble des formations, Gala des Etudiants, Aquatlon, ...). Les apprenants des différentes formations vont également participer à **l'Hackathon organisé par le Village by CA** le 7 novembre 2024 avec 7 autres formations d'enseignement supérieur (IPMR, ESAAB, ISAT, CSND, ...) sur le thème « Bien vieillir et Santé sur le territoire ».

VII. Perspectives 2024-2025 : un engagement collectif pour réduire et prévenir les ruptures et les abandons en cours de formation et les fuites des nouveaux diplômés vers d'autres territoires

Deux axes d'évolution en lien avec la démarche continue d'amélioration de nos pratiques pédagogiques et les projets stratégique et managérial des instituts ont fait l'objet d'un travail en équipe en 2024 et sont en cours de mise en œuvre depuis septembre 2024 : **la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la réussite pour les étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année et une étude sur les motivations des apprenants sur leur choix d'orientation professionnelle.** **Différents projets** vont également être mis en place.

1. Le projet d'accompagnement à la réussite des étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année

1.1. Analyse des causes de ruptures et des abandons de parcours

Le **nombre d'interruptions** en 1^{ère} année de formation infirmière est passé de 8,6% en 2021 à 14,1% en 2022, à 33,8% en 2023 et à 20,42% en 2024. Le **profil des étudiants** s'est également modifié avec plus d'un tiers d'étudiants issus d'un baccalauréat professionnel ce qui représente entre 45 et 50 étudiants depuis 2022 avec une diminution de la représentativité des étudiants titulaires d'un baccalauréat général. Il est également constaté **un nombre de redoublants en augmentation** avec un seuil record en 2023 (17) qui est passé à 12 en 2024.

Pour explorer les facteurs d'échecs à la session 1 du semestre, des entretiens ont été menés conjointement par la directrice et les formateurs référents auprès de 65 étudiants en 2023 et de 55 étudiants en 2024 qui ont obtenu 20 ECTS et moins. Ces entretiens ont également permis la mise en place d'axes d'amélioration ou de projets de réorientation. Ainsi, deux étudiants infirmiers ont intégré la formation aide-soignante en septembre 2023, 3 en février 2024 et 2 en septembre 2024 sur les IFAS du GHT de la Nièvre. Parmi les autres interruptions, il est difficile de voir si d'autres étudiants ont intégré des IFAS ou des IFAP en dehors du territoire.

L'analyse des données recueillies permet d'objectiver sur 2023 et 2024, une **relation entre les résultats obtenus au semestre 1 et le type de baccalauréat** : ainsi, les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel ont obtenu un nombre moyen d'ECTS inférieur aux bacheliers généraux et technologiques. Ce résultat est toutefois à nuancer pour les étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel et d'un diplôme d'Etat d'aide-soignant. Ils sont également davantage en situation de redoublement et en interruption de formation.

Suite à cette analyse, un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer un projet d'accompagnement à la réussite pour les étudiants de 1^{ère} année afin de diminuer le taux d'interruption en formation. Par réussite, nous entendons passage en 2^{ème} année ou bien projet de réorientation investi par l'apprenant.

1.2. Le dispositif d'accompagnement à la réussite des étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année

Ce dispositif en cours de réalisation est présenté en annexe du projet⁸.

Il est basé sur des **tests de positionnement en Mathématiques, Français, Biologie et Anatomie et un entretien de positionnement avec le formateur référent de suivi pédagogique** pour l'ensemble des étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année.

Après analyse des tests, des **groupes seront constitués en fonction des résultats** avec une limite de 50 étudiants (faisabilité en regard de l'effectif formateur). Un temps de rencontre avec le formateur de suivi pédagogique sera prévu afin de contractualiser avec les étudiants ciblés l'engagement dans le dispositif d'accompagnement. Il est convenu que **l'étudiant s'engage volontairement dans le dispositif** afin de pouvoir en dégager des bénéfices. Le cas échéant, il ne sera pas inclus dans celui-ci.

L'accompagnement consistera en des temps en présentiel pour les étudiants ciblés et en distanciel pour les autres, en lien avec des TD d'UE déterminées. Il ne s'agit pas de rajouter du temps supplémentaire au planning pour les étudiants ciblés pour ne pas générer davantage de difficultés.

Une **évaluation du dispositif sera prévue en fin de 1^{ère} année** et réalisée par le formateur référent de suivi pédagogique.

2. Analyse de l'insertion professionnelle sur le territoire et sur les raisons éventuelles des fuites vers d'autres régions

Un **recueil de données sur l'insertion professionnelle** est en cours de réalisation pour **déterminer les motivations des apprenants dans leur choix d'exercice** sur l'ensemble des formations.

Ce recueil de données est réalisé par l'une des assistantes administratives lors d'un entretien téléphonique afin de favoriser un nombre important de retour.

L'analyse descriptive des données figure en annexe⁹.

Une analyse inférentielle est en cours de réalisation.

Pour la formation en soins infirmiers, sur les 2/3 de réponses recueillies (59 réponses sur 82 diplômés), il ressort que :

⁸ Annexe 8 : Dispositif d'accompagnement à la réussite des étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année

⁹ Annexe 9 : Analyse descriptive des résultats de l'enquête insertion professionnelle des diplômés 2024 IFSI

- ↳ **40 étudiants ont choisi d'exercer sur le territoire dont 32 sur la Nièvre soit respectivement 68% et 54%.** 13 exercent sur l'établissement support et 6 sur des établissements du GHT. 3 sont en poursuite de formation.
- ↳ **35 sont recrutés de manière pérenne** (CDI ou stagiaire de la FPH)
- ↳ **les 4 principaux motifs de leur choix d'exercice sont :**
 - 1) La proximité géographique avec l'environnement familial
 - 2) La typologie du poste proposé
 - 3) Le fait d'avoir déjà effectué un stage dans l'unité
 - 4) Les plages horaires de travail proposées

Le type de contrat, la dynamique des équipes, la rémunération et la réputation de la structure ne viennent qu'après.

- 3. Aménagement de parcours des candidats titulaires du DEAS pour l'entrée directe en deuxième année de formation**
- 4. Organisation des 80 ans des instituts en collaboration avec la Croix-Rouge et les apprenants des différentes formations**

VIII. Le projet pédagogique IFSI

1. La procédure de sélection pour entrer en formation infirmière

Elle est régie par l'arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier.

Sur l'IFSI de NEVERS, la sélection des candidats peut se faire par 2 voies :

↳ **La voie directe** réservée aux personnes titulaires d'un baccalauréat ou d'une équivalence, âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre de l'année d'entrée en formation, qui sont néo bacheliers ou en réorientation scolaire : **admission via Parcoursup**. 85 places minimum sont ouvertes pour ce mode d'accès.

L'examen de la brique 4 concernant les motivations pour l'entrée en formation des candidats est effectuée par l'ensemble des formateurs de l'équipe pédagogique à l'aide d'une grille de cotation validée par les membres de la Commission d'Examen des Vœux de la région Bourgogne.

Cet examen se fait de manière anonyme par voie dématérialisée.

La voie de la formation professionnelle continue réservée aux personnes justifiant d'au moins 3 ans de cotisation à taux plein à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection : **admission via des épreuves de sélection écrites (français et mathématiques) et un entretien oral basé sur la remise d'un dossier, portant sur l'expérience professionnelle et les motivations du candidat**. Pour notre institut, le nombre de places réservées est de 33% du nombre total d'étudiants à admettre en 1ère année soit un total de 42 places.

Les épreuves écrites sont organisées le même jour à la même heure pour l'ensemble des IFSI de la région Bourgogne et les sujets sont identiques pour tous.

Les corrections des épreuves sont effectuées par un binôme de formateurs de l'IFSI pour lequel les candidats ont postulé. La procédure de jury d'admission et d'affichage des résultats est commune à l'ensemble des instituts.

2. L'organisation pédagogique

La formation à l'institut est organisée en unités d'enseignement et s'inscrit dans une logique de compétences.

Elle est assurée par des **formateurs permanents** de l'institut et des **intervenants extérieurs experts dans leur domaine** (infirmiers, pharmaciens, membres d'associations, universitaires, médecins, psychologues...).

2.1. Les enseignements

Chaque formateur est référent d'unités d'enseignement réparties sur l'ensemble des semestres. Il élabore les séquences de formation en conformité avec le référentiel de formation et le projet pédagogique, les met en œuvre, les évalue et les réajuste chaque année. Il prépare et anime les activités pédagogiques. Il conçoit les sujets d'évaluation, les guides de correction et les grilles d'évaluation des 1ères et 2èmes sessions. Il est responsable du déroulement de l'évaluation, des corrections de copies et du relevé de notes.

2.2. Le suivi pédagogique

Les finalités du suivi pédagogique sont les suivantes :

- ﴿ l'accompagnement de l'étudiant dans son développement personnel en prenant en compte ses besoins, ressources, axes d'amélioration, ...
- ﴿ la définition d'un cadre contenant propice à la formation :
 - appréciation du respect du règlement intérieur
 - respect des échéances des rendus des travaux
 - assiduité et posture adaptée lors des CM, TD, TP, en formation clinique
- ﴿ l'accompagnement au développement d'une réflexivité (auto-réflexivité) pour aider l'étudiant à avoir un regard critique, une réflexion sur sa façon d'apprendre
- ﴿ l'appréciation et l'évaluation du développement des compétences de l'étudiant
- ﴿ l'accompagnement dans l'acquisition d'une autonomie dans le cursus de formation pour favoriser le processus de professionnalisation

Chaque formateur est également référent d'un groupe de 8 à 10 étudiants par année de formation et ce, sur l'ensemble de la formation.

Un temps de suivi pédagogique individuel et institutionnel est programmé chaque semestre, au retour du stage pour en faire le bilan et proposer sa validation à la CAC. D'autres rencontres peuvent être posées à l'initiative de l'étudiant, du formateur ou du directeur. Le processus de suivi pédagogique a fait l'objet d'une validation à l'ICOGI 2021.

Un entretien de positionnement est réalisé en début de formation pour pouvoir inscrire l'apprenant dans un dispositif de progression pédagogique individualisé. Cet entretien est réalisé au maximum dans les 3 semaines précédant le départ en stage de semestre 1, à partir de l'outil support, de la fiche de parcours et d'auto-positionnement, qui seront remobilisés à l'issue du retour du stage.

Un contrat pédagogique est instauré pour chaque étudiant de première année IFSI. Il prend en compte ses ressources et ses besoins ainsi que ses points d'amélioration. Une synthèse de chaque rencontre est tracée dans le dossier de l'étudiant (logiciel Forméis). D'autres rencontres collectives avec le référent de suivi pédagogique sont également organisées, lors des retours en cours de stage pour travailler les analyses de situation.

2.3. L'accompagnement en stage

Chaque formateur est référent de plusieurs lieux de stage et ce sur les différentes formations proposées par l'institut. La visée est de renforcer le partenariat avec le terrain, d'accompagner les étudiants dans le développement de leurs compétences ainsi que les équipes soignantes dans la mise en œuvre du tutorat, ainsi que la pluriprofessionnalité et le décloisonnement des formations.

2.4. La guidance du travail d'initiation à la recherche

Chaque formateur assure enfin la guidance d'un groupe d'étudiants dans le cadre du travail d'initiation à la recherche.

2.5. Les réunions pédagogiques et d'information¹⁰

Des réunions pédagogiques ou d'information animées par le directeur sont organisées bimensuellement en équipe pluridisciplinaires afin de travailler les projets de formation en cours, de valider des modalités pédagogiques et d'analyser les situations individuelles d'apprenants. Ces réunions ont également une vocation d'information sur les projets en cours.

Des réunions animées par le directeur sont également programmées avec les coordonnateurs pédagogiques de l'ensemble des formations.

2.6. La commission d'évaluation

Une commission d'évaluation animée par le coordonnateur pédagogique valide les sujets, les guides de correction et de notation de chaque UE.

2.7. La planification pédagogique

La planification des enseignements et de l'alternance est assurée par le coordonnateur pédagogique IFSI.

2.8. La gestion administrative

Deux assistantes administratives assurent la gestion administrative de la formation en soins infirmiers. Une organisation administrative commune pour le GHT a été mise en place en 2022, notamment par un pilotage commun du secrétariat de l'ensemble des instituts.

2.9. Les équipements

Les locaux permettent de proposer des activités en promotion (amphithéâtre) comme en groupe (12 salles de TD). Ces salles sont toutes équipées de matériel vidéo ou de téléviseurs et 6 salles sont équipées de tableaux interactifs. Les salles de TP permettent aux étudiants de s'exercer et s'entraîner à effectuer des soins techniques.

La gestion des salles s'effectue sur le logiciel Forméis.

¹⁰ Annexe 7 : Planification des réunions pédagogiques et des instances

3. La politique de stage

La formation infirmière est une formation en alternance. 50% du temps de formation se déroule en milieu clinique.

Le stage est un lieu d'acquisition et d'intégration des connaissances, de développement des compétences et de professionnalisation. L'étudiant est en situation réelle. Par la confrontation à des situations de soins variées, par l'observation, par l'échange avec les soignants, par le questionnement, par la démarche réflexive, il développe progressivement ses compétences.

Nos objectifs en matière d'apprentissage cliniques sont de :

- ﴿ Permettre à chaque étudiant de bénéficier d'un parcours de stage professionnalisant,
- ﴿ Garantir l'équité entre les étudiants en termes de parcours,
- ﴿ Maintenir et développer le partenariat avec les différentes structures d'accueil des stagiaires,
- ﴿ Formaliser une cartographie des offres de stage.

La gestion des stages est assurée par la référente des stages et du tutorat. Un projet de gestion des stages en France et à l'international est valide depuis l'année précédente.

Les modalités d'évaluation de la qualité du stage par les apprenants et par les structures sont en cours de réajustement et de développement.

4. La liste des stages

Les lieux d'accueil des stagiaires sont situés dans un périmètre territorial. A partir du 2^{ème} stage, les étudiants peuvent partir en dehors de ce périmètre.

TABLEAU RECAPITULATIF DES STRUCTURES EN FONCTION DES TYPOLOGIES

SCD	SLD/SSR	SIC/LV	PSY/SM	SIC/LV OU SLD/SSR
CHAN	CHAN	CHAN	CHAN	EHPAD
POLE A	POLE A	HYGIENE	PEDOPSYCHIATRIE (HDJ, CMP, Centre crise adolescents)	CCAS NEVERS DANIEL BENOIT
DEMM/NEUROLOGIE	MEDECINE PHYSIQUE READAPTATION	POLE A	CH PIERRE LOO	MARION DE GIVRY NEVERS
MEDECINE GENERALE	POLE G	HEMODIALYSE	• PAM Nevers	ARPAGE St GENEST NEVERS
NEPHROLOGIE	SSR Colbert	POLE B	UH (Pré-Poitiers)	CCAS HENRI MARSAUDON V.VAUZELLE
HOPITAL DE JOUR POLE A	MAPAD Clerget	USM PENITENTIER	HDJ	LES FEUILLANTINES MAGNY-COURS
U. SOINS SUPPORT PALLIATIF	SLD Colbert	POLE F	CATT	RESIDENCE PIERRE BEREGOVOY IMPHY
POLE B	EHPAD Pignelin	SAU	CMP	LES FORGES ROYALES GUERIGNY
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	CH DECIZE	CH DECIZE	CESAM	NOTRE DAME DE LA PROVIDENCE V.VAUZELLES
SERVICE MEDECINE INFECTIEUSE	SLD	UPATOU	• PAM Nord	LE COSAC LA CHARITE SUR LOIRE
CHIR DIGESTIVE URO-ORL	SSR	CONSULTATIONS EXTERNE	UH CHS La Charité	LES OPALINES LA CHARITE SUR LOIRE
POLE C	Les Sables Roses	CH COSNE/LOIRE	HDJ Cosne	LE CHAMP DE LA DAME V.LES NARCY
U.SOINS INTENSIF CARDIO	Les Chaumes D'Aron	UPATOU	CMP Cosne	LE BLAUDY PRECY(18)
CARDIOLOGIE	CH COSNE/LOIRE	CH CLAMECY	HDJ Clamecy	CORBIGNY
PNEUMOLOGIE	SSR	UPATOU	CMP Clamecy	MOULINS-ENGILBERT
CHIR VASCULAIRE THORACIQUE	EHPAD	POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE	CMP-CATT La Charité	CHATEAU MORLON CERCY LA TOUR
POLE D	USLD	CONSULTATIONS URGENCES	CATT Corbigny	LES JARDINS DE LAIGNES DONZY
ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE	CH CLAMECY	AURA Auvergne	• PAM Sud	LES PETITES PROMENADES VARZY
BLOC OPERATOIRE	SLD	MEDECINE TRAVAIL APERAM	UH (Pré-Poitiers)	LORMES
CHIRURGIE AMBULATOIRE	Maison de retraite	IDE ASDIA	HDJ Decize	LE PRE RAS D'EAU SANCOINS
POLE E	CH HENRI DUNANT	RESEAU EMEURAUDE	CMP Decize	REVENAZE LA GUELACHE
OBSTETRIQUE	SSR	RESEDA	CATT Decize	SAINT BENIN D'AZY
GYNÉCOLOGIE	SLD 1 ^{er}	EFS	CATT Chatillon en Bazois	LE CERCLE DES AINES NEVERS
PEDIATRIE	EHPAD 2 ^{me}	IME MOURON (CHPL)	CATT Guérigny	LA MAISON DES VERDIAUX FOURCHAMBault
NEONATALOGIE	EHPAD Val de Loire	IME C. JOLY MARZY	CATT Imphy	LES OCRIERES ST AMAND EN PUISAYE
POLE F	EHPAD Les Magnolias	VILLE DE NEVERS	CATT St Pierre	RIVE DE LOIRE COSNE/LOIRE
SAU	CH CHÂTEAU-CHINON	Crèche Calinours	• PRI	LE CLOS ST SAULGE
REANIMATION POLYVALENTE	SLD	Crèche Souricette	USP 1	LES LOGIS DU NIVERNAIS DORNES
POLE G	Maison de Retraite	Crèche Clapotis	USP 2	SAINT SATUR
MEDECINE GERIATRIQUE	CLS St PIERRE LE MOUTIER	CCAS DE NEVERS	UER	
CH DECIZE	SLD	SSID NEVERS	SSID NEVERS	Géronto-Psy
CHIRURGIE	EHPAD	CRECHE DE L'URSON COSNE	SSID NEVERS	HDJ La Charité
MEDECINE BG	CLS LUZY	EDUCATION NATIONNALE	• Structures médico-sociales	
MEDECINE D	SLD	EPAGRICOLE (LYCEE CHALLUY)	MAS	
CARDIOLOGIE	EHPAD	CENTRE DE SOINS DE NEVERS	IME Mouron	
BLOC OPERATOIRE	Maison de retraite	AT'HOME NEVERS	CLINIQUE LE TREMBLAY	
SOINS POST INTERVENTIONNEL	CH SANCERRE	CROIX ROUGE	ADAPEI URZY	
UPATOU	SSR	SSID NEVERS	CME	
CH COSNE/LOIRE	SLD	SSID St BENIN D'AZY	MAS	
MEDECINE	LE RECONFORT Tannay	SSID MONTSAUCHE LES SETTONS	FAM	
UPATOU	LA VENERIE Chamblemy	SSID CERCY LA TOUR	APF	
CH CHÂTEAU-CHINON	LE PASORI COSNE/LOIRE	SSID CORBIGNY		
Médecine	CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS	CSI CHATILLON EN BAZOIS		
CH CLAMECY		CSI St BENIN D'AZY		
Médecine		CSI LUZY		
UNITE SOINS CONTINUS		CSI LUCENAY-LES-AIX		
UPATOU		CSI CORBIGNY		
CH HENRI DUNANT		Service Mobile de Coordination La Machine		
MEDECINE		SSIAD		
CH LORMES		St PIERRE LE MOUTIER		
MEDECINE		COSNE SUR LOIRE		
POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE		SANCOINS		
CHIRURGIE COURT SEJOUR		LORMES		
CHIRURGIE LONG SEJOUR		LA CHARITE/PREMERY		
MEDECINE ONCOLOGIQUE		CLAMECY		
CHIRURGIE AMBULATOIRE		POUILLY/LOIRE		
BLOC/REVEIL		DECIZE		
CONSULTATIONS URGENCES		FOYER DE MARIGNY		
		APF		
		CAMP'S ET MDA fil d'Ariane		

5. Les calendriers

L'organisation d'année :

ORGANISATION ANNÉE UNIVERSITAIRE IFSI 2024-2025

Mis à jour le : 27/01/2024 Par : Danièle AUGENDRE - Version 1

Année Universitaire	ECTS	2024												2025												
		Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février											
2024	PROMO	19/08 28/08 02/09 09/09 16/09 23/09 30/09 07/10 14/10 21/10 28/10 04/11 11/11 18/11 25/11 02/12 09/12 16/12 23/12 30/12 06/01 13/01 20/01 27/01 03/02 10/02 17/02																								
2025		25/08 01/09 08/09 15/09 22/09 29/09 06/10 13/10 20/10 27/10 03/11 10/11 17/11 24/11 01/12 08/12 15/12 22/12 29/12 05/01 12/01 19/01 26/01 02/02 09/02 16/02 23/02																								
IFSI Semestre 1	2024-2027	Rattr. Rattr.	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	S1	S1	S1	S1	I	I	I	I	I	I	I	S2	S2	
IFSI Semestre 3	2023-2026	Rattr. Rattr.	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	S3	S3	S3	S3	S3	S3	S3	S3	S3	S3	S3	I	I	
IFSI Semestre 5	2022-2025	Rattr. Rattr.	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	S5	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	

Année Universitaire	ECTS	2024												2025												
		Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août													
2024	PROMO	24/02 03/03 10/03 17/03 24/03 31/03 07/04 14/04 21/04 28/04 05/05 12/05 19/05 26/05 02/06 09/06 16/06 23/06 30/06 07/07 14/07 21/07 28/07 04/08 11/08 18/08 25/08																								
2025		02/03 09/03 16/03 23/03 30/03 06/04 13/04 20/04 27/04 04/05 11/05 18/05 25/05 01/06 08/06 15/06 22/06 29/06 06/07 13/07 20/07 27/07 03/08 10/08 17/08 24/08 31/08																								
IFSI Semestre 2	2024-2027	S2	S2	S2	S2	S2	S2	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	
IFSI Semestre 4	2023-2026	I	I	I	I	I	I	SESA	I	I	I	I	S4													
IFSI Semestre 6	2022-2025	S6.1	S6.1	S6.1	S6.1	S6.1	S6.1	I	I	I	I	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	S6.2	

Institut
Stage

2 jours de SESA semaine du 28/04 (Lundi 28 et mardi 29 avril) post semaines d'actions semaine du 7 avril
PLAN DE CLASSEMENT : TSN4 PLANIFICATIONS / TSN-1 ANNUELLE / DOSSIER : ORGANISATION_FORM_IFSI_ANNEE-UNIVERSITAIRE

UE1.1 Psychologie, Sociologie, Anthropologie	3	Travail écrit individuel à partir d'un article avec repérage des concepts utilisés par l'auteur	- Justesse dans les repérages des concepts	Vendredi 24 janvier 2025 10h-12h
UE1.3 Législation, Éthique, Déontologie	2	Évaluation écrite des connaissances	- Exactitude des connaissances, justesse dans l'utilisation des notions	Mardi 28 janvier 2025 9h-11h
UE 2.1 Biologie fondamentale	1	Évaluation écrite de connaissances	- Exactitude des connaissances	Vendredi 8 novembre 2024 10h30-11h30
UE 2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions	3	Évaluation écrite des connaissances	- Exactitude des connaissances	Mercredi 29 janvier 2025 10h-12h
UE 2.4 Processus traumatiques	2	Évaluation écrite des connaissances	- Exactitude des connaissances - Justesse dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques	Lundi 27 janvier 2025 13h-14h
UE 2.10 Infectiologie Hygiène	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage	- Identification des règles d'hygiène, pertinence de l'argumentation dans leur utilisation	Lundi 27 janvier 2025 15h15-16h15
UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques	2	Évaluation écrite des connaissances	- Exactitude des connaissances, compréhension des mécanismes	Jeudi 30 janvier 2025 9h-10h30
UE 3.1 Raisonnement et Démarche Clinique Infirmière	2	Épreuve orale présentation d'analyse d'une situation, réalisée en groupe restreint	- Pertinence de l'analyse - Clarté de la présentation	Jeudi 30 janvier 2025 13h-17h
UE 4.1 Soins de Confort et de Bien-être	2	Épreuve orale individuelle à partir d'une situation vécue en stage, autour des notions de dépendance, intimité, pudeur, dignité....	- Compréhension des éléments clés de la situation - Mobilisation des valeurs et des concepts dans la réflexion	Mardi 28 janvier 2025 13h30-17h30 ou Mercredi 29 janvier 2025 13h30-17h30
UE 5.1 Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens	2	Épreuve orale présentation de l'analyse d'une situation réalisée en groupe restreint	- Pertinence dans l'utilisation des connaissances et des concepts	Jeudi 30 janvier 2025 13h-17h

UE 6.1 Méthodes de travail	2	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte	- Efficacité du résultat - Respect de la méthode de fiche de lecture - Présentation claire, organisée	Rendu le Jeudi 18 décembre 2024 à 12h au plus tard
UE 6.2 Anglais	2	Présence et Participation active 80% des exercices effectués et 80% de réussite	- Justesse du vocabulaire	Date de clôture plateforme Lundi 27 janvier 2025 à 12h

(*) Évaluations de rattrapage entre le 18 et le 26 août 2025 inclus

Le calendrier avec les jours et plages horaires précis sera établi ultérieurement

↳ Semestre 2 : semaines des 16 et 23 juin 2025

(*) Évaluations de rattrapage entre le 18 et le 26 août 2025 inclus

↳ Le calendrier avec les jours et plages horaires précis sera établi ultérieurement

↳ Semestre 3 : semaine du 6 novembre 2023

Unités d'Enseignement	ECTS	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation	Dates/Plages horaires
UE 1.2 Santé publique et économie de la santé	3	Écrit en groupe Étude de population avec identification des besoins de santé (<i>En lien avec SESA</i>)	- Cohérence dans l'utilisation de la démarche de santé publique - Fiabilité des informations traitées - Justesse dans l'identification des besoins de santé - Pertinence dans l'utilisation des outils	Rendu du travail Vendredi 8 novembre 2024 12h
UE 2.5 Processus inflammatoires, infectieux	2	Évaluation écrite de connaissances	- Exactitude des connaissances	Mardi 5 novembre 2024 13h30-14h30
UE 2.8 Processus obstructifs	2	Évaluation écrite de connaissances	- Exactitude des connaissances	Mardi 5 novembre 2024 15h30-16h30

UE 2.11 Pharmacologie, thérapeutique	1	Évaluation écrite des connaissances	- Exactitude des connaissances - Compréhension des mécanismes	Mercredi 6 novembre 2024 10h30-12h
UE 3.2 Projet de soins infirmiers	1	Oral (<i>avec 3.3 et 5.3</i>) en groupe restreint Élaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation	- Prise en compte du contexte pluri professionnel - Pertinence dans la présentation des éléments de négociation - Rigueur dans les éléments de traçabilité du projet	Vendredi 8 novembre 2024 8h-12h
UE3.3 Rôles infirmiers organisation du travail inter professionnalité	1	Oral (<i>avec 3.2 et 5.3</i>) en groupe restreint Présentation des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin	- Identification du champ d'intervention des différents acteurs dans le projet de soin	Vendredi 8 novembre 2024 8h-12h
UE 4.2 Soins relationnels	2	Analyse d'un entretien infirmier	- Pertinence et cohérence dans l'analyse d'un entretien infirmier et positionnement de l'étudiant	Jeudi 7 novembre 2024 8h30-10h30
UE 4.6 Soins éducatifs, préventifs	2	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts	- Pertinence dans l'utilisation des concepts - Qualité de l'analyse	Mercredi 6 novembre 2024 8h30-9h30
UE 5.3 Communication et conduite de projet	4	Oral (<i>avec 3.2 et 3.3</i>) en groupe restreint Élaboration d'un projet de soins	- Pertinence dans la prise en compte des éléments du contexte dont la situation relationnelle - Cohérence dans la hiérarchie des actions à mener - Détermination des éléments de négociations du projet - Justesse dans l'utilisation des outils de soins.	Vendredi 8 novembre 2024 8h-12h

UE 6.2 Anglais	2	Épreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant	Justesse du vocabulaire	Lundi 4 novembre 2024 11h-12h
-------------------	---	--	-------------------------	-------------------------------------

(*) Évaluations de rattrapage entre le 18 et le 26 août 2025 inclus

Le calendrier avec les jours et plages horaires précis sera établi ultérieurement

↳ Semestre 4 : semaine du 5 mai 2025

↳ (*) Évaluations de rattrapage entre le 18 et le 26 août 2025 inclus

↳ Le calendrier avec les jours et plages horaires précis sera établi ultérieurement

↳ Semestre 5 : semaine du 27 janvier 2025

↳ (*) Évaluations de rattrapage entre le 7 et le 11 avril 2025 inclus

↳ Le calendrier avec les jours et plages horaires précis sera établi ultérieurement

↳ Semestre 6 : semaines des 31 mars et 7 avril 2025

IX. Le projet pédagogique IFAS

1. Préambule

Le premier projet pédagogique commun aux trois IFAS a été élaboré en 2017 par la directrice et l'ensemble des formateurs des trois instituts lors de temps de rencontres communs.

Il reposait sur des valeurs, une philosophie, une politique d'évaluation et d'alternance communes. Il a été réactualisé chaque année dans chaque IFAS. Il reposait sur des éléments incontournables déterminés par l'ensemble des formateurs. Chacun des modules de formation était revisité au travers du prisme de la compétence. Il ne s'agissait pas seulement d'un listing de contenus à délivrer mais aussi d'une philosophie de formation et de méthodes pédagogiques diversifiées permettant à chacun selon ses moyens d'utiliser les unes ou les autres. **Un calendrier commun des évaluations et des évaluations identiques étaient élaborés chaque année par l'ensemble des formateurs.**

Un nouveau projet a été travaillé par l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives des instituts IFSI-IFAS du GHT de la Nièvre courant 2020 : le projet stratégique partagé de formation où sont précisées les différentes orientations pour 2020 à 2025. Il est décliné en projet pédagogique partagé qui comprend un socle commun valable pour l'ensemble des formations (finalités, valeurs, principes) et un socle spécifique par typologie de formation. Ce socle spécifique a été entièrement revu avec la mise en place du nouveau référentiel de formation aide-soignant, conformément à l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Des réunions de travail interIFAS avec l'implication de formateurs IFSI volontaires ont permis d'élaborer un nouveau process pédagogique commun aux 3 IFAS comprenant 4 piliers : la sélection, le stage, l'ingénierie pédagogique et l'accompagnement individualisé des apprenants.

2. Les orientations du projet

Elles se situent à trois niveaux :

➤ **Partage des ressources multimédia, pédagogiques et documentaires entre les 3 IFAS**

Les élèves des IFAS peuvent bénéficier d'identifiants pour se connecter à distance sur la plateforme pédagogique, que ce soit à l'IFAS ou à leur domicile.

La plateforme permet ainsi aux élèves de pouvoir accéder aux supports d'enseignement des IFAS mais aussi de partager des ressources documentaires. L'accès au Centre de Documentation de l'IFSI aussi bien qu'à celui des Centres Hospitaliers supports notamment celui de NEVERS est également possible pour l'ensemble des élèves.

➤ **Déploiement d'une démarche assurance qualité** en lien avec les référentiels QUALIOPI et HCERES avec élaboration de procédures / protocoles / modes opératoires communs à l'ensemble des instituts mais aussi déclinables dans chaque structure de manière spécifique pour certains éléments. Cette démarche est pilotée par le coordonnateur pédagogique et administratif a abouti à la certification des instituts (METH.I.S.Q comme l'IFSI) obtenue depuis mars 2021 et au référencement QUALIOPI revalidé en novembre 2023.

➤ **Développement des projets de simulation en santé et d'innovation pédagogique**

Les IFAS (sauf DECIZE) sont dotés d'un tableau interactif qui doit permettre de développer avec les élèves d'autres modalités pédagogiques mais qui est à ce jour insuffisamment utilisé. Il existe également une mutualisation du matériel et des formateurs de l'IFSI de NEVERS concernant l'AFGSU (Attestation de Formation aux Soins d'Urgence) et la manutention. Les élèves se rendent sur NEVERS pour bénéficier de la formation AFGSU qui est basée sur la simulation en santé et la manutention / ergonomie est mutualisée également pour les 3 IFAS depuis cette année.

Un projet de simulation a été élaboré. Il vise à utiliser la simulation moyenne et haute-fidélité pour appréhender non seulement la gestion de situations techniques et relationnelles mais aussi la collaboration en équipe pluri professionnelle, notamment aides-soignants / infirmiers.

L'IFAS de NEVERS est également doté de QUIZZ BOX qui peuvent être partagées pour réaliser des évaluations formatives interactives.

De même, la plateforme pédagogique permet de développer des activités pédagogiques tel les forums d'échanges, ...

3. Les procédures de sélection des élèves aides-soignants mutualisées sur les 3 IFAS du département

Conformément à l'arrêté du 7 avril 2020 modifié relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture, **les candidats admis en formation aide-soignante sont sélectionnés sur la base d'un dossier et d'un entretien destinés à apprécier leurs connaissances, leurs aptitudes et leur motivation, sans condition de diplôme** et sont classés sur une liste unique.

Il est à noter que dans le cadre du GHT, **les épreuves de sélection sont mutualisées sur l'ensemble des IFAS**. L'étude des dossiers et l'entretien oral de sélection se déroulent sur le même site à savoir l'IFAS de NEVERS avec une grille commune.

Les jurys des épreuves sont également mutualisés avec une représentativité assurée de chacun des instituts tant au niveau des formateurs présents que des professionnels aides-soignants.

Il existe également un seul jury d'admission pour les 3 IFAS présidé par la Directrice des IFAS du GHT et composé de membres des 3 instituts.

Certains candidats sont dispensés de cette sélection (ASHQ, agents de service, apprentis) sous réserve de respecter certaines conditions.

4. La politique de stage

4.1. Une gestion centralisée des places de stage

Suite à la demande des acteurs de terrain, **la gestion des demandes de stage est unique pour l'ensemble des instituts de formation du GHT depuis cette rentrée. Le coordonnateur pédagogique et administratif commun aux 3 IFAS est en charge de la coordination des stages des 3 instituts, en collaboration avec la référente de stage IFSI.**

Ce process a un impact positif dans l'équité de répartition des places de stage entre les instituts en mutualisant les places et en offrant des opportunités pour les apprenants sur l'ensemble des structures du GHT. Il permet aussi d'avoir une **vision globale du dispositif** dans un contexte constraint pour certaines structures d'accueil. De plus, la logique de GHT favorise les relations avec l'ensemble des acteurs de terrain, notamment à **travers les liens de proximité entre la coordinatrice des soins du GHT et la directrice des instituts** qui participe à l'ensemble des instances territoriales et peut ainsi développer des relations privilégiées avec les responsables d'encadrement de différentes structures. Cependant avec la mise en place des cursus multiples avec une durée de stage variable et des départs en stage en continu, cela s'avère très complexe à gérer pour une seule personne.

De manière plus opérationnelle, avec le logiciel de gestion Forméis, **ce process est dématérialisé** avec des données directement rentrées par les référents de stage qui permettent aux formateurs de chaque site d'organiser le parcours de stage des élèves. La liste des stages est identique à celle figurant dans le projet pédagogique IFSI.

LISTE DES STRUCTURES DE STAGE

Soins courte durée	Personnes âgées	Handicap physique/psychologique
CHAN	EHPAD LES JARDINS DE LAIGNES DONZY	LE PASORI COSNE/LOIRE
SAU	CHAN	CLINIQUE LE TREMBLAY
REANIMATION POLYVALENTE	MAPAD Clerget	EAM BEAUVALLON
U.SOINS INTENSIFS CARDIO	EHPAD Pignelin	CH HENRI DUNANT
CARDIOLOGIE	MEDECINE GERIATRIQUE	SMR
CHIR VASCULAIRE THORACIQUE	SSR Colbert	CHPL
ORTHOPEDIE-TRAUMATOLOGIE	SLD Colbert	UH CHS La Charité
USSP	LA MAISON DES VERDIAUX	UH (Pré-Poitiers)
HEPATO-GASTRO-ENTEROLOGIE	CH HENRI DUNANT	USP 1
SERVICE MEDECINE INFECTIEUSE	SLD 1^{er}	USP 2
CHIR DIGESTIVE URO-ORL	EHPAD 2^{ème}	UER
DEMM/NEUROLOGIE	EHPAD Val de Loire	GERONTO-PSY
MEDECINE GENERALE	CLS St PIERRE LE MOUTIER	MAS
NEPHROLOGIE	SSIAD	CRFF BOURBON LANCY
CH DECIZE	EHPAD	MAS LE BELVEDERE YZEURE
CHIRURGIE AMBULATOIRE	CCAS DE NEVERS	APF
MEDECINE BGD	SSIAD NEVERS	CH DECIZE
SAU/SOINS CONTINUS	ATOME NEVERS	SMR
CARDIOLOGIE	CCAS HENRI MARSAUDON V.VAUZELLES	CLINIQUE LES PORTES DU NIVERNAIS
POLYCLINIQUE VAL DE LOIRE	EHPAD LES FEUILLANTINES MAGNY-COURS	LE RECONFORT Tannay
CHIRURGIE LONG SEJOUR	SSIAD POUILLY/LOIRE	FOYER LES MARIZYS LA MACHINE
MEDECINE ONCOLOGIQUE	EHPAD ARPAGE St GENEST NEVERS	CH SANCERRE
CH CLAMECY	CH DECIZE	SSMR
MEDECINE	EHPAD LES SABLES ROSES	CH LORMES
UNITE SOINS CONTINUS	EHPAD LES CHAUMES D'ARON	MEDECINE/SMR
UPATOU	CLS LUZY	CH CHATEAU-CHINON
CH COSNE	EHPAD	MEDECINE/SMR
MEDECINE	LES FORGES ROYALES GUERIGNY	
SAU	SSIAD LA CHARITE/PREMERY	
	CH CLAMECY	
	EHPAD	

CROIX ROUGE	
	HAD NEVERS
	SSIAD ST BENIN D'AZY
	SSIAD LUZY
	SSIAD CORBIGNY
	EHPAD MOULINS-ENGILBERT
	EHPAD VARZY
	SSIAD CLAMECY
	CLS LUZY
	SSIAD COSNE SUR LOIRE
	EHPAD ST BENIN D'AZY
	CH COSNE
	EHPAD / UFATA
	CH CHATEAU-CHINON
	EHPAD
	EHPAD ND DE LA PROVIDENCE VARENNES-VAUZELLES
	SSIAD IMPHY

4.2. Une politique de tutorat commune, partagée et décloisonnée

Le tutorat de stage est réalisé par un formateur intervenant au sein des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre via une gestion mutualisée des références de stage sur le territoire. Ainsi, l'ensemble des formateurs IFSI-IFAS participe à la mise en œuvre du tutorat de stage des élèves en cursus de formation aide-soignant des 3 IFAS et de ceux de l'IFSI. Une procédure commune de tutorat est mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques.

Chaque formateur se voit désigner plusieurs lieux de stages (service, pôle, établissement) selon son implantation géographique personnelle et professionnelle.

La fréquence du tutorat de stage est définie par l'équipe pédagogique des Instituts de Formation d'Aides-Soignants du GHT de la Nièvre, selon la durée du cursus de formation de l'élève.

Tous les élèves bénéficient d'un tutorat de stage sur au moins deux périodes de formation clinique sauf lors du stage pré-professionnel.

La fréquence du tutorat de stage peut être augmentée selon la situation individuelle de l'élève (difficultés dans les apprentissages, difficultés dans l'atteinte des objectifs, ...) et/ou sur demande de l'encadrement de la structure d'accueil.

4.3. L'accompagnement des apprentis en stage

Une procédure spécifique d'accompagnement des apprentis est mise en œuvre, conjointement avec l'employeur et le CFA Croix-Rouge BFC.

La visite d'installation même si elle n'a plus de caractère obligatoire réglementairement, est maintenue afin de coordonner le parcours de l'apprenti.

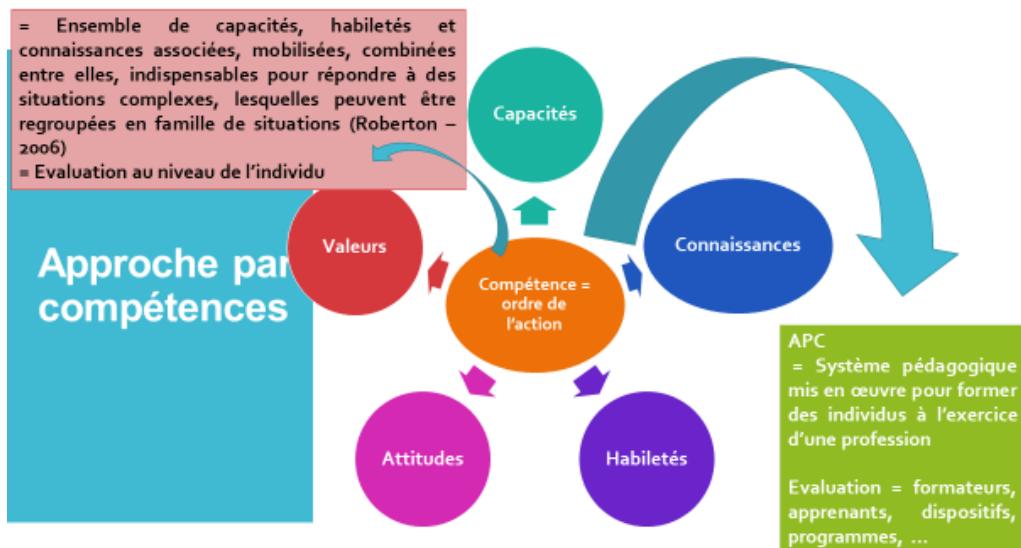
Des points téléphoniques à chaque période chez l'employeur ont lieu entre le maître d'apprentissage et le CFA.

5. L'ingénierie pédagogique

Elle repose sur des **incontournables** et sur une **alternance commune¹¹** aux 3 sites ce qui permet d'une part, de sécuriser et d'optimiser le parcours des apprenants sur l'ensemble des instituts, **de tendre vers une équité pédagogique** et d'autre part, **d'enrichir les compétences des formateurs** à travers un partage de leurs pratiques pédagogiques.

5.1. Des méthodes pédagogiques centrées sur une approche par compétences

Le référentiel de formation aide-soignante se caractérise par une approche par compétences. Sur l'ensemble des formateurs intervenant dans l'un des IFAS du GHT, la **compétence** est évaluable dans l'action. L'action est définie comme la capacité de chacun à transférer des acquis et son expérience d'un contexte précis à une situation inédite.



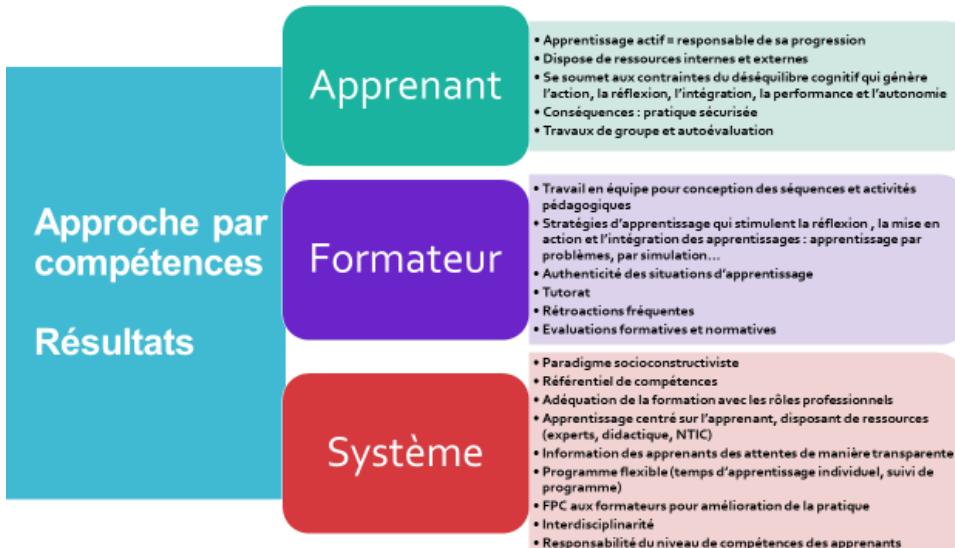
La visée de l'approche par compétences pour le groupe est :

- D'amener les élèves à un questionnement individuel, une réflexion personnelle permettant de mettre en pratique les compétences acquises
- D'utiliser des situations de soin intégratives pour amener à un questionnement, une analyse et une réflexion

Il s'agit d'amener les savoirs théoriques dans la formation pratique et de former un professionnel novice / débutant à un niveau de compétences jugé comme acceptable.

Pour mettre en place une approche par compétences dans le cadre des apprentissages, les formateurs se sont basés sur les éléments suivants :

¹¹ Annexe 9 : Planification annuelle 2024-2025 de l'alternance en formation aide-soignante



Une approche pédagogique commune a ensuite été validée pour chaque bloc de compétences :

- ↳ **Choix de situations de soins prévalentes** dans l'exercice professionnel aide-soignant **en regard de chaque compétence à mobiliser et d'incontournables pédagogiques** : une situation différente est travaillée par semaine. Les supports de situations sont variés (vidéo, chambre des erreurs, description écrite ...)
- ↳ **Phase de contextualisation initiale** : questionnement de la situation, identification des savoirs à mobiliser dans la situation par les apprenants et des indicateurs de compétences mobilisés
- ↳ **Phase de décontextualisation** : introduction des savoirs théoriques en regard des éléments de situation pointés par le forme
- ↳ **Phase de recontextualisation partielle à mi-parcours** : analyse de la situation en regard des savoirs étudiés
- ↳ **Phase de recontextualisation finale** : analyse globale de la situation en regard des savoirs étudiés, actions à mettre en œuvre par l'aide-soignant, identification des éléments de compétences développés et transférables dans d'autres situations

5.2. Un dispositif d'évaluation mutualisé

Le dispositif d'évaluation a été pensé pour approcher au plus près l'évaluation de ressources pour les compétences. Il doit être à la fois opérant et **s'inscrire dans une pédagogie de la réussite**. L'évaluation porte sur des **incontournables** pour la compréhension des processus qui sont mobilisés dans de nombreuses situations et transférables. Les modalités d'évaluation sont conformes à l'Annexe III de l'arrêté du 10 juin 2021.

Trois niveaux d'évaluation sont activés actuellement :

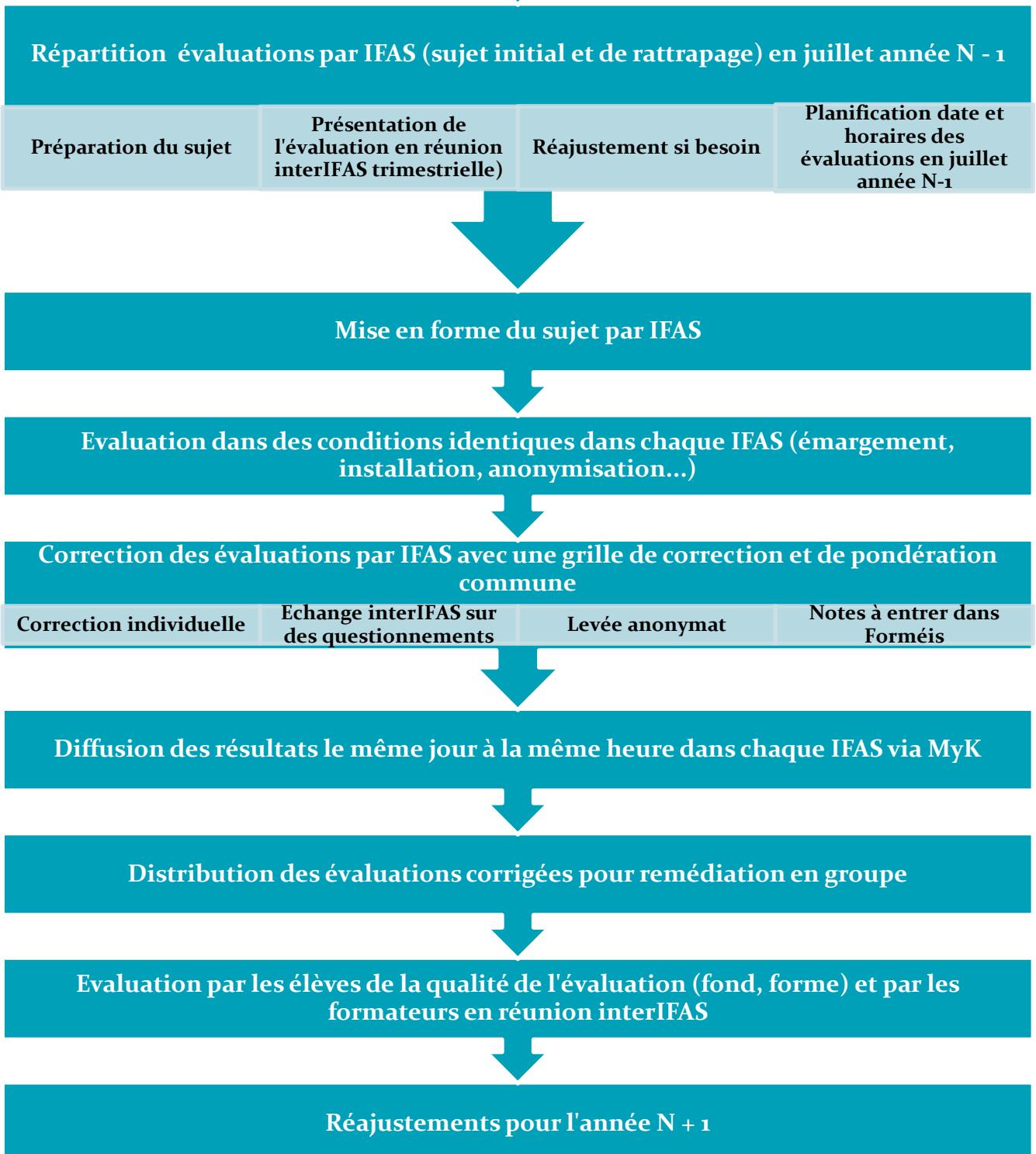
- Contrôle des ressources des compétences dans les modules via des Quizz formatifs, ...
- Evaluation des capacités combinatoires au travers du travail d'analyse sur les situations de soins,
- Evaluation de la mise en œuvre des compétences sur le terrain.

L'évaluation doit être au service des élèves avec une régulation continue des apprentissages au travers de l'évaluation formative. Ce type d'évaluation demande aux formateurs de s'intéresser non seulement aux processus d'apprentissage mais aussi aux méthodes de travail, aux attitudes des apprenants, à leur position dans le groupe, aux aspects cognitifs, affectifs, relationnels et matériels de la situation d'apprentissage. Ces évaluations formatives se font sur chaque module à l'aide de différents outils en fonction des sites : QUIZZ en ligne sur la plateforme, QUIZZ box, mise en situation d'évaluation-type, analyse de situations...

Une **remédiation** est pratiquée après chaque évaluation normative. Elle permet à chaque élève de réguler ses propres processus de pensée et d'apprentissage.

La procédure d'évaluation des blocs de compétences se déroule comme suit :

Elaboration des incontournables par module en réunion interIFAS (cf projet d'enseignement)



5.3. Les calendriers

ORGANISATION D'ANNEE IFAS – RENTREE AOUT 2024

ORGANISATION D'ANNEE
2024 - 2025 - 2026 - Cursus complet - Apprentissage

		2024												2025														
		Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier				Février						
		26/08	02/09	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12	23/12	30/12	06/01	13/01	20/01	27/01	03/02	10/02	17/02	24/02
		01/09	08/09	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	10/11	17/11	24/11	01/12	08/12	15/12	22/12	29/12	05/01	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	23/02	02/03
IFAS Cursus intégral	Apprentissage 2024 - 2026	TPG	B1 M1	B1 M1	B1 M1	B1 M1 M2	E	E	E	E	E	B4 M8	E	API	B3 M6	B3 M6	B3 M7	B2 M5	E	E	SA	SA	SA	SA	SA	E	E	E
		2025																										
		Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet				Août						
		03/03	10/03	17/03	24/03	31/03	07/04	14/04	21/04	28/04	05/05	12/05	19/05	26/05	02/06	09/06	16/06	23/06	30/06	07/07	14/07	21/07	28/07	04/08	11/08	18/08	25/08	01/09
		09/03	16/03	23/03	30/03	06/04	13/04	20/04	27/04	04/05	11/05	18/05	25/05	01/06	08/06	15/06	22/06	29/06	06/07	13/07	20/07	27/07	03/08	10/08	17/08	24/08	31/08	07/09
IFAS Cursus intégral	Apprentissage 2024 - 2026	E	E	E	E	E	E	E	B5 M9	B5 M10	E	B5 M10	SB	SB	SB	SB	SB	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E	
		2025												2026														
		01/09	08/09	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	10/11	17/11	24/11	01/12	08/12	15/12	22/12	29/12	05/01	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	23/02	
		07/09	14/09	21/09	28/09	05/10	12/10	19/10	26/10	02/11	09/11	16/11	23/11	30/11	07/12	14/12	21/12	28/12	04/01	11/01	18/01	25/01	01/02	08/02	15/02	22/02	01/03	
IFAS Cursus intégral	Apprentissage 2024 - 2026	E	E	B2 M3	B2 M3	B2 M3	SC	SC	SC	SC	SC	B2 M4	B2 M4	B2 M4	B2 M4	B2 M4	E	E	E	SD	SD	SD	SD	SD	SD	SD	E	

Mise à jour du 02/03/2023
Impression du 02/10/2024

Bloc de compétences	Parcours	Modalités d'évaluation	Dates d'évaluation
Bloc 1 Modules 1 et 2	Tout cursus concerné sauf Bac Pro	Etude de situation : analyse écrite de groupe et oral collectif avec note individuelle (0h30) Modules 1 et 2 évalués avec une situation commune	26/09/2024 16h30 (écrit) 27/09/2024 après-midi (oral)
Bloc 2 Modules 3 et 4	Bac Pro ASSP/SAPAT Tout cursus sauf Bac Pro Bac Pro ASSP/SAPAT Tout cursus sauf Bac Pro	Etude de situation sur table en individuel : 2h00 Modules 3 et 4 évalués avec une situation commune Module 3 : 0h30 Module 4 : 1h30 AFGSU niveau 2	13/12/2024 à 14h 16/05/2025 à 14h Semaine du 16/09/2024 et semaine du 30/09/2024 A définir selon intervenant
Bloc 2 Module 5	Tous cursus	Mise en situation simulée de 30 minutes	Semaine du 16/12/2024

Bloc 3 Modules 6 et 7	Tout cursus	Etude d'une situation relationnelle et d'encadrement comportant une pratique simulée avec débriefing oral : 0h20	12/12/2024 matin 12/12/2024 après-midi
Bloc 4 Module 8	Tous cursus sauf Bac pro ASSP	Etude d'une situation d'hygiène sur table en individuel : 2h	08/11/2024 à 14h
Bloc 5 Modules 9 et 10	Tous cursus sauf Bac pro ASSP Ambulancier, ADVF	Etude de situation pouvant sur table en individuel : 2h30 Modules 9 et 10 évalués avec une situation commune Module 9 : 1h Module 10 : 1h30	23/05/2025 à 14h 06/06/2025 à 14h

ORGANISATION D'ANNEE IFAS – RENTREE JANVIER 2024

		2023						2024																													
		Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février																				
IFAS ADVF	Rentrée Février 2024	28/08	04/09	11/09	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	25/12	01/01	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02									
IFAS Cursus intégral	Rentrée Février 2024	03/09	10/09	17/09	24/09	01/10	08/10	15/10	22/10	29/10	05/11	12/11	19/11	26/11	03/12	10/12	17/12	24/12	31/12	07/01	14/01	21/01	28/01	04/02	11/02	18/02	25/02	03/03									
IFAS Bac Pro ASSP	Rentrée Février 2024																																				
IFAS Bac Pro SAPAT	Rentrée Février 2024																																				
		2024						2024						2025						2025																	
		Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février		
IFAS ADVF	Rentrée Février 2024	04/03	11/03	18/03	25/03	01/04	08/04	15/04	22/04	29/04	06/05	13/05	20/05	27/05	03/06	10/06	17/06	24/06	01/07	08/07	15/07	22/07	29/07	05/08	12/08	19/08											
IFAS Cursus intégral	Rentrée Février 2024	10/03	17/03	24/03	31/03	07/04	14/04	21/04	28/04	05/05	12/05	19/05	26/05	02/06	09/06	16/06	23/06	30/06	07/07	14/07	21/07	28/07	04/08	11/08	18/08	25/08											
IFAS Bac Pro ASSP	Rentrée Février 2024																																				
IFAS Bac Pro SAPAT	Rentrée Février 2024																																				
				</																																	

Bloc de compétences	Parcours	Modalités d'évaluation	Dates d'évaluation
Bloc 1 Modules 1 et 2	Tout cursus concerné sauf Bac Pro	Etude de situation : analyse écrite de groupe et oral collectif avec note individuelle (0h30) Modules 1 et 2 évalués avec une situation commune	26/09/2024 17h (écrit) 27/09/2023 après-midi (oral) Rattrapage 03/10/2024 17h (écrit) 04/10/2024 après-midi (oral)
Bloc 2 Modules 3 et 4	Tout cursus	Etude de situation sur table en individuel : 2h00 Modules 3 et 4 évalués avec une situation commune Module 3 : 0h30 Module 4 : 1h30 AFGSU niveau 2	17/05/2024 à 14h Rattrapage 31/05/2024 14h 09/02/2024
Bloc 2 Module 5	Tous cursus	Mise en situation simulée de 30 minutes	02/02/2024 à 15H30
Bloc 3 Modules 6 et 7	Tout cursus concerné sauf ADVF	Etude d'une situation relationnelle et d'encadrement comportant une pratique simulée avec débriefing oral : 0h20	06/12/2024 après-midi 11/12/2024 après-midi Rattrapage 16/12/2024
Bloc 3 Module 7	ADVF	Etude d'une situation relationnelle et d'encadrement comportant une pratique simulée avec un débriefing oral : 0h20	22/05/2024 après-midi Rattrapage 17/07/2024
Bloc 4 Module 8	Tous cursus sauf Bac pro ASSP	Etude d'une situation d'hygiène sur table en individuel : 2h	26/04/2024 à 14h Rattrapage 31/05/2024 10h
Bloc 5 Modules 9 et 10	Tous cursus sauf Bac pro ASSP	Etude de situation pouvant sur table en individuel : 2h30 Modules 9 et 10 évalués avec une situation commune Module 9 : 1h Module 10 : 1h30	19/07/2024 à 14h Rattrapage 26/07/2024 10h

6. Une personnalisation des parcours des apprenants visant à éviter les ruptures et les abandons

L'individualisation des parcours des élèves est réalisée durant l'année à partir de plusieurs dispositifs, notamment de suivi de l'élève.

6.1. Le dispositif d'accompagnement des apprenants

6.1.1. L'accompagnement pédagogique individualisé

↳ Le positionnement à l'entrée en formation

Le positionnement vise à faire le bilan des connaissances et des compétences d'un apprenant pour construire et affiner un itinéraire personnel de formation.

Il s'agit donc d'une évaluation qui se situe à l'entrée en formation et a pour objectif d'introduire des données objectives qui permettent à l'élève de se situer dans une perspective.

Le positionnement à l'entrée en formation prend appui sur différents outils :

- Des tests d'évaluation en ligne concernant les pré-requis nécessaires pour suivre la formation en lien avec les bases d'écriture/lecture/compréhension, arithmétique, biologie et outils informatiques
- Une grille d'auto-positionnement qui permet à l'élève aide-soignant de faire apparaître le niveau de maîtrise qui lui paraît correspondre à sa situation personnelle
- Des fiches de préparation de chaque entretien de formation qui permettent de faire une synthèse des acquis en début de formation, des connaissances à acquérir ou à approfondir et des compétences à développer à l'IFAS et en stage, tout au long de la formation
- Un contrat pédagogique formalisant les engagements de l'élève et de l'institution en regard de l'accompagnement individualisé.

Le positionnement vise deux objectifs principaux :

- ***L'un est tourné vers l'individu***

Le positionnement rend visible les acquis et les points à améliorer de l'élève aide-soignant. Il acquiert ainsi une vision rétrospective et prospective sur ses connaissances et compétences. En fonction de son positionnement, l'élève aide-soignant pourra cibler certains objectifs de formation et ainsi être acteur dans l'élaboration de son parcours de formation.

- ***L'autre est orienté vers l'IFAS***

L'ensemble des données permet de disposer d'une cartographie des acquis de l'ensemble des élèves aides-soignants et ainsi de réajuster les objectifs de formation et les contenus en fonction du profil de la promotion.

Le référentiel de positionnement comprend :

- **Une autoévaluation des activités en lien avec le métier** : il s'agit d'une liste non exhaustive des activités à mobiliser dans la mise en œuvre de chaque compétence.
- **Une autoévaluation des connaissances dans les matières générales** : il s'agit d'une liste non exhaustive des connaissances pré-requises.

- Une échelle de positionnement à renseigner par l'élève aide-soignant en utilisant la grille des niveaux de maîtrise proposée pour les activités et pour les connaissances.

L'accompagnement dans la démarche de positionnement comprend :

- Un entretien en début de formation
- Un entretien intermédiaire et en fin de formation

Chaque élève est accompagné dans sa démarche de positionnement par un formateur permanent ou le directeur de l'IFAS.

Suite à cet entretien, différents types d'accompagnement pédagogiques individualisés sont proposés.

Pour y répondre, des ressources externes sont mobilisées : enseignants en Français, en Mathématiques, en Biologie, documentaliste, sophrologue, praticien en hypnose, en toucher-massage, en relaxation pour répondre aux problématiques ciblées.

Dispositif d'accompagnement des apprenants	
Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35h	
Bac Pro Entretien de positionnement initial : 1h30 Lavage des mains et précautions standard : 3h30 Bureautique : 1h30 Français : Raisonnement clinique : 7h Renforcement B1 (les risques physiologiques) : 3h30 Principes généraux sur les soins d'hygiène : 3h30 Transmissions écrites et orales : 3h30 Prise de parole individuelle : 2h00 Gestion du stress : 3h30 Stratégies d'apprentissage : 2h00 Préparation formation clinique : 3h Recherche documentaire :	Cursus complet et autres cursus partiels Entretien de positionnement initial : 1h30 Renforcement Bloc 1 : 3h30 Bureautique : 1h30 obligatoires Français : 9h Rappel de la biologie fondamentale : 3h30 Bases arithmétique : 3h00 Prise de parole : 2h30 TP change : 3h30 Raisonnement clinique : 3h30 Atelier d'écriture sur l'observation : 3h30 Analyse de situation professionnelle : 3h30 Gestion du stress : 3h30 TP accompagnement des AVQ : 3h30 TP organisation des soins : 3h30 Préparation à la formation clinique : 3h Stratégies d'apprentissage : 3h30

6.1.2. Le suivi pédagogique

Le suivi est un accompagnement individualisé et collectif de l'élève tout au long de son parcours de formation. Il prend le relais de l'accompagnement pédagogique individualisé. Il est centré sur l'élève, sur ses apprentissages aussi bien sur le terrain qu'à l'institut.

Il vise à développer les potentiels, les ressources de chaque apprenant mais aussi à renforcer l'appropriation des valeurs professionnelles, la maturation de son identité professionnelle, la réflexivité dans la pratique.

Ce dispositif inclut un travail sur le projet professionnel, non pas au sens de choix d'une discipline d'exercice mais au sens d'avoir une représentation du professionnel que l'on souhaite devenir. Il s'inscrit dans les valeurs humanistes du projet pédagogique et dans un engagement mutuel des parties.

Il se décompose comme suit :

- 2 rencontres obligatoires programmées en individuel minimum avec pour objectif de mettre en relief les réussites/acquisitions et les points à améliorer aussi bien en stage qu'à l'institut, sur la construction de l'identité professionnelle (profil de soignant et valeurs soignantes), sur l'analyse de la pratique professionnelle.
- Réajustement des parcours de stage en fonction des bilans effectués et des acquisitions de compétences, des ressources et des difficultés,
- Proposition d'accompagnement individualisé sur des temps facultatifs en regard des difficultés repérées en théorie comme en pratique.

6.1.3. Le Temps Personnel Guidé (TPG)

Le TPG est un dispositif d'aide à la réussite qui est intégré dans le projet pédagogique.

Il permet aux apprenants de **s'approprier les connaissances** étudiées dans les blocs, de **préparer un travail qui sera exploité en TD** mais aussi **d'être accompagné dans le choix et la formalisation de leurs objectifs de stage**.

Pour les personnes en cursus partiel, il peut être dédié à des **temps de remobilisation des savoirs** dont les apprenants sont dispensés pour leur permettre de répondre aux attendus des évaluations. Dans ce cadre, ils peuvent prendre la forme de QUIZZ ou de Serious Game en ligne, de diaporamas commentés, de supports vidéo.

6.2. Le stage d'intégration en milieu professionnel

Il est choisi par l'élève sous réserve de la validation par son référent de suivi pédagogique et de la validation des compétences lors des stages précédents.

Les élèves peuvent avoir plusieurs objectifs pour ce stage : parfaire leurs apprentissages des soins et de la prise en soin en choisissant un lieu qui va leur permettre d'atteindre leurs objectifs ; choisir l'établissement dans lequel ils veulent travailler après l'obtention du diplôme ; choisir un service de pointe dans un CHU pour se confronter à une expérience d'apprentissage différente,

La gestion du stage optionnel se déroule de la manière suivante :

- Informations sur le choix du stage optionnel et sur les démarches à effectuer courant janvier : stage choisi par l'élève en fonction de son projet professionnel et de ses objectifs d'apprentissage ; organisation des démarches par l'élève ; possibilité de stage en France et à l'étranger,
- Retour des accords de principe,

- Elaboration des conventions de stage,
- Réajustement du lieu de stage si besoin en fonction des acquisitions de compétences.

6.3. Le portfolio individuel en stage

Il est remis avant le départ en stage et est à remplir par l'élève. Il permet de **suivre le parcours de l'apprenant en stage, d'évaluer sa progression et le développement de ses compétences.** Il contribue également au **lien entre formation théorique et clinique et à l'analyse des pratiques.**

Un bilan avec le tuteur de stage est effectué à chaque période en milieu professionnel et porte sur les acquis, les points positifs, les points à améliorer et les éléments restant à acquérir.

Il est à apporter à chaque rendez-vous pédagogique.

6.4. La formation par l'apprentissage

Dans ce dispositif, les élèves sont suivis par un tuteur dans l'établissement employeur. Le formateur référent de suivi rencontre le tuteur de stage à chaque période en entreprise.

Cette approche doit amener l'élève vers des niveaux de compétences plus importants car il est en entreprise, travaille avec un tuteur dans l'entreprise et peut ainsi acquérir de l'expérience. Ce parcours de formation peut permettre aux jeunes d'avoir une formation qui les immerge dans le monde du travail.

X. Le projet pédagogique IFA

Ce projet s'inscrit dans les orientations communes décrites dans la première partie du projet pédagogique commun des instituts.

1. Les procédures de sélection des élèves ambulanciers

Elles sont régies par l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier¹². Le diplôme d'Etat d'ambulancier est enregistré au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles.

Il n'y a pas de conditions de diplômes pour suivre cette formation.

L'accès à la formation se fait par les voies suivantes :

- la formation initiale dont la formation par apprentissage
- la formation professionnelle continue
- la VAE

La sélection peut se faire par deux voies :

- **des épreuves de sélection comprenant :**

↳ **une épreuve d'admissibilité sur dossier** qui doit comporter une copie de la pièce d'identité, du permis de conduire hors période probatoire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité, une attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route, un certificat médical de non contre-indication à la profession d'ambulancier délivrée par un médecin agréé, un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France, une lettre de motivation manuscrit, un curriculum vitae, un document manuscrit relatant au choix une situation personnelle ou professionnelle vécue ou son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation n'excédant pas deux pages, la copies des originaux des diplômes ou titres traduits en français, le cas échéant, la copie des résultats et appréciations scolaires, des attestations de travail et des recommandations des employeurs, une attestation de niveau de langue française B2 pour les ressortissants hors Union Européenne et si concerné, l'attestation employeur pour ceux qui ont exercé en tant qu'auxiliaire ambulancier.

Le dossier est apprécié au regard des attendus de la formation et noté sur 20 par un jury composé d'un binôme d'évaluateurs comprenant un ambulancier DE en activité professionnelle ou d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'Etat d'ambulancier et d'un formateur permanent ou directeur d'IFA.

Des dispenses d'épreuve d'admissibilité sont prévues pour certains profils de candidats.

↳ **une épreuve orale d'admission** d'une durée de 20 minutes maximum notée sur 20 comportant une présentation de 5 minutes par le candidat en lien avec son stage d'observation ou son parcours professionnel antérieur (8 points) et d'un échange avec le jury (12 points).

Elle est évaluée par un jury composé d'un binôme d'évaluateurs comprenant un ambulancier DE en activité professionnelle ou d'un chef d'entreprise de transport

¹² Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier

sanitaire titulaire du diplôme d'Etat d'ambulancier et d'un formateur permanent ou directeur d'IFA.

Elle vise à apprécier les capacités du candidat à s'exprimer, à ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente, à suivre la formation, à exposer son projet professionnel et sa motivation.

Pour se présenter à l'épreuve d'admission, le candidat doit avoir réalisé un stage d'observation dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire habilitée par le directeur de l'institut pendant une durée de 70h de façon continue et sur un seul lieu. Le responsable de stage remet une attestation de stage conforme au modèle en vigueur. Est dispensé de ce stage le candidat ayant exercé un mois en continu ou discontinu comme auxiliaire ambulancier dans les trois dernières années.

Les critères de sélection sont en lien avec les attendus nationaux suivants :

Attendus nationaux	Critères nationaux pris en compte
1. Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social ou social et connaissance du métier
2. Qualités humaines, capacités relationnelles et aptitude physique	2.1 Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit 2.2 Aptitude à entrer en relation avec une personne adulte, à collaborer et à travailler en équipe 2.3 Aptitude aux activités physiques
3. Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	3.1 Maîtrise du français et du langage écrit et oral 3.2 Pratique des outils numériques
4. Capacités organisationnelles	Aptitude à s'organiser, à prioriser les activités. Autonomie dans le travail.

- **un dossier d'admission identique à celui de l'admissibilité pour les candidats ayant à la date des épreuves exercé les fonctions d'auxiliaire ambulancier pendant une durée continue d'au moins un an durant les trois dernières années dans une ou plusieurs entreprises de transport sanitaire**

Une dispense des épreuves de sélection est prévue pour les candidats ayant déjà été sélectionnés à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage ou les auxiliaires ambulanciers ayant exercé pendant une durée continue d'au moins un an durant les trois dernières années dans une ou plusieurs entreprises de transport sanitaire et titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum de niveau 3 délivré dans le système de formation français.

2. L'organisation de la formation

L'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier définit dans son annexe III l'organisation de la formation.

D'une durée totale de 801 heures, elle comprend des enseignements théoriques et pratiques pour une durée de 556 heures qui peuvent se dérouler en présentiel ou en distanciel et une formation en milieu professionnel d'une durée de 245 heures correspondant à 7 semaines de 35 heures. Trois stages sont à réaliser : deux de deux semaines et un de trois semaines visant à explorer les quatre missions de l'ambulancier.

Cette formation repose sur une logique de 11 compétences à acquérir regroupées en 5 blocs. Le diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) est délivré à l'issue de la validation des 5 blocs de compétences. Ce découpage en blocs de compétences permet d'aménager des parcours professionnels personnalisés : cursus complet ou cursus partiel pour les candidats titulaires de diplômes ou de titres « passerelles ». Cela se traduit par un dispositif d'équivalences de compétences et d'allègement de formation stipulé aux articles 28 à 30 de l'arrêté cité ci-dessus.

3. La politique de stage

3.1. La gestion administrative des places de stage

Le process est dématérialisé avec des données directement rentrées par le coordonnateur pédagogique dans le logiciel de gestion des apprenants Forméis.

3.2. Les éléments règlementaires

La formation comprend trois types de stage à réaliser en milieu professionnel. Elle est réalisée dans le secteur sanitaire et social, en établissement de santé ou médico-social et en entreprise de transport sanitaire. Les lieux de stages et les volumes horaires sont décrits dans le référentiel de formation en annexe III de l'arrêté du 11 avril 2022 conduisant au DE d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

	Structure de soins de courte durée adulte ou enfant	Structure de soins de longue durée, de soins de suite et de réadaptation ou EHPAD	Psychiatrie/santé mentale adulte ou enfant	Parcours médecine d'urgence adulte/enfant (SAU/SAMU/SMUR)	Entreprise transport sanitaire	Total
Répartition des stages		105		70	70	245

Les terrains de stage sont agréés par le directeur de l'institut. L'agrément précise l'engagement de la structure à mettre à disposition les ressources nécessaires à un apprentissage de qualité, en énonçant notamment la présence de professionnels qualifiés, les activités proposées en lien avec les compétences à valider, le dispositif d'évaluation prévu et le nombre de stagiaires autorisés simultanément pour chaque terrain de stage.

Au cours de sa formation en milieu professionnel, l'élève réalise au moins une expérience de travail de nuit et une expérience de travail le week-end. Une convention de stage est signée entre l'apprenant, le directeur de l'IFA et la structure d'accueil en milieu professionnel.

Deux types de stages de deux semaines chacun et un type de stage de trois semaines visent à explorer les quatre missions suivantes de l'ambulancier :

1. Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
2. Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
3. Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention
4. Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques

Le stage de deux semaines en entreprise de transport sanitaire permet d'explorer la mission de l'ambulancier relative au transport du patient dans le respect des règles de la circulation et de la sécurité routière.

Le stage de trois semaines peut s'organiser, en fonction de l'expérience professionnelle antérieure de l'élève et du projet pédagogique de l'institut :

1. En structure de soins de courte durée pour enfant et / ou adulte
2. En structure de soins de longue durée, de suite et de réadaptation ou en EHPAD
3. En psychiatrie et santé mentale pour enfant et / ou adulte

Le stage de deux semaines en Parcours Médecine d'Urgence Adulte / Enfant (SAU, SAMU/SMUR) permet d'explorer la mission d'ambulancier en situation d'urgence.

3.3. Les structures d'accueil sur le territoire

3.3.1. Soins de longue durée, de suite et de réadaptation ou en EHPAD

Etablissement	C.P.	Ville
CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE LE PASORI	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
CENTRE HOSPITALIER CHÂTEAU-CHINON	58120	CHATEAU CHINON VILLE

CENTRE HOSPITALIER CLAMECY	58500	CLAMECY
CENTRE HOSPITALIER COSNE COURS SUR LOIRE	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE	58300	DECIZE
CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS	58000	NEVERS
CENTRE HOSPITALIER HENRI DUNANT	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
EHPAD CENTRE HOSPITALIER	58120	CHATEAU CHINON VILLE
EHPAD LES MAGNOLIAS	58000	LA CHARITÉ SUR LOIRE
HÔPITAL LOCAL SANCERRE	18300	SANCERRE

3.3.2. Soins de courte durée

Etablissement	C.P.	Ville
CENTRE HOSPITALIER COSNE COURS SUR LOIRE	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE	58300	DECIZE
CENTRE HOSPITALIER CLAMECY	58500	CLAMECY
CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS	58000	NEVERS
POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE	58000	NEVERS

3.3.3. Psychiatrie / Santé mentale

Etablissement	C.P.	Ville
CENTRE HOSPITALIER PIERRE LÔO	58400	LA CHARITE SUR LOIRE
CLINIQUE CHÂTEAU DU TREMBLAY	58400	CHAULGNES

3.3.4. Parcours médecine d'urgence

Etablissement	C.P.	Ville

CENTRE HOSPITALIER COSNE COURS SUR LOIRE	58200	COSNE COURS SUR LOIRE
CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE	58300	DECIZE
CENTRE HOSPITALIER CLAMECY	58500	CLAMECY
CENTRE HOSPITALIER DE L'AGGLOMÉRATION DE NEVERS	58000	NEVERS
CENTRE HOSPITALIER JACQUES COEUR	18000	BOURGES

3.3.5. Transport sanitaire

NOM DE LA SOCIETE	COMMUNE
AMBULANCES DU NOHAIN	COSNE COURS SUR LOIRE
AMBULANCES PERROT	DECIZE
AMBULANCES DUFLOUX	IMPHY
AMBULANCES DU VAL DE LOIRE	IMPHY
CHARITOISE AMBULANCE	LA CHARITE SUR LOIRE
AMBULANCE PICOT	LA MACHINE
AMBULANCE G5	NEVERS
AMBULANCES TISSIER	NEVERS
AMBULANCES MILLERIOUX	SURY EN VAUX
AUGER SAS	SAINT PIERRE LE MOUTIER /BOURGES / MOULINS
AMBULANCES NOUVELLE EXPRESS	NEVERS
AMBULANCES RAPEAU	CHATEAUNEUF VAL DE BARGY

3.4. Une politique de tutorat commune, partagée et décloisonnée

Le tutorat de stage est réalisé par un formateur intervenant au sein des Instituts de Formation du GHT de la Nièvre via une gestion mutualisée des références de stage sur le territoire. Ainsi, l'ensemble des formateurs IFSI-IFAS-IFA participe à la mise en œuvre du

tutorat de stage des élèves en cursus de formation ambulancier. Une **procédure commune de tutorat est mise en œuvre afin d'harmoniser les pratiques.**

Chaque formateur se voit désigner plusieurs lieux de stages (service, pôle, établissement) selon son implantation géographique personnelle et professionnelle.

La fréquence du tutorat de stage est définie par l'équipe pédagogique de l'IFA, selon la durée du cursus de formation de l'élève.

Tous les élèves bénéficient d'un tutorat de stage au cours de la première période de stage clinique.

Les élèves en cursus de formation complet bénéficient d'un tutorat de stage complémentaire sur la période n°2 ou la période n°3 de son cursus de stage (les tutorats sont répartis sur ces deux périodes).

La fréquence du tutorat de stage peut être augmentée selon la situation individuelle de l'élève (difficultés dans les apprentissages, difficultés dans l'atteinte des objectifs, ...) et/ou **sur demande de l'encadrement de la structure d'accueil.**

3.5. L'accompagnement des apprentis en stage

Une procédure spécifique d'accompagnement des apprentis est mise en œuvre, conjointement avec l'employeur et Croix-Rouge Compétence.

La visite d'installation même si elle n'a plus de caractère obligatoire réglementairement, est maintenue afin de coordonner le parcours de l'apprenant.

Des points téléphoniques lors des périodes chez l'employeur ont lieu entre le maître d'apprentissage et le CFA.

4. L'ingénierie pédagogique

4.1. Des méthodes pédagogiques centrées sur une approche par compétences

Le référentiel de formation d'ambulancier se caractérise par une approche par compétences.

La compétence est évaluable dans l'action. L'action est définie comme la capacité de chacun à transférer des acquis et son expérience d'un contexte précis à une situation inédite.

La visée de l'approche par compétences est :

- D'amener les élèves à un questionnement individuel, une réflexion personnelle permettant de mettre en pratique les compétences acquises
- D'utiliser des situations de soin intégratives pour amener à un questionnement, une analyse et une réflexion

Il s'agit d'amener les savoirs théoriques dans la formation pratique et de former un professionnel novice / débutant à un niveau de compétences jugé comme acceptable.

4.2. Le dispositif d'évaluation

Le dispositif d'évaluation a été pensé pour approcher au plus près l'évaluation de ressources pour les compétences. Il doit être à la fois opérant et **s'inscrire dans une pédagogie de la réussite**. L'évaluation porte sur des **incontournables** pour la compréhension des processus qui sont mobilisés dans de nombreuses situations et transférables. Les modalités d'évaluation sont conformes à l'arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier.

Trois niveaux d'évaluation sont activés actuellement :

- Contrôle des ressources des compétences notamment dans les modules via des Quizz ou des tests formatifs, ...
- Evaluation des capacités combinatoires au travers du travail d'analyse sur les situations de soins,
- Evaluation de la mise en œuvre des compétences sur le terrain.

L'évaluation doit être au service des élèves avec une régulation continue des apprentissages au travers de l'évaluation formative. Ce type d'évaluation demande aux formateurs de s'intéresser non seulement aux processus d'apprentissage mais aussi aux méthodes de travail, aux attitudes des apprenants, à leur position dans le groupe, aux aspects cognitifs, affectifs, relationnels et matériels de la situation d'apprentissage. Ces évaluations formatives se font sur chaque module à l'aide de différents outils en fonction des sites : QUIZZ en ligne sur la plateforme, mise en situation d'évaluation-type, analyse de situations, pratique simulée...

Une **remédiation** est pratiquée après chaque évaluation normative. Elle permet à chaque élève de réguler ses propres processus de pensée et d'apprentissage.

5. Les calendriers prévisionnels

ORGANISATION D'ANNEE – IFA – FEVRIER 2024

		2024												2025															
		Février				Mars				Avril				Mai				Juin				Juillet							
		05/02	12/02	19/02	26/02	04/03	11/03	18/03	25/03	01/04	08/04	15/04	22/04	29/04	06/05	13/05	20/05	27/05	03/06	10/06	17/06	24/06	01/07	08/07	15/07	22/07	29/07	05/08	
IFA Cursus intégral Appr./Contrat pro	janv-24	09/02	16/02	23/02	03/03	10/03	17/03	24/03	31/03	07/04	14/04	21/04	28/04	05/05	12/05	19/05	26/05	02/06	09/06	16/06	23/06	30/06	07/07	14/07	21/07	28/07	04/08	10/08	
		B1 M3	B1 M2	E E	B1 M2	E E	B1 M1	E M1	B4 M8	E E	B1 M8	E E	SA M8	SA M7	E E	B3 M6M7	B5 M10	E E	B2 M4	E M5	E E	E E	E E	E E	E E	E E	E E		
		2024												2025															
		Août				Septembre				Octobre				Novembre				Décembre				Janvier							
IFA Cursus intégral Appr./Contrat pro	janv-24	12/08	19/08	26/08	02/09	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12	23/12	30/12	06/01	13/01	20/01	27/01	03/02	10/02	
		18/08	25/08	01/09	08/09	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	10/11	17/11	24/11	01/12	08/12	15/12	22/12	29/12	03/01	12/01	19/01	26/01	02/02	09/02	16/02	
		SB SB	SB SB	E E	E E	B2 M6	B2 M4	E E	B2 M5	E M9	B5 M9	E M9	SC M10	SC M10	E E	SC M10	SC M10	SC M10	SC M10	SC M10	SC M10	SC M10	E E	E E	B B	Rattr E			
														I/B S															

CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS – IFA – RENTREE FEVRIER 2024

BLOC DE COMPETENCE	MODULE DE FORMATION	MODALITES D'EVALUATION	DATE	DUREE	EVALUATEUR
Bloc de compétence n°1	Module n°1	Etude de situation en pratique simulée	07/04/2024	20 min	Formateur IFA + ambulancier DE depuis 3 ans
	Module n°2				
	Module n°3				
Bloc de compétence n°2	Module n°4	Etude de situation en pratique simulée	09/02/2024	20 min	Formateur IFA
	Module n°5				
Bloc de compétence n°3	Module n°6	Evaluation des compétences en stage en entreprise de transport	Sémaine du 29/04/2024 au 12/05/2024 ou semaine du 12/08/2024 au 25/08/2024	Maitre de stage	
	Module n°7				
Bloc de compétence n°4	Module n°8	Etude de situation en pratique simulée et analyse écrite d'une situation identifiée en stage	Pratique 12/04/2024 Ecrit à rendre le 15/04/2024	20 min	Formateur IFA
Bloc de compétence n°5	Module n°9	Etude de situation en pratique simulée	15/11/2024 après-midi	20 min	Formateur IFA + ambulancier DE depuis 3 ans
	Module n°10				

ORGANISATION D'ANNEE – IFA – AOUT 2024

		2024				2025							
		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février	
26/08	02/09	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11
26/08	02/09	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11
01/09	08/09	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	10/11	17/11	24/11	01/12
01/09	08/09	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	20/10	27/10	03/11	10/11	17/11	24/11	01/12
IFA Cursus intégral	Appr./C. Pro	B1 M2	B1 M2	E	E	B1 M2	B4 M8	E	B1 M1	B1 M2	E	SA	SA
IFA Cursus intégral	Appr./C. Pro	B1 M2	B1 M2	E	E	B1 M2	B4 M8	E	B1 M1	E	E	E	E
		2025											
		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
03/03	10/03	17/03	24/03	31/03	07/04	14/04	21/04	28/04	05/05	12/05	19/05	26/05	02/06
03/03	10/03	17/03	24/03	31/03	07/04	14/04	21/04	28/04	05/05	12/05	19/05	26/05	02/06
09/03	16/03	23/03	30/03	06/04	13/04	20/04	27/04	04/05	11/05	18/05	25/05	01/06	08/06
09/03	16/03	23/03	30/03	06/04	13/04	20/04	27/04	04/05	11/05	18/05	25/05	01/06	08/06
IFA Cursus intégral	Appr./C. Pro	E	E	B2 M4	B2 M5	E	E	B3 M6M7	B5 M9	E	E	SC	SC
IFA Cursus intégral	Appr./C. Pro	E	E	B2 M4	B2 M5	E	E	B3 M6M7	B5 M9	E	E	SC	SC
		Entreprise (apprentis IFA)				I/B				Institut (+ n°BLOC IFA)			
		S				Stage							

6. L'accompagnement pédagogique individualisé

6.1. Le suivi pédagogique

Le suivi est un **accompagnement individualisé et collectif** de l'élève tout au long de son parcours de formation. Il est **centré sur l'élève**, sur **ses apprentissages** aussi bien sur le terrain qu'à l'institut.

Il vise à **développer les potentiels, les ressources de chaque apprenant** mais aussi à **renforcer l'appropriation des valeurs professionnelles, la maturation de son identité professionnelle, la réflexivité dans la pratique**.

Ce dispositif inclut un travail sur le projet professionnel, non pas au sens de choix d'une discipline d'exercice mais au sens d'avoir une représentation du professionnel que l'on souhaite devenir. Il s'inscrit dans les valeurs humanistes du projet pédagogique et dans un engagement mutuel des parties.

Il se décompose comme suit :

- 2 rencontres obligatoires programmées en individuel minimum avec pour objectif de mettre en relief les réussites/acquisitions et les points à améliorer aussi bien en stage qu'à l'institut, sur la construction de l'identité professionnelle (profil de soignant et valeurs soignantes), sur l'analyse de la pratique professionnelle.
- Réajustement des parcours de stage en fonction des bilans effectués et des acquisitions de compétences, des ressources et des difficultés,
- Proposition d'accompagnement individualisé sur des temps facultatifs en regard des difficultés repérées en théorie comme en pratique.

6.2. Le portfolio individuel en stage

Il est remis avant le départ en stage et est à remplir par l'élève. Il permet de **suivre le parcours de l'apprenant en stage, d'évaluer sa progression et le développement de ses compétences**. Il contribue également au **lien entre formation théorique et clinique et à l'analyse des pratiques**. Il est à apporter à chaque rendez-vous pédagogique.

Un **bilan avec le tuteur de stage est effectué à chaque période en milieu professionnel** et porte sur les acquis, les points positifs, les points à améliorer et les éléments restant à acquérir.

6.3. La formation par l'apprentissage

Dans ce dispositif, les élèves sont suivis par un tuteur dans l'établissement employeur. Le formateur référent de suivi rencontre le maître de stage à chaque période en entreprise.

Cette approche doit amener l'élève vers des niveaux de compétences plus importants car il est en entreprise, travaille avec un tuteur dans l'entreprise et peut ainsi acquérir de l'expérience. Ce parcours de formation peut permettre aux jeunes d'avoir une formation qui les immerge dans le monde du travail.

XI. Les indicateurs d'évaluation du projet

Le projet pédagogique a été élaboré par la direction et les équipes pédagogiques des instituts du GHT.

Un processus d'auto-évaluation de nos projets et de nos pratiques en lien avec la démarche qualité a été réalisé. Ce processus est complété par une évaluation à partir des bilans institutionnels réalisés (Unités d'Enseignement ou Modules, semestres, fin de formation, stages) au cours de l'année de formation avec pour objectifs de :

- Mesurer le niveau de satisfaction des apprenants et la performance de l'organisation,
- Identifier leur sentiment de compétence,
- Connaître les attentes et les besoins des apprenants,
- Connaître la priorité des apprenants pour améliorer leurs conditions d'apprentissages,
- Solliciter les apprenants pour des points d'amélioration.

De plus, il prend en compte les évolutions tant législatives que professionnelles et technologiques.

La prochaine évaluation annuelle aura lieu en juillet 2024.

Conclusion

Les transformations du système de santé et des formations paramédicales, le contexte de crise sanitaire et le contexte environnemental en perpétuelle évolution nous amènent à développer des stratégies d'optimisation des ressources et des compétences en ingénierie de formation.

Ce projet pédagogique partagé, fruit d'une réflexion d'équipe, formalise le cadre de l'apprentissage et interpelle autour de valeurs humanistes et actuelles à partager.

Une des perspectives d'évolution de ce projet en lien avec les orientations stratégiques est de développer une véritable politique d'amélioration continue de la qualité des dispositifs de formation à travers la mise en œuvre d'une auto-évaluation de nos pratiques pédagogiques et un processus de certification en lien avec les attendus du Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur et les attendus QUALIOPI.

Ce projet a été approuvé à l'unanimité le 16 octobre 2024 pour les ICOGI IFAS – rentrée août 2024, IFA – rentrée août 2024 et le 7 mars 2024 pour les ICOGI IFA- rentrée février 2024 et IFAS – rentrée janvier 2024, et à la majorité le 16 octobre 2024 pour l'ICOGI IFSI.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Benner, P. (2003). *De Novice à Expert : excellence en soins infirmiers*. Paris : MASSON.
- Carnus, M. & Mias, C. (2013). Réflexivité. Dans : Anne Jorro éd., *Dictionnaire des concepts de la professionnalisation* (pp. 269-272). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Comte-Sponville, A. (1999). L'humilité. Dans : A. Comte-Sponville, *Petit traité des grandes vertus* (pp. 187-198). Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Gittins, C. (2006). *Réduction de la violence à l'école. Un guide pour le changement*.
- Hodgkinson, C. (1991). *Educational leadership : the moral art*. Albany, NY: State University of New York Press.
- Liendle, M. (2012). *Les concepts en sciences infirmières*. Paris : ARSI.
- Louafa, T., Perret, F-L. (2008). *Créativité et innovation : l'intelligence collective au service du management de projet*. Rennes : PPUR.
- Raucent, B., Verzat, C., et Villeneuve, L. (2010). *Accompagner des étudiants, quels rôles pour l'enseignant ? Quels dispositifs ? Quelles mises en œuvre ?*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Articles

- Becker, H. (2006). Sur le Concept d'engagement. *SociologieS* [En ligne], Découvertes/Redécouvertes, Howard Becker, mis en ligne le 22 octobre 2006. <http://journals.openedition.org/sociologies/642>
- Díaz-Martínez, A. (2019). Autoréflexivité scientifique : mise en place de conditions productivistes dans la pratique de la publication scientifique. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 20(2), 89-100. <https://doi.org/10.3917/enic.027.0089>
- Fall, A. (2014). Justice organisationnelle, reconnaissance au travail et motivation intrinsèque : résultats d'une étude empirique. *Relations industrielles*, 69, n°4, 709-731.
- Gaté, JB. (2009). Apprenant dans ABC de la VAE. p. 77-78.
- Gaudet, J. & Lapointe, C. (2002). L'équité en éducation et en pédagogie actualisante. *Éducation et francophonie*, 30(2), 287–304.
- Greenberg, J. (1990). Employee theft as a reaction to underpayment inequity : The hidden cost of pay cuts. *Journal of Applied Psychology*, 75, 561-568. <https://www.cairn.info/1-abc-de-la-vae--9782749211091->
- Hardy, L. (2007). L'hôpital en marche vers une éthique de tous les métiers ?. *Recherche en soins infirmiers*, 90, 95-101.
- Meirieu, P. (1987). Différencier la pédagogie. *Cahiers pédagogiques*.

Ménard, J. & Brunet, L. (2012). Authenticité et bien-être au travail : une invitation à mieux comprendre les rapports entre le soi et son environnement de travail. *Pratiques psychologiques*, 8 (1), 89-101.

Piasecki, C., Steiner, D.D. (2018). La justice organisationnelle comme levier pour promouvoir la qualité de vie au travail. *Psychologie du travail et des organisations*, 25, 116-126.

Ricoeur, P. (1993) Morale, éthique et politique. *Pouvoirs*, n°65, 225.

Roelens, C. (2019). Bienveillance. *Le Télémaque*, 55, 21-34. <https://doi.org/10.3917/tele.055.0021>

Notes de synthèse, plans et rapports

Jourdan, D. (2017). La formation des adultes. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former-Module 1. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA

Keeling, M. et Bellefleur, O. (2014). Le principe de réciprocité : comment peut-il éclairer la santé publique et les politiques publiques favorables à la santé? Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

Toczek-Capelle, M-C. (2017). La motivation, l'estime de soi. Cours Unité d'enseignement 2 : Apprendre-Enseigner-Former. Master 2 Sciences de l'éducation, Parcours formation de formateur dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des services et des collectivités. INSPE-UCA.

ANNEXES

Annexe 1 :

Organigrammes structurel et fonctionnel des instituts de formation du GHT de la Nièvre 2024

Annexe 2 :

Certifications qualité METHISQ IFAS-IFSI

Annexe 3 :

Certifications qualité QUALIOPI

Annexe 4 :

Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

Annexe 5 :

Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques ciblées par semestre

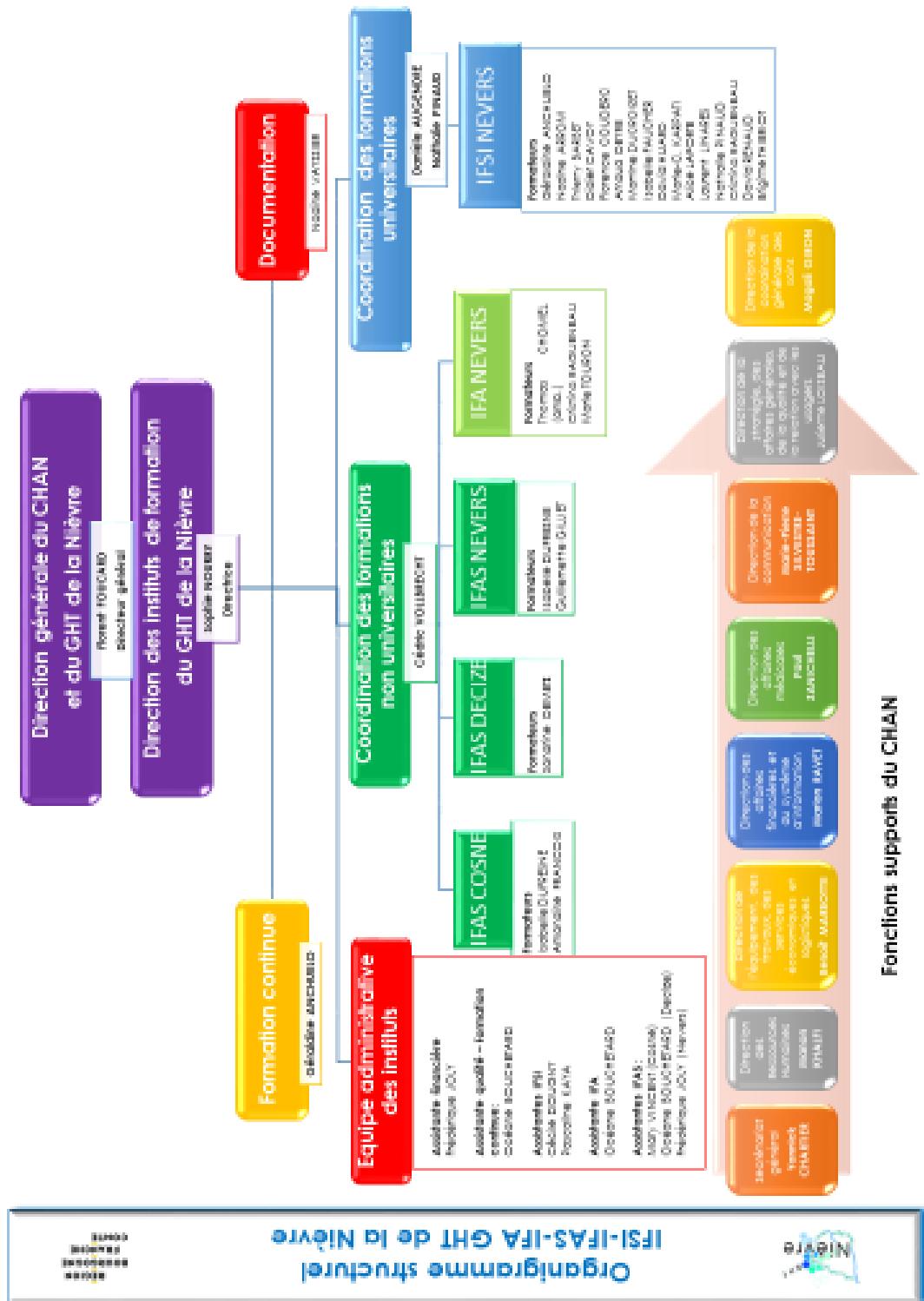
Annexe 6 :

Modèle de contrat pédagogique IFSI

Annexe 7 :

Dispositif d'accompagnement à la réussite étudiants de 1^{ère} année - IFSI

Annexe 1 : Organigramme structurel des instituts de formation du GHT de la Nièvre



Annexe 2 : Certifications Qualité METHIS-Q



Agence d'assurance qualité externe Méthode Ingénierie Service Qualité (METH.I.S.Q.)

Organisme de formation : **IFSI du CH de Nevers**

Adresse : 15 rue du Donjon

Code postal et ville : 58000 Nevers

Secteur d'activité : Formations paramédicales

METHISQ certifie que l'organisme de formation a obtenu la certification « Centre de formation ».

Validité de la certification du 1er mars 2021 au 1er mars 2024.



Agence d'assurance qualité externe Méthode Ingénierie Service Qualité (METH.I.S.Q.)

Organisme de formation : **IFAS du CH de Nevers, de Cosne et de Decize**

Adresse : IFAS du CH de Nevers, 15 rue du Donjon

Code postal et ville : 58000 Nevers

Secteur d'activité : Formations paramédicales

METHISQ certifie que l'organisme de formation a obtenu la certification « Centre de formation ».

Validité de la certification du 1er mars 2021 au 1er mars 2025.

Annexe 3 : Certifications QUALIOPI



CERTIFICAT B03172

ICPF atteste que

**CENTRE HOSPITALIER DE DECIZE - I.F.A.S DE
DECIZE**

NDA 2658P001458 - SIREN 265800086

26 route de moulins 58300 Decize FR,

est certifié



Au titre des catégories d'actions suivantes
• Les actions de formation (L.6313-1 - 1^e)

Valide du 27/12/2021 au 26/12/2024 - Première émission le 27/12/2021

François GALINOU
Président



Programme de certification
Décret n° 2019-665 du 8 juillet 2019, Arrêté du 6 juillet 2019 relatif aux modalités d'accès associées au référentiel national; Décret n° 2020-694 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle; Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 8 juillet 2019 relatifs aux modalités d'accès associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certifiés; Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongement de la validité des certificats de qualification et de leur mise à jour pour deux années supplémentaires; Arrêté du 24 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation; Guide de veille du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur;

Accréditation N° 6-0816, partie disponible sur www.cofrac.fr.

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certif-icpf.org



CERTIFICAT B03060

ICPF atteste que

INSTITUT DE FORMATION AIDES-SOIGNANTES

NDA 27580079858 - SIREN 265800078

96, rue du Maréchal Leclerc 58201 Cosne Cours Sur Loire FR,

est certifié



Au titre des catégories d'actions suivantes

- Les actions de formation (L_6313-1 - 1°)

Valide du 22/12/2021 au 21/12/2024 - Première émission le 22/12/2021

François GALINOU

Président.

123 rue Jules Guesde, 92300 Levallois-Perret, France
Certificat vérifiable sur www.certificat-icpf.org



Programme de certification
Décret n° 2018-646 du 8 juillet 2018, Arrêté du 6 juillet 2019 relatif aux modalités d'audit menées par le Ministère national. Décret n° 2020-694 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle. Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juillet 2019 relatifs aux modalités d'audit menées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs. Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la validité des arrêtés autorisant la réalisation d'audits de certification. Arrêté du 21 mai 2022 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation. Guide de lecture du référentiel national qualité publié sur le site du Ministère du Travail et Programme de certification Qualiopi des OPAC de ICPF dans leurs versions en vigueur.
Accréditation N° 5-CB16, partie disponible sur www.cofrac.fr.

Annexe 4 : Procédure information et accompagnement des publics en situation de handicap

	PROCEDURE	Réf :
	Famille : Administratif	Version : 01
	INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP	Date d'application :
		Pages : 1/3

OBJECTIFS

- Informer, communiquer sur l'accompagnement possible en formation et sur les métiers paramédicaux.
- Repérer et accompagner les étudiants en fonction de leur situation.

DOMAINE D'APPLICATION :

Institut de formation IFSI – IFAS de la Nièvre

Particularités :

- le site de Cosne sur Loire n'est pas en mesure d'accueillir des personnes à mobilité réduite

PERSONNES CONCERNÉES

Toutes personnes en situations de handicap selon la loi du 11 février 2005.

- Candidats(es) aux sélections IFSI / IFAS
- Etudiants(es) en soins infirmiers
- Elèves aides-soignantes
- Formation continue

TEXTES DE REFERENCES

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances, la participation à la citoyenneté des personnes handicapées & la loi n° 2015-988 du 5 aout 2015 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées et visant à favoriser l'accès au service civique pour les jeunes en situation de handicap. Le handicap est défini comme une limitation des capacités de l'individu dans un environnement donné : on parle de situation de handicap, durable ou temporaire. Il existe une grande variété de handicaps : déficience auditive, visuelle, intellectuelle ou handicap mental, psychique ou maladie mentale, maladies invalidantes, déficience motrice. 80% des situations ne sont pas immédiatement visibles.

SUIVI DES MODIFICATIONS

Date	N° de version	Modifications :
18/10/2021	01	Création

Rédaction	Relecture	Validation
Nom : Alice Laporte, Thierry Barbet Fonction : Infirmière formatrice, Cadre formateur	Nom : Cellule qualité	Nom : Sophie NOURRY Fonction : Directrice IFSI/IFSA
Date : 18/10/2021	Date :	Date :
Signature :	Signature : Cellule qualité	Signature : Sophie NOURRY

	PROCEDURE	Réf :
	Famille :	Version : 01
	INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP	Date d'application :
		Pages : 2/3

PROCEDURE

Référent handicap IFSI-IFAS de la Nièvre : Monsieur Thierry BARBET

La personne référente Handicap de l'institut de formations paramédicales est là pour conseiller. Elle est chargée de faciliter, en lien avec la Direction et l'équipe pédagogique, l'insertion en formation d'une personne en situation de handicap, de permettre la mise en place des préconisations de la MDPH en lien avec les situations individuelles des étudiants, réfléchir avec l'équipe pédagogique et les acteurs de la MDPH aux besoins d'aménagement nécessaires et possibles (matériel, modalité de formation/évaluation.)

Un lien est disponible sur le site internet de l'institut : www.ifsi-nevers.fr expliquant les différentes étapes de la construction de son parcours de formation à son entrée en institut de formation.

Les personnes dont la situation de handicap nécessite des aménagements spécifiques doivent fournir à l'Institut un avis circonstancié et des préconisations d'aménagement, émanant d'un médecin désigné par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

La décision de mise en application des mesures préconisées relève du Directeur des instituts de formations.

- **Etape 1**

Fournir à un médecin agréé un rapport médical récent et bien documenté réalisé par le professionnel de santé qui vous suit (médecin, orthophoniste...), ainsi que tous les éléments médicaux que vous jugerez utiles afin d'étayer votre demande. Vous pouvez également lui communiquer les avis et préconisations dont vous avez bénéficié antérieurement.

La liste des médecins agréés : <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/media/319/download>

- **Etape 2**

Au vu des éléments communiqués et de votre situation, le médecin agréé rempli et signe ses préconisations. (ANNEXE I)

- **Etape 3**

Retourner à l'Institut de formations cette notification d'avis du médecin agréé (au plus tard le jour de la clôture des inscriptions à la sélection ou au concours, ou la semaine d'avant les validations d'UE ou de modules.

Adresses utiles :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu d'accueil unique. Elle centralise les démarches liées au handicap, y compris dans le domaine de la formation.

- **MDPH 58 - Maison départementale des personnes handicapées de la Nièvre**

11, bis rue Emile Combes - 58028 Nevers

03.86.71.05.50

Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Accueil physique : Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h30

Lien du site : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/58>

Annexe 5 : Maillage pédagogique UI/UE et situations emblématiques ciblées par semestre

IFSI - IFAS GHT DE LA NIEVRE  RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre		2022 -1 V1 06/07/2022 GA
Semestres Compétences ciblées Intitulé UI	Les UE directement liées à la / aux compétences	Les UE du semestre Savoirs et savoirs-faire utilisés dans ce semestre et évalués en situation lors des UI d'autres semestres	Les situations professionnelles à utiliser lors des UI	Les situations professionnelles à utiliser pour l'évaluation
Semestre 1 C3 « Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens » UI 5.1 S1 « Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens »	 UE 2.10 S1 Infectiologie, hygiène UE 4.1 S1 Soins de confort et de bien-être	 UE 1.1 S1 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 1.3 S1 Législation, éthique, déontologie UE 2.1 S1 Biologie fondamentale UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions UE 2.4 S1 Processus traumatiques UE 2.11 S1 Pharmacologie et thérapeutiques UE 3.1 S1 Raisonnement et démarche clinique infirmière	<i>2 situations pour évaluation formative :</i> -Personne âgée en EHPAD, autonome, ayant besoin d'aide dans les soins quotidiens, présentant des risques physiologiques mais pas de pathologies -Adulte jeune, SSR, traumatisme mais autonome et dépendant Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Soins d'hygiène, besoins, dépendance/autonomie, vieillissement, risques physiologiques, intimité, pudeur, émotions, homme / santé , rôle propre, qualité de vie	Personne âgée USLD/ EHPAD avec troubles cognitifs et dépendante
Semestre 2 C1 « Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier » UI 5.2 S2 « Evaluation d'une situation clinique »	 UE 2.3 S2 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie UE 3.1 S1 et S2 Raisonnement et démarche clinique infirmière	 UE 1.1 S2 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 1.2 S2 Santé publique et économie de la santé UE 2.6 S2 Processus psychopathologiques UE 3.2 S2 Projet de soins UE 4.2 S2 Soins relationnels UE 4.3 S2 Soins d'urgence UE 4.4 S2 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.5 S2 Soins infirmiers et gestion des risques	<i>2 situations cliniques avec personnes soignées dans la même typologie de service :</i> -Adulte chirurgie ortho/ traumato avec dossier informatisé (différentes dimensions du raisonnement clinique, les concepts de soins relationnels -Adulte chirurgie ortho/ traumato avec problème psycho / pathologie impactant dynamique familiale, consentement au soin,	Adulte avec problème ortho ou SSR Risque infectieux (BMR, COVID) Modes relationnels perturbés (estime, dynamique, espoir ...)

IFSI - IFAS GHT DE LA NIEVRE  RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre		2022 -1 V1 06/07/2022 GA
Semestres				
Semestre 3 C2/C6 « Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » et « Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins » UI 5.3 S3 Communication et conduite de projet	 UE 3.2 S2 / S3 Projet de soins UE 1.1 S1/S2 Psychologie, sociologie, anthropologie UE 4.2 S2/S3/S5 Soins relationnels	 UE 1.2 S3 Santé publique et économie de la santé UE 2.5 S3 Processus inflammatoires et infectieux UE 2.8 S3 Processus obstructifs UE 2.11 S3 Pharmacologie et thérapeutiques UE 4.6 S3 Soins éducatifs et préventifs UE 3.3 S3 Rôle infirmier, organisation du travail et inter professionnalité	Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Diagnostic infirmier, parentalité, dynamique familiale, consentement, projet de soins, précautions complémentaires hygiène, risque de chute <i>Une situation clinique avec 3 temps pour illustrer le parcours de soins :</i> - 1^{er} temps : Adulte entre 40 et 50 ans, USIC ou SAU Pathologie à prendre dans processus obstructif vasculaire Situation de crise, et ajouter pathologie inflammatoire ou infectieux, responsabilité pluriprofessionnelle, - 2^{ème} temps : Même adulte qui est transféré en cardiologie, médecine, avec négociation, relation Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Processus obstructifs, inflammatoires, infectieux, projet de soins, alliance thérapeutique, crise, modes écoute, relation d'aide, pluri professionnalité, ETP, équipe, réseau, responsabilité, décision, négociation	3^{ème} temps où personne soignée en rééducation, réadaptation, avec ETP, relation, négociation, préparation sortie domicile (réseau), pluri professionnalité
Semestre 4 C5/C10 « Soins éducatifs » et « Formation des professionnels et des stagiaires »	 UE 1.2 S2 / S3 Santé publique et économie de la santé UE 3.5 S4	 UE 1.3 S4 Législation, éthique, déontologie UE 2.7 S4 Défaillance organique et processus dégénératifs UE 3.4 S4 Initiation à la démarche de recherche UE 4.3 S4 Soins d'urgence	<i>2 situations dont une pour évaluation formative :</i> -Situation éducative / promotion de la santé avec public de 3 à 80 ans, structures scolaires et associatives	

IFSI – IFAS GHT DE LA NIEVRE  RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre		2022 -1 V1 06/07/2022 GA
UI 5.4 S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires	Encadrement des professionnels de soins UE 4.6 S3/S4 Soins éducatifs et préventifs	UE 4.4 S4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.6 S4 Soins éducatifs et préventifs	-Situation encadrement avec accueil et encadrement d'un stagiaire, relation pédagogique Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Transculturalité, responsabilité, courant pédagogique et relation pédagogique	
Semestre 5 C4/ C9 « Mise en œuvre des thérapeutiques » et « Coordination des soins » UI 5.5 S5 « Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins »	UE 2.1 S1 Biologie fondamentale UE 2.2 S1 Cycles de la vie et grandes fonctions UE 2.4 S1 Processus traumatiques UE 2.5 S3 Processus inflammatoires et infectieux UE 2.6 S2/S5 Processus psychopathologiques UE 2.7 S4 Défaillance organique et processus dégénératifs UE 2.8 S3 Processus obstructifs UE 2.9 S5 Processus tumoraux UE 2.11 S1/S3/S5 Pharmacologie et thérapeutiques		<i>Les situations cliniques sont liées à différents secteurs d'activité :</i> -Secteur domicile / coordination : 5 dossiers -Secteur santé mentale : 5 dossiers -Secteur médecine / oncologie : Avec mobilisation des éléments théoriques suivants : Analyse prescription, responsabilité, pathologie UE 2.7 et 2.9, pharmacologie surveillance traitement, UE 2.6, champ de compétences, calculs de dose, organisation des soins	

IFSI – IFAS GHT DE LA NIEVRE  RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE		Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre		2022 -1 V1 06/07/2022 GA
	UE 3.3 S3 / S5 Rôles infirmiers, organisation du travail et inter professionnalité UE 4.2 S5 Soins relationnels UE 4.3 S2/S4 Soins d'urgence UE 4.4 S2 / S4/ S5 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical UE 4.7 S5 Soins palliatifs et de fin de vie			
Semestre 6 C7/ C8 « Analyse de la qualité » et « Traitement des données scientifiques et professionnelles » UI 5.6 S6 « Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »	UE 1.3 S1 / S4 Législation, éthique, déontologie UE 3.4 S4/ S6 Initiation à la démarche de recherche UE 4.5 S2 Soins infirmiers et gestion des risques UE 4.6 S4 Soins éducatifs et préventifs UE 4.8 S6 Qualité de soins, évaluation des risques UE 6.1 S1 Méthodes de travail UE 6.2 Anglais			

	Approche par compétence Maillage pédagogique UI / UE Situations emblématiques par semestre	2022 -1 V1 06/07/2022 GA
---	---	---

En éléments de réflexion abordés avant la détermination :

-Les lieux identifiés :

Domicile, EHPAD, centre hospitalier (court séjour dont SAU/Réa, chirurgie, médecine, SSR, USLD), structures /handicap/scolaire, HAD/Réseau, obstétrique ?

-Contextes de prise en soins :

Palliative, personne en fin de vie, douleur chronique, prévention / éducation, situation de crise, situation de handicap, urgences, mère /enfant, adolescents, contexte infectieux, rupture lien social, trans culturalité, chronique/ aigu

-Processus :

Addictions ?
Obstructifs (AVC, IDM, occlusion, asthme, BPCO, lithiase, thrombose veineuse, embolie,)
Diabète
HTA
Tumoral
Douleur chronique
Risque suicidaire,
Syndrome dépressif
Démences
Risques physio : chute, dénutrition, déshydratation, escarres/ cutané
Traumatisme : fémur, syndrome post trauma
Obésité
Glaucome
DMLA
Vieillissement

Annexe 6 : Modèle de contrat pédagogique IFSI

 REGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE Nievre IFSI-IFAS 15, rue du Donjon 58 000 NEVERS Tél : 03 86 71 84 20	CONTRAT SUIVI PEDAGOGIQUE	Promotion 2022-2025
---	--	--

Identité des contractants

FORMATEUR REFERENT		ETUDIANT	
NOM	PRENOM	NOM	PRENOM

Engagement des contractants quant au cadre du suivi pédagogique individuel et de groupe :

- L'apprenant s'engage dans un processus de professionnalisation avec :
 - ✓ le respect du cadre instauré : respect des procédures et des échéances de rendu : objectifs de stage / analyses de situation / tenue du portfolio / rapport de compétence ...
 - ✓ l'information au formateur référent des difficultés rencontrées dans son rapport à l'apprentissage (à l'IFSI et en stage)
 - ✓ le respect des accords passés avec le formateur référent concernant les éléments définis dans un dispositif de progression spécifique (Annexe II), en lien avec des besoins et/ou difficultés rencontrées (travaux dans le respect des échéances)
- Le formateur s'engage à accompagner l'apprenant dans son processus de professionnalisation à l'IFSI et en stage en mettant en œuvre :
 - ✓ un suivi individualisé tenant compte des ressources et des besoins de l'étudiant.
 - ✓ une guidance dans l'identification des ressources, besoins et/ou difficultés rencontrées par l'étudiant
 - ✓ un accompagnement suivant les accords passés pour les éléments définis dans un dispositif de progression (annexe II), en lien avec des besoins et/ou difficultés rencontrées (travaux dans le respect des échéances)

Date :¹

Signature précédée de la mention : « lu et approuvé »

L'étudiant :

Le formateur référent :

¹ Ce contrat est à signer et à donner au formateur référent de suivi pédagogique lors de la prochaine rencontre en groupe de suivi pédagogique semaine du 17 octobre 2022

Annexe 7 : Projet d'accompagnement à la réussite des étudiants en soins infirmiers de 1^{ère} année

**Projet d'accompagnement à la réussite
des étudiants en soins infirmiers
de 1^{ère} année**



1/ Le constat

Au cours de l'année 2022-2023, beaucoup d'étudiants du semestre 1 ont abandonné la formation en première année.

Les résultats des premières évaluations de l'année 2023-2024 mettent toujours en évidence des insuffisances sur le plan théorique chez les étudiants de première année.

Les formateurs de l'IFSI Nevers ont remarqué lors des évaluations, des TD, des travaux d'analyse réflexive, que beaucoup d'étudiants présentaient des difficultés à la lecture, au calcul, et à l'expression écrite.

De plus, un nombre significatif d'étudiants vient aux TD sans avoir effectué le travail demandé en amont, ce qui questionne l'implication dans ce cursus de professionnalisation et l'approche méthodologique.

Quelques statistiques issues de l'ICOGI du 9 octobre 2023 permettent d'illustrer cela :

☞ Suivi des promotions

	1 ^{ère} année 2023-2026	2 ^{ème} année 2022-2025	3 ^{ème} année 2021-2024
au 04/09/2023	142 (127 + 15 redoublants)	84 (70 + 14 redoublants)	90
Entrées Mouvements au 9/10/2023	15 redoublants (2022/2025) 1 mutation en redoublement 1 réintégration	14 redoublants (Promotion 2021-2024) <i>(132 EI a départ)</i>	1 redoublant (2020-2023)
Sorties Mouvements au 9/10/2023	 1 mutation Manque 2 candidats Parcoursup	 3 mutations 1 exclusion temporaire d'un an 16 redoublants 2 arrêts de formation 2 exclusions définitives 36 interruptions de formation Soit 57 étudiants ne faisant plus partie de la promotion et 3 mutations	 15 redoublants 1 mutation 2 arrêts de formation 1 exclusion définitive 7 interruptions de formation

☞ **Récapitulatif des motifs d'interruptions et catégories de diplômes des redoublants**

	1^{ère} année 2023-2026	2^{ème} année 2022-2025	3^{ème} année 2021-2024
Motifs d'abandon / arrêts		22 réorientations 11 raisons personnelles 3 problèmes financiers 1 absence de nouvelles 1 déménagement 3 exclusions	4 réorientations 1 grossesse 4 raisons personnelles 1 problèmes de santé 1 exclusion
Redoublement	9 bac pro ASSP 7 bac ST2S 1 bac G 1 DEAS (bac SMR)	3 bac SAPAT 3 bac ASSP 5 bac ST2S 2 bac G 3 DEAS (+ 2 bac pro ASSP) 1 DEA	2 bac pro ASSP 4 bac ST2S 1 DEAS 1 bac S

☞ **Informations complémentaires**

Il est à noter que 3 EI de la promotion 2023-2026 ont fait le choix d'intégrer le cursus IFAS Nevers. Les premiers retours d'expérience s'avèrent être positifs au regard des écrits des formateurs IFAS Nevers avec notamment le fait d'avoir retrouvé un sentiment d'efficacité personnel pour ces élèves et un épanouissement dans leur parcours de professionnalisation.

2 / La demande

Un entretien pédagogique avec le référent de suivi et la directrice est formalisé lors des redoublements et des interruptions de formation.

A l'issue des résultats du semestre 1, cet entretien a été étendu l'année 2022-2023 ainsi que l'année 2023-2024 à tous les étudiants ayant obtenu moins de 20 ECTS à la session 1 du semestre 1 afin d'accompagner les apprenants vers une éventuelle réorientation ou vers un réajustement des méthodes d'apprentissage.

Il est à noter qu'un lien entre les résultats et le profil des étudiants titulaires d'un baccalauréat professionnel a été objectivé lors de l'analyse des résultats du semestre 1.

Ce constat fait émerger la nécessité d'initier, dans un premier temps, une réflexion sur la spécificité de l'accompagnement à proposer aux étudiants infirmiers du Semestre 1, issus d'un bac professionnel.

3 / Chronologie de la constitution du groupe

- Réunion pédagogique du 9 janvier 2024 : Madame Nourry, directrice de l'IFSI Nevers, questionne les formateurs de l'IFSI Nevers présents, quant à la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique des étudiants infirmiers issus des bacs professionnels, dès leur entrée en formation, afin de faciliter la construction de leurs savoirs et de leurs apprentissages.
- Le 6 février, Madame Nourry questionne l'équipe sur les pistes / axes d'amélioration pour permettre l'amélioration des méthodes de travail proposées dans le cadre de l'UE 6.1 pour les EI de S1. Elle invite chaque formateur à réfléchir et faire des propositions pour le prochain temps de réunion avec notamment la suggestion d'actions à mettre en place dès le semestre 1. Elle questionne l'autonomie des EI S1. Le tutorat entre pairs est identifié comme une éventuelle ressource.
- Le 5 mars 2024, Madame Nourry souhaite qu'il y ait un seul formateur pilote du groupe et le propose à M. LINARES qui accepte lors de son entretien d'évaluation professionnel.
Après échanges, la constitution du groupe s'oriente sur la présence des référents des UI intégratives de la première année (UI 5.1, UI 5.2), le référent méthodes de travail (UE 6.1), et la coordinatrice responsable de la planification des différents cours. D'autres formateurs pourront candidater s'ils le souhaitent pour participer à ce groupe.
- Le mardi 19 mars, Madame Nourry, lors d'une réunion d'organisation, informe les formateurs de l'IFSI Nevers de la constitution d'un groupe de travail piloté par Monsieur LINARES concernant l'accompagnement des EI du semestre 1 issus de bac professionnels. Différents formateurs se portent candidats pour intégrer ce groupe.

☞ Composition du groupe basée sur le volontariat

Groupe restreint :

- Mme Couderc Florence : Référente UI 5.1
- M. Huard David : Référent UE 6.1
- Mme Laporte Alice: Référente UE 4.4
- M. Deyre Arnaud : Référent UE 2.11
- M. LINARES Laurent : Pilote du groupe

Groupe élargi :

- Mme Nourry en qualité de Directrice de l'IFSI de Nevers
- Mme Augendre Danièle en qualité de coordinatrice IFSI Nevers (Participera si cela est possible de son côté)
- Mme Thiériot reste disponible pour échanger sur les travaux du groupe

4/ Littérature scientifique et documentations/outils

Pour construire notre réflexion, nous nous sommes basés sur différents dispositifs/réflexions existants(es) et nous avons effectué une recherche dans la littérature scientifique. Concernant cette dernière, il nous paraissait opportun d'identifier l'évolution de l'université en France quant à l'accompagnement des primo-arrivants post bac à l'université et d'avoir un cadre législatif de référence afin de mieux appréhender la construction de notre projet.

Par la suite nous avons ciblé nos recherches sur l'accompagnement des « étudiants post bacs professionnels » à l'université puis plus précisément vers les IFSI, ce qui nous a permis de réaliser des liens entre la littérature scientifique et ce à quoi nous sommes confrontés à l'IFSI de Nevers.

Nous retenons de toutes ces lectures que, de manière globale, les étudiants intégrant l'IFSI, néo-bacheliers pour la plupart, sont confrontés à un monde nouveau. Leur statut antérieur de lycéen est remis en question pour celui d'étudiant. Cela constitue pour eux une rupture, qui peut être une source de difficultés. (Ramage et al., 2020)

Portons dans un premier temps notre regard sur l'aspect législatif.

La réforme de Bayrou de 1998 a rendu obligatoire le tutorat à l'université et a « *introduit le semestre d'orientation offrant la possibilité d'une réorientation en cours d'année* ».¹³ Cette idée de « *possibilité de réorientation* » de certains EI issus de bacs pro serait à garder à l'esprit dans la construction de notre dispositif d'accompagnement.

De plus, le plan de réussite en licence (PRL) de 2008 faisant suite à la loi Libertés et responsabilités des universités, « *instaure des dispositifs multiples visant l'accueil et le suivi des étudiants, l'enseignement de la méthodologie du travail universitaire, la rénovation de méthodes pédagogiques ou encore la réorientation d'étudiants en situation d'échec (Perret, 2015)* ».¹⁴ Cette référence législative nous permet de mieux appréhender l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état avec notamment :

- La présence de l'unité d'enseignement méthodes de travail UE 6.1
- L'obligation de suivi des étudiants
- La réorientation d'étudiants en situation d'échec

En lien avec cet aspect législatif, différents accompagnements ou actions de renforcement de certaines disciplines ont été mis en place à l'université. L'analyse scientifique de certains de ces dispositifs mettent en évidence quelques freins à la réalisation de ces accompagnements. Ainsi, certains dispositifs profiteraient avant tout « *aux bons étudiants ne serait-ce qu'en raison d'une plus forte appropriation de ces dispositifs par ces derniers* ».¹⁵ Le risque important d'absentéisme des étudiants concernés par des dispositifs d'accompagnement est aussi souligné. Ce risque est relié à « *la crainte d'une stigmatisation ou d'une catégorisation en tant*

¹³ Pratiques et stratégies d'apprentissage d'étudiants de 1^{ère} année de Licence et participation à un dispositif « apprendre à apprendre » : étude des déterminants et approche motivationnelle. Julien Berthaud, Lucie Corbin, Amélie Duguet, Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur-Numéro spécial-Printemps 2022. Page 2

¹⁴ Ibid. Page 4

¹⁵ Pratiques et stratégies d'apprentissage d'étudiants de 1^{ère} année de Licence et participation à un dispositif « apprendre à apprendre » : étude des déterminants et approche motivationnelle. Julien Berthaud, Lucie Corbin, Amélie Duguet, Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur-Numéro spécial-Printemps 2022. Page 4

que mauvais étudiants ou étudiants en difficultés (Romanville et Noel, 1998). »¹⁶ D'autres étudiants quant à eux n'auraient pas « *la capacité d'évaluer la nécessité de devoir participer à des dispositifs d'aide à la réussite.* »¹⁷ Ces constats font émerger la complexité pour l'IFSI de Nevers à proposer un dispositif d'accompagnement attractif pour convaincre les EI les plus en difficulté, principalement les étudiants issus de bacs professionnels d'après les statistiques objectivées par l'ICOGI de l'IFSI de Nevers, à s'autoriser à participer et à s'engager dans un tel dispositif. De plus, nous devrons nous s'assurer de ne pas faire émerger un sentiment de stigmatisation chez les étudiants issus de bacs professionnels s'engageant dans un tel dispositif.

Nous allons à présent cibler notre réflexion sur l'intégration des bacs pro en étude supérieures.

Concernant les orientations des bacheliers professionnels (Bacs pros) vers les études supérieures, nous nous sommes, entre autres, référés au travail de Fanette MERLIN : « une sélection à répétition : l'accès au bachelier professionnels à un diplôme de l'enseignement supérieur (2021) ». Dans sa thèse, cette auteure précise que les orientations des bacs pro vers les études supérieures ne constituent pas seulement une recherche de rendement pour notre société puisqu'elles permettent aussi « *une recherche de positionnement dans l'espace social* ¹⁸ ». Pour autant, elle se questionne en y confrontant :

- L'expansion scolaire en tant « *qu'opportunité de promotion sociale (dans le système éducatif et pour le marché de l'emploi)* »,
- Au risque de « *ségrégation accentuée via un cantonnement à certaines filières avec un risque accru de déclassement* ».

Cette mise en abyme doit nous interroger quant à l'afflux possible d'étudiants issus de Bacs Pros en études infirmières à l'avenir et nous questionner sur comment maintenir un niveau d'excellence en formation infirmière et ainsi éviter « *un risque accru de déclassement* ».

Fanette MERLIN met aussi en évidence dans son travail de recherche, la « *marche* » soulignée par les étudiants issus de Bacs Pros. Selon elle, « *les cours de soutien sont utiles mais jugés comme insuffisants et la fréquence des évaluations ne permet pas de mesurer ses acquis ou son retard* »¹⁹. Elle nous explique que les bacs pros n'ont pas eu le temps de se préparer aux études supérieures. Fanette MERLIN s'appuie sur les travaux de COULON (1997) et précise que **ces étudiants doivent apprendre à devenir étudiant** sinon « *on est éliminés ou l'on s'auto-élimine parce qu'on reste étrangers à ce nouveau monde.* »²⁰ De ce constat, « **un sentiment d'humiliation sociale** » pourrait aussi émerger chez ces étudiants issus de Bacs pros qui sont minoritaires par rapport aux autres étudiants. Ces apports sont à prendre en considération dans la création de notre futur dispositif.

D'autres freins à la réussite des études supérieures sont aussi identifiés par Fanette MERLIN pour les étudiants issus de Bacs pros, comme « *les difficultés financières* »²¹ de ces étudiants les obligeant à travailler en parallèle de leurs études et ne leur permettant pas d'être pleinement

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Thèse de Fanette MERLIN : une sélection à répétition : l'accès au bachelier professionnels à un diplôme de l'enseignement supérieur (2021, Page 22)

¹⁹ Ibid. Page 76

²⁰ COULON (1997) Le métier de l'étudiant.

²¹ Ibid. Page 80

disponible pour leurs apprentissages ainsi que « *les orientations contrariées* »²² définies comme des orientations non choisies par les Bacs pros mais correspondant plus à un désir familial ou institutionnel.

Concernant le public issu de Bacs pros_s'orientant vers des formation accès sur le care, Fanette MERLIN nous précise que ce type de « *formations est largement plébiscitée par le genre et que les femmes ont dix fois plus de chance que les hommes de s'y engager* »²³. Elle ajoute que la présence « *des jeunes issues de zones peu densément peuplées dans des formations care est nettement plébiscitée* »²⁴. Cela nous permet de faire des liens avec l'afflux de bacheliers issus de Bacs pros vers l'IFSI de Nevers par exemple.

Nous allons à présent nous intéresser aux leviers d'actions possibles des étudiants issus de Bacs pros pour réussir leurs études.

Fanette MERLIN identifie différents leviers d'actions. L'assiduité est notamment mise en évidence comme jouant « *fortement un rôle sur la réussite* ».²⁵ Cependant, pour elle, « *le fait d'avoir des amis plutôt que non réduit le risque de quitter l'enseignement supérieur sans diplôme en trois ans* ».²⁶ Par contre, « *un seul type d'ami favorise la réussite des bacs pro : il s'agit des amis inscrits dans la même formation que la sienne* ».²⁷ Julien Berthaud dans un de ces travaux de recherches ayant comme thématique l'intégration sociale des étudiants en 1^{er} cycle²⁸ confirme ce résultat. Il nous précise que « *l'implication dans les interactions sociales avec les pairs et la qualité perçue de l'intégration sociale à l'université favorisent l'investissement dans les études et peuvent conduire certains étudiants à réussir davantage.* » Cette précision nous amène à penser l'intégration des paires (étudiants infirmiers) dans la construction d'un dispositif d'accompagnement en allant jusqu'à favoriser « *la mise en place de tutorat ou encore des semaines d'accueil lors des rentrées universitaires (Michaud, 2003 ; Perret, 2015)* ».²⁹ Il en ressort aussi de son analyse le fait de considérer la socialisation des étudiants comme passant autant par « *des activités internes à l'université que par des activités externes (Erlich 1998)* ».³⁰ Ainsi une dynamique de socialisation des étudiants entre eux au sein de l'IFSI mais aussi dans un cadre privé seraient favorables à un développement personnel, ce qui pourrait questionner un rôle de « *facilitateur* » du formateur dans les relations entre étudiants. En effet, nous pourrions penser que les échanges entre pairs constituent « *un moyen de substitution au soutien apporté par le formateur* »³¹.

Julien Berthaud nous précise aussi « *l'impact positif de la perception par les étudiants de l'existence d'un soutien de la part des pairs sur leur réussite...ceux qui réussissent estimant avoir été mieux intégrés que ceux qui ont échoués, mais aussi sur leur bien-être, participant*

²² Thèse de Fanette MERLIN : une sélection à répétition : l'accès au bachelier professionnels à un diplôme de l'enseignement supérieur (2021, Page 172)

²³ Ibid. Page 136

²⁴ Ibid. Page 143

²⁵ Ibid. Page 180

²⁶ Ibid. 178

²⁷ Ibid. 182

²⁸ Les effets de l'intégration sociale étudiante sur la réussite universitaire en 1^{er} cycle sont-ils significatifs, Julien Berthaud, 2017, Recherche, politique et pratique en éducation : service rendus et questions posées d'un univers à l'autre. Page 99

²⁹ Ibid. page 100

³⁰ Ibid. page 101

³¹ Ibid. Page 102

cette fois-ci de l'ajustement émotionnel. »³² Il nous précise ainsi que le fait de des pairs puissent porter leur attention sur l'accompagnement de ces EI bacs pro pourrait favoriser la perception d'un cadre sécurisant, et faire émerger un intérêt et/ou une motivation supplémentaire pour réussir. En conclusion de son travail de recherche, il insiste sur le fait que « *la perception d'un réseau social valorisant favorise la réussite, la persévérance et les performances.* »

Outre l'importance de la construction d'un réseau sociale contribuant à la réussite des EI en sciences infirmières, la notion de performance dans le cadre des études supérieures est mise en corrélation avec la capacité de l'étudiant à être en capacité de « *sélectionner, d'analyser ses savoirs et ses connaissances et aussi de les adapter à ses caractéristiques personnelles dans différents contextes de situations d'apprentissage.* »³³ Cependant, alors que des facteurs sociaux et environnementaux représentent des éléments extrinsèques, il existe d'autres déterminants de la réussite (Ramage et al., 2020) qui sont intrinsèques à l'étudiant lui-même.

Selon Larue et Hrimech, l'objectif d'accompagnement du formateur et de faire acquérir à l'étudiant des connaissances et des compétences (Larue & Hrimech, 2009). Pour cela, les étudiants doivent identifier et mettre en place des actions procédurales conscientes, les stratégies d'apprentissage, avec pour but de mobiliser des connaissances antérieures, en intégrer des nouvelles et les mémoriser. Les auteurs identifient 4 catégories de stratégies d'apprentissage : cognitives, métacognitives, affectives et motivationnelles et enfin ce qui concerne la gestion, la planification et l'organisation. Les stratégies d'apprentissage sont un enjeu majeur pour l'étudiant. Elles se définissent comme « *des activités menées par l'étudiant dans le but de rendre facile l'acquisition, l'entreposage, le rappel et l'application de connaissances au moment de l'apprentissage* » (Boulet et al., 1996). Des auteurs démontrent que l'efficacité des stratégies d'apprentissage est corrélée avec la performance académique (El Hassan et al., 2024). Dans cet article, les auteurs pointent une différenciation entre un apprentissage machinal basé sur la répétition et la mémorisation, et un apprentissage significatif qui permet l'élaboration et l'organisation des apprentissages. L'unité d'enseignement (UE) 6.1 au semestre 1, des étudiants infirmiers, intitulé « méthodes de travail », composée de cours magistraux et de travaux dirigés, est positionnée en début de formation. Elle a pour objectif d'utiliser des méthodes pour organiser son travail (Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier). Cette UE doit attirer l'attention des étudiants sur la nécessité « *d'apprendre à apprendre* », de découvrir ou de renforcer le fonctionnement cognitif (Berthaud, 2017), lors de la phase de transition entre le lycée et le milieu universitaire. Cette étape, bien que sans rapport avec la formation au métier d'infirmier, vise à accompagner au mieux les néo-étudiants à la réussite, et repérer les étudiants potentiellement fragiles, à risque d'échec (Ramage et al., 2020).

En ce sens, et pouvant ainsi venir en soutien de cette UE 6.1, nous avons trouvé opportun d'appuyer notre réflexion sur un article scientifique traitant des stratégies d'apprentissage. Une séquence de formation y est proposée dès la rentrée universitaire. Cette dernière est déclinée en CM et TD et traite de la thématique « *d'apprendre à apprendre* ». Un guide de questions est aussi proposé dans cet article. Ce dernier pourrait être une piste pour permettre à l'étudiant de s'autoévaluer avec l'aide de son référent pédagogique. (Cf. Annexe 3, éléments clefs de l'article 3.2).³⁴

³² Ibid. page 102

³³ Effets de la mobilisation des stratégies d'apprentissage sur la performance académique : le cas des étudiants en sciences infirmières-Revue francophone internationale de recherche infirmière 10 (2024).

³⁴ Pratiques et stratégies d'apprentissage d'étudiants de 1^{ère} année de Licence et participation à un dispositif « apprendre à apprendre » : étude des déterminants et approche motivationnelle. Julien

Pour finaliser le développement de notre réflexion, il nous paraît opportun de partager avec vous un article abordant la posture du formateur/enseignant accompagnant des étudiants en études supérieures. En effet, cet article vise à montrer en quoi « *l'accompagnement contribue à développer, tant chez l'étudiant accompagné que chez l'accompagnateur, une professionnalité émergente qui peut contribuer, à certaines conditions, à faire de l'université une organisation apprenante* (Bonami, Letor et Garant, 2010) »³⁵. La notion de réciprocité dans la relation pédagogique est ainsi mise en exergue. S'associent ici, la volonté de l'étudiant à réussir et celle du formateur à faire réussir l'accompagné à « *capitaliser les acquis des accompagnements réalisés pour servir d'autres remises à niveau* »³⁶. Les auteurs parlent « *d'une posture spécifique d'accoucheur* » c'est-à-dire de permettre à l'accompagné dans le cadre d'un processus de recherche conjoint accompagné-accompagnant, de découvrir son potentiel. C'est ce que Paul Ricœur (2014) nomme « *une posture de reconnaissance... c'est-à-dire une posture qui rend visible l'autre à ses propres yeux d'abord, à ceux de l'accompagnateur ensuite et, dans la durée, à ceux d'autrui* ». Les auteurs qualifient cette posture comme un partenariat où l'accompagnateur met entre parenthèse son statut pour « *entamer l'aventure d'un nouveau cheminement conjoint* ». Pour eux, « *le concept de partage prend ici sa dimension la plus forte : accompagné et accompagnateur sont dans le même bateau dans un univers non connu* ».³⁷ Ainsi, cette notion de réciprocité doit nous permettre de repenser notre organisation actuelle comme une organisation encore plus apprenante pour les EI issus de Bacs pros afin de favoriser leur accompagnement car comme nous l'avons vu précédemment, l'orientation de ces EI vers l'IFSI de Nevers existe et semblerait perdurer les prochaines années.

En lien avec ce renforcement organisationnelle, Paul Ricoeur parle de « *mise en intrigue* ». Il identifie « *la possibilité d'une déstabilisation d'une organisation qui se voudrait apprenante avec la menace possible de l'ordre établi au sein de cette même organisation ou la persistance de l'engagement réside dans l'acceptation de ces remises en question vers une posture d'ami critique* (Jorro 2006) qui, à l'expérience, se révèle bénéfique pour chacun »³⁸.

Tous ces éléments doivent nous permettre de questionner notre posture de formateur en IFSI dans l'accompagnement à proposer aux étudiants issus de Bacs Pros. « L'effet pygmalien³⁹ » ou « effet Rosenthal et Jacobson » prend alors sens. Il s'agit d'un phénomène psychologique selon lequel les attentes des autres envers un individu influencent le comportement et les performances de ce dernier. En résumé, cela peut se traduire par : « *Croire en un étudiant issu d'un bac pro lui permet de plus croire en lui. Mais attention, le contraire est tout aussi vraie.* »

Pour conclure, notre travail d'analyse a pu mettre en exergue la possibilité pour l'IFSI de Nevers à accueillir à l'avenir des EI issus de Bacs professionnels de manière régulière voire plus accrue au regard de notre environnement nivernais d'un point de vue géographique et

Berthaud, Lucie Corbin, Amélie Duguet, Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur-Numéro spéciale-Printemps 2022. Page 8

³⁵ L'accompagnement des étudiants dans l'enseignement supérieur : une tentative de modélisation-Recherche et formation 77/2014. La posture de l'accompagnement dans l'enseignement supérieur.

³⁶ Ibid. Page 80

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid. Page 83

³⁹ Les grands dossiers des sciences humaines. Jacques Lecomte. N°54-Page 39. Mars-avril-mai 2019.

social. Cela sous-entend pour l'équipe pédagogique la nécessité d'être en capacité de s'adapter à ce public et de nous engager dans un processus d'accompagnement spécifique pour ce public.

Notre travail a mis en évidence certaines difficultés pour ces étudiants issus de bacs pros qui ne sont pas préparés aux études supérieures. Nous devons apprendre à leur apprendre. Avant tout, il faudra nous permettre de recueillir des données objectives du niveau des étudiants en faisant preuve de créativité dans les actions que nous allons proposer.

Ainsi différents leviers existent pour favoriser une réussite des étudiants issus de bacs pros :

- La création d'un dispositif ou l'engagement et l'assiduité des étudiants seront attendus,
- La pair-aidance dans l'accompagnement de ces étudiants,
- La présence d'un réseau social d'étudiants suivants les mêmes études infirmière à l'IFSI,
- La perception d'un soutien social par ses pairs en dehors de l'IFSI,
- L'identification par l'étudiant des stratégies d'apprentissages favorables à son développement de compétences,
- L'impact psychologique pour ces étudiants de la posture du formateur avec cet « effet Pygmalion »
- Penser l'intégration des étudiants dans un dispositif d'accompagnement en prenant en compte un risque de stigmatisation.

Bien évidemment la construction d'un tel dispositif d'accompagnement pour les EI issus de Bacs pros au sein de l'IFSI de Nevers nécessite un suivi régulier du dispositif, le recueil de données objectives sur le parcours de ces EI afin de pouvoir l'évaluer, « *l'améliorer, le valoriser et rendre compte aux parties prenantes* »⁴⁰ et ainsi l'inscrire dans la démarche qualité de notre institut. Un travail conjoint avec la cellule qualité de l'IFSI sera nécessaire avec l'identification de différents indicateurs pertinents quant à 'évaluation du dispositif.

De plus, il n'est pas question avec notre travail, de promouvoir une réussite dans les études infirmières pour **tous** les étudiants infirmiers issus de Bacs pros. Nos expériences récentes à l'IFSI de Nevers nous ont démontré que « *la marche* » était « beaucoup trop haute » pour certains d'entre eux au regard de leurs résultats aux rattrapages, voire aux rattrapages en année de redoublement.

En même temps il faudrait que nous ajustions nos propres représentations du verbe « réussir ». Outre le sens correspondant au fait « *d'avoir du succès* » dans leurs études infirmières, ce verbe renvoie aussi à l'idée de pouvoir « *aboutir à un heureux résultat* », « *d'être bénéfique* » pour la personne. Ainsi la réussite pour un étudiant et un formateur, si nous nous positionnons dans une relation pédagogique de réciprocité, ne pourrait-elle pas correspondre au succès de l'étudiant dans ses études infirmières mais également au choix de l'étudiant de se réorienter vers des études d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou vers une autre réorientation professionnelle ?

5/ Les objectifs :

⁴⁰ Méthodologie d'évaluation d'un dispositif d'aide aux primo-entrants à l'université, Isabelle Bournaud and Patrick Pamphile, revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur, numéro spécial-printemps 2022.

Global

- Déployer un accompagnement à la réussite à l'IFSI de Nevers pour les étudiants infirmiers issus de baccalauréats professionnels

Spécifique

- Créer un dispositif d'accompagnement aux étudiants infirmiers
- Sécuriser les parcours singuliers des étudiants (Aide à la réussite et/ou la réorientation, la pair-aidance)
- Réduire le nombre de sorties prématuées de la formation en soins infirmiers pour les étudiants issus de baccalauréats professionnels
- Favoriser la persévérance/assiduité scolaire
- Assurer une veille concertée, attentive, réactive et permanente pour l'IFSI Nevers concernant le projet d'accompagnement des ESI issus de Bacs Pros (devenir des étudiants quittant la formation, redoublement...).

Opérationnel

- Objectiver les difficultés d'apprentissage des EI issus de bac pro en réalisant des tests de positionnement en calculs/conversions, français (syntaxe, orthographe, vocabulaire médical...) connaissances en biologie/corps humain dès l'entrée en formation infirmière.
- Contractualiser le dispositif d'accompagnement avec l'EI souhaitant en bénéficier
- Identifier le contexte social de l'EI (Condition de vie, de travail, situation financière, bagage éducatif, connaissances étudiants infirmiers, auto-évaluation, matériels numériques disponibles...)
- Développer chez l'étudiant une méthodologie et autonomie de travail
- Engager des réponses individuelles et collectives (mise en place d'ateliers de persévérance : calculs, français, biologie..., d'entretiens avec le référent pédagogique)
- Réaliser une traçabilité du projet d'accompagnement en lien avec les réorientations, les abandons des EI issus de bacs pros...
- Favoriser la pair-aidance entre étudiants ? (Intégrer le BDE ? Au dispositif, intégration sociale, parrainage ?)

6/ Proposition d'actions

Associer des EI issus de bac pro en cursus universitaire infirmier ou s'étant orientés à l'IFAS et des membres du BDE. Mail adressé à l'équipe pédagogique. Attente retour mail des formateurs. (Aucun retour réalisé en date du 8/07/24)

- **6.1 Réflexion plan d'action**

Nous ciblons cette action auprès de 50 EI.

En amont, attribution par Danièle, des suivis pédagogiques des EI issus de bacs pro aux formateurs IFSI le plus tôt possible (3^{ème} semaine de la rentrée). Liste qui sera à réajuster

en fonction des arrivées et départs éventuels et de la disponibilité des formateurs à pouvoir accueillir de nouveaux suivis pédagogiques.

- **6.1.1 Information communiquée lors de la semaine de pré-reentrée :** Complexe d'articuler cela en dehors de la journée de pré-reentrée de mercredi. Information générale donnée aux futurs étudiants présents quant à la réalisation d'un test de positionnement pour tous les étudiants infirmiers et sur l'existence d'un dispositif d'accompagnement à la réussite.
- **6.1.2 Réalisation de tests de positionnement pour tous les EI, en autonomie** (En autonomie serait à privilégier à condition de l'argumenter à l'oral lors de la présentation du dispositif. Cela renvoie à la responsabilité de l'étudiant, son engagement dans son parcours de formation et l'invite à sortir d'un domaine scolaire) pour identifier les EI en difficultés. Nous devrions normalement retrouver les EI issus de bacs pros les plus en difficultés.

Questionnement sur le fait de devoir réaliser ces tests en individuel sur site afin d'assurer une objectivité des résultats ? Le temps horaire disponible ne nous permet pas cela actuellement.

Questionnement concernant le projet initial qui s'axait sur les EI issus de bacs pro. Quid des étudiants en bacs ST2S ou bac G (1 seul ESI concerné l'année dernière : information de Sophie) qui pourraient bénéficier du dispositif d'accompagnement ? Les orienter vers leurs formateurs référents pédagogiques ?

Questionnement quant à l'identification d'un groupe d'ESI plus conséquent (Sup à 50 ESI) ayant besoin de bénéficier du dispositif d'accompagnement. La complexité d'accompagner plus d'étudiants est liée au nombre d'ESI par groupes futurs de TD / dispositifs d'accompagnement. Le nombre de 10 ESI est en ce sens retenu afin de permettre un accompagnement plus soutenu. Si d'autres étudiants sont concernés, le formateur référent pédagogique assurera l'accompagnement. Ces groupes de TD seraient animés par les formateurs associés au dispositif d'accompagnement au nombre de 5 actuellement. Il nous paraît judicieux d'avoir des formateurs « associés » en cas d'absence d'1 des 5 formateurs pour assurer une continuité du dispositif.

Questionnement quant à la réalisation des TD : Le groupe de réflexion propose d'organiser les temps de travail du dispositif sur des temps IFSI. Les ESI en difficultés éprouvent déjà un surmenage cognitif, ajouter des temps de travail paraît contre-productif pour notre groupe de travail.

Tests de positionnement

Tests qui regrouperaient les maths, le français, et la bio (UE 2.1, 2.2, 2.4). Voir avec les référents de ces UE (Les tests déjà existants) pour nous donner des tests simples de connaissances / aux UE. Ces tests seraient aussi un indicateur qualité / évaluation de l'évolution de l'EI et ce que l'IFSI a mis en place dans l'accompagnement proposé. Donc il paraît logique de les proposer à tous les étudiants afin de permettre au formateur référent d'objectiver la progression de l'étudiant.

Critères d'inclusion dispositif

Toutes les matières inférieures à 10 (note réajustable selon les résultats globaux)

50 étudiants identifiés comme les plus en difficulté

Commission des formateurs assurant la correction des tests pour la construction des groupes TD en présentiel.

A compléter lors d'une réunion pédagogique

Contractualisation

Au regard des résultats des tests, des « groupes TD dispositif d'accompagnement » seront constitués. Les étudiants concernés « s'inscriront » dans le dispositif d'accompagnement mis en place en contractualisant leur engagement avec leur référent pédagogique. A noter que ce dispositif est strictement basé sur le volontariat de l'ESI et qu'il peut en aucun cas lui être imposé mais seulement suggéré.

Par contre, la signature de ce contrat pédagogique spécifique rend obligatoire l'engagement de l'étudiant à participer au dispositif. Le formateur référent de l'ESI pourrait être amenée à faire des rappels quant à l'engagement contractualisé, la Directrice des rappels à l'ordre s'ils ne suivent pas le dispositif.

Evaluation du dispositif

Il parait complexe de pouvoir objectiver des résultats d'une année sur l'autre, les promotions n'étant pas identiques, les parcours des ESI différents. Chaque formateur référent aura ainsi une lecture individuelle de la progression des ESI bénéficiant du dispositif d'accompagnement au cours de l'année universitaire.

Les résultats des ESI (**ayant bénéficié du dispositif**) obtenus en S1 seront déjà un premier indicateur ainsi que les résultats S2 puis les résultats finaux. Un questionnaire de satisfaction sur le dispositif sera à construire et proposés aux ESI concernés.

Une traçabilité du suivi des ESI par le formateur référent pédagogique au cours de cette première année serait à réaliser afin d'essayer d'objectiver le dispositif :

- Passage en 2^{ème} année
- Redoublement
- Mutation d'autres IFSI
- Réorientation en IFAS (admission en IFAS)
- Réorientation en IFAP (Admission en IFAP)
- Arrêt de la formation (Plus de nouvelles, nouveau projet, travail, réorientation d'études...)

7 Mise en place du dispositif d'accompagnement et du test de positionnement

- [7.1/ Calcul prévisionnel en temps horaire](#)

L'UE 6.1 est indirectement inclue dans toutes les disciplines

a : Tests de positionnement : Total = 2h30 heures

- 30mn test auto-positionnement
- 1h00 test biologie et anatomie

1H00 pour la réalisation de tests mathématique et français

- 30 mn test de mathématiques
- 30 mn test de français

b : Temps nécessaire pour chaque thématique de travail dans le dispositif d'accompagnement

Mathématiques = 6h00

Français = 6h00

Biologie = 6h00

Anatomie = 2h00

c : Récapitulatif (Des réajustements seront possibles sur la répartition horaires)

	<u>Temps horaire prévisionnel</u>
Test de positionnement	2h30 Réalisé en autonomie en distanciel sur du temps personnel.
Mathématiques	<u>6h00</u>
Français	<u>6h00</u>
Biologie	<u>6h00</u>
Anatomie	<u>2h00</u>
Evaluation dispo en distanciel étudiants	<u>15mn éval du dispositif</u>
TOTAL	<u>20h00</u>

- 7.2 : récupération temps pour le semestre1

	Récupération en temps horaire
Temps suivi pédagogique retour de stage (Vu avec DA)	<u>6h00 au total</u> 2h00 attribuées à la contractualisation de la participation au dispositif (30mn / étudiant environ) 4h00 attribuées aux disciplines
Temps UE récupérable :	Non 1h00
<ul style="list-style-type: none"> - 2.1 - 2.2 - 2.4 	

	- 2.11 - 4.1 - 5.1 - 6.1 - 1.3 - 1.1 - 3.1 - 2.10	1h00 3h00 1h30 2h00 2h30 Non 1h00 Non 1h15
Temps retour de stage S1		3h00 Après-midi ou matin au lieu d'être en temps libre.
total		20h15

- **6.3 : trame organisationnelle du dispositif**

Semaine prérentrée	Information générale de la réalisation du test de positionnement et de l'existence d'un groupe de dispositif aux ESI
Semaine du 1/07	Voir avec la personne gérant la plateforme. Demande effectuée le 8/07/24 lors du séminaire de travail pédagogique. Création d'un espace pour le dispositif avec les administrateurs.
Semaine du 2/09	Présentation du dispositif d'accompagnement 30 mn (Diaporama de présentation à créer) le Vendredi de la rentrée 6/09 Groupe suivi ped seront réalisés et réajustés au fur et à mesure par DA. Rencontre le 6/09
Semaine du 9/09	Fin des tests jeudi 12/09 à 23h59 en autonomie et distanciel sur du temps personnel. Si ESI intègre IFSI ultérieurement, le formateur référent du suivi ped assurera la réalisation de tests par l'étudiant pour qu'il puisse éventuellement intégrer le dispositif. Format numérique (ajustement pour les ESI sans outil informatique). Pas de matériel informatique disponible à l'ifs胃口 visiblement. Le référent pédagogique assure le suivi de la réalisation des tests et relance les ESI si besoin.
Semaine du 16/09	Analyse des tests et constitution des groupes du dispositif 7h00 de travail.

	<p>Temps à planifier pour les 5 formateurs référents et évaluateurs du dispositif.</p> <p>Constitution des groupes : (Place limitées à 50 (Soit 5 groupes de 10))</p> <p>Groupes hétérogènes. Possible dispenses pour certains ESI au regard des résultats. (Accompagnement individualisé)</p>
23/09	<p>Temps de rencontre individuelle avec le formateur de suivi pédagogique.</p> <p>Contractualisation du dispositif d'accompagnement si ESI concerné.</p> <p>(Attention 27/09)</p>
30/09	<p>Finalisation rencontre des ESI dans le cadre du suivi pédago en début de semaine.</p> <p><i>Environ 30 mn par étudiants.</i></p> <p><i>Prévoir 2h00 en suivi pédagogique pour les formateurs.</i></p>
3/10	Début du dispositif
7/10	<p><u>TD 2h00 français en présentiel pour les ESI du dispositif d'accompagnement</u></p> <p><u>1h UE6.1 + 1H UE 1.1</u></p> <p><u>(promo en distanciel)</u></p> <p>Lecture opérationnelle et Analyse d'un article scientifique en lien avec l'UE 1.1</p> <p>TD 2h00 maths</p>
14/10	<p>TD 2h00 français</p> <p>Temps retour de stage (1/3)</p> <p>Expression écrite professionnelle et VM avant l'UI 5.1</p>
21/10	TD 2h00 Bio (Priorisé en lien avec l'éval de 2.1 avancée)
28/10	TD 2h00 Bio
4/11	<p>TD 2h00</p> <p>Temps retour de stage (2/3)</p> <p>TD 2h00 maths</p>
11/11	STAGE
18/11	STAGE
25/11	<p>STAGE</p> <p>Retour de stage M</p> <p>Dispositif AM 2h00 (Voir pour les salles)</p>

2/12	STAGE
9/12	STAGE
16/12	<p>TD 2h00 Français</p> <p>Temps retour de stage (3/3)</p> <p>Expression écrite en lien avec l'analyse de situation S1</p> <p>TD 2h00 Anat-phy</p>
Janvier 2025	Résultats CAC : rencontre ESI ayant – de 20 crédits avec SN. Bilan ESI ayant bénéficié du dispositif accompagnement par le référent pédago
Semestre 2	Semestre 2 : poursuite du dispositif ?
Fin 1 ^{ère} année	<p>Evaluation du dispositif d'accompagnement auprès des ESI</p> <p>Retour réalisé par le formateur pédagogique référent sur l'évolution de l'ESI (Dispositif et rencontre Sophie)</p> <p>Traçabilité de l'orientation des ESI ayant participé au dispositif d'accompagnement (Retour au groupe afin d'objectiver les résultats obtenus)</p>

8/ Modalités de fonctionnement du dispositif d'accompagnement :

Suite au séminaire de travail équipe pédagogique en date du 8 juillet 2024 :

- 3 disciplines majeures sont retenues dans le cadre du dispositif d'accompagnement des ESI: les mathématiques, le français et la bio-physio-anatomie
- l'UE 6.1 (Méthodes de travail) est injectée de manière transversale dans les différents TD qui seront proposés.
- le dispositif concerne les primo-arrivants en études infirmières et non les redoublants. Les formateurs référents pédagogiques assureront le suivi des étudiants redoublants.
- l'intégration au dispositif d'accompagnement par les ESI et la construction des groupes TD sont réalisés par l'équipe de réflexion dispositif d'accompagnement. Ce choix sera réalisé au regard des résultats des tests de positionnement.
- Si un ESI intègre IFSI après la constitution des groupes TD du dispositif, **le formateur référent du suivi ped** assurera le suivi individuel de l'étudiant.
- le dispositif dispose de 50 places
- le volontariat des ESI, à qui sera proposé le dispositif, est obligatoire
- La contractualisation du suivi du dispositif est réalisée par le formateur référent de l'ESI. L'étudiant s'engage à suivre l'intégralité des TD sauf décision de la commission au regard des résultats des tests de positionnement. (Un

ESI ayant eu de très bons résultats dans l'une des disciplines pourrait être exempté des TD en lien avec cette même discipline). Pour autant cela ne libère pas de place pour un autre étudiant dans cette discipline.

- Le dispositif d'accompagnement dispose de 20h15 qu'il peut réinjecter en lien avec différentes UE
- 5 formateurs sont nécessaires au minimum pour assurer la continuité du travail TD de ce dispositif
- l'ensemble des formateurs de l'équipe pédagogique infirmière peut être amené à animer des TD en lien avec le dispositif d'accompagnement
- les enseignements du dispositif sont réalisés en TD en présentiel. Les autres étudiants seront en travail en autonomie pour travailler le TD avec le même contenu. Une correction leur sera proposée par le formateur référent de l'UE concernée par le TD.
- un étudiant se faisant aider pour la réalisation des tests engage sa responsabilité, son engagement dans la formation. Si les résultats des tests sont très positifs, il ne pourra donc pas bénéficier du dispositif. Ces informations seront précisées lors de la présentation des tests de positionnement et du dispositif. Le contraire est tout aussi possible : un étudiant obtenant volontairement de mauvais résultats aux tests pour pouvoir bénéficier du dispositif. Le référent pédagogique sera alors sollicité pour faire un point avec son suivi.

9 Prévisionnel : Planification du dispositif FC, LL, AD, DH, AL et formateurs associés (Référents d'UE concernées et/ou volontaires)

	Semaine du 02/09 /2024	Semaine du 09/09/2024 FC 11/12/13 AD Vacances	Semaine du 16/09/2024 FC 16/17	Semaine du 23/09/2024	Semaine du 30/09/2024	Semaine du 07/10/2024	Total Heures TD disciplines
TD	Présentation orale 30mn (Temps Danièle) Distribution test de positionnement	Test positionnement Fin le jeudi 12/09 à 17h	Analyse des tests (3 parties distinctes) et Constitution groupe suivi pédago 16/09 DA Constitution des groupes du dispositif Communication réalisées aux formateurs référents	Temps de rencontre avec le formateur de suivi pédagogique en individuel : (Les 5 formateurs du dispositif : FC, AD, DH, AL LL) Contractualisation du dispositif temps DA 2h00 max attribuées dans le cadre du suivi ped.	Finalisation des rencontres des ESI 3 octobre : début du dispositif TD1 2h00 Bio-physio-anat autoévaluation +correction guidée (UE 2.1, 2.2 et 2.4) TD1 2h00 maths Autoévaluation test Correction guidée (UE 2.11)	TD1 2h00 Français autoévaluation test Correction guidée TD2 2h00 maths (en lien avec l'UE 2.11)	8h00
	Semaine du 14/10/2024	Semaine du 21/10/2024 Vacances scolaires	Semaine du 28/10/2024 Vacances scolaires LL	Semaine du 04/11/2024	Semaine du 11/11/2024	Semaine du 18/11/2024	
TD	TD2 2h00 Bio-physio-anat	TD2 2h00 français Lecture opérationnelle et Analyse d'un article scientifique en lien avec l'UE 1.1	TD3 Bio-physio-anat 2h00	TD3 2h00 maths	STAGE Reunion orga prévisionnel semestre 2 ?	STAGE	8h00

9 Prévisionnel : Planification du dispositif FC, LL, AD, DH, AL et formateurs associés (Référents d'UE concernées et/ou volontaires)

	Semaine du 25/11/2024	Semaine du 02/12/2024	Semaine du 09/12/2024	Semaine du 16/12/2024	Semaine du 23/12/2024		
TD	<p>STAGE Voir organisation en amont / grp suivi ped TD4 2h00 Bio-anat-phy</p>	STAGE	STAGE	<p>TD4 2h00 Français Temps retour de stage (3/3) Expression écrite en lien avec l'analyse de situation S1</p>	CONGES ANNUELS	<p>Résultats CAC : rencontre ESI ayant –de 20 crédits avec SN. Bilan à réaliser avec ESI ayant bénéficié du dispositif accompagné par le référent pédago</p>	4h00

9 / CONTENU DES TESTS : CF ANNEXE 4

10 / PREVISIONNEL DES CONTENUS DES TD

Le premier TD (TD1) de 2h00 concernant **chacunes des disciplines** (français, mathématique et anat-physio-biologie) consistera en la réalisation d'une correction par les ESI de leurs tests de positionnement. Ils effectueront, en étant guidés pour les ESI du dispositif, des recherches et réajustent leurs travaux. Ce temps nous permettra d'inscrire les étudiants dans un processus d'autoévaluation et dans une dynamique de recherche, deux processus favorables à leurs futurs apprentissages.

Pour les TD suivants de 2h00, en mathématiques (Pistes possibles):

- TD 2 Travail sur les fondamentaux mathématiques, intégration des travaux et réflexion en lien avec la pratique infirmière
- TD 3 Compréhension d'un énoncé (pratique infirmière) en sélectionnant les éléments essentiels

Pour les TD suivants de 2h00, en français :

- TD 2 Travail conjoint avec l'UE 1.1 : lecture opérationnelle d'un article
- TD 3 expression écrite en lien avec l'analyse de situation (passage de l'oral à l'écrit)

Pour les TD suivants de 2h00, en anat-physio-biologie.

- TD 2 Td interactif (1h00) + construction de fiche de révisions (UE 2.1) (1h00)
- TD 3 Autoévaluation UE 2.1 (1h00) + prépa fiche de révisions UE 2.2 (1h00)
(Si TD réalisable en retour de stage)
- TD 4 Td interactif : remobilisation de connaissances

Références bibliographiques.

Berthaud, J. (2017). Les effets de l'intégration sociale étudiante sur la réussite universitaire en 1er cycle sont-ils significatifs ? *Revue française de pédagogie*, 200, 99-117.

<https://doi.org/10.4000/rfp.7077>

Berthaud, J., Corbin, L., Duguet, A., Lang Ripert, E., Le Mener, M., & Morlaix, S. (2022). Pratiques et stratégies d'apprentissage d'étudiants de 1re année de Licence et participation à un dispositif « apprendre à apprendre ». *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 38(1). <https://doi.org/10.4000/ripes.3930>

Bosson, M. S., Hessels, M. G. P., & Hessels-Schlatter, C. (2009). Le développement de stratégies cognitives et métacognitives chez des élèves en difficulté d'apprentissage: *Développements*, n° 1(1), 14-20. <https://doi.org/10.3917/devel.001.0014>

Boulet, A., Chevrier, J., & Savoie Zajc, L. (1996). *Les stratégies d'apprentissage à l'université*. Presses de l'Université du Québec.

Colognesi, S., Deprit, A., & Van Nieuwenhoven, C. (2021). Chapitre 3. Cinq balises pour assurer l'accompagnement des étudiants: In *Pédagogies en développement* (p. 69-86). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.rauce.2021.01.0069>

De Ketela, J.-M. (2014). L'accompagnement des étudiants dans l'enseignement supérieur : Une tentative de modélisation. *Recherche & formation*, 77, 73-85. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.2321>

El Hassan, R., Idriss, H., Hassan, O., & Chadli, S. (2024). Effet de la mobilisation des stratégies d'apprentissage sur la performance académique : Le cas des étudiants en sciences infirmières. *Revue Francophone Internationale de Recherche Infirmière*, 10(1), 100315. <https://doi.org/10.1016/j.refiri.2024.100315>

Larue, C., & Hrimech, M. (2009). Analyse des stratégies d'apprentissage dans une méthode d'apprentissage par problèmes : Le cas d'étudiantes en soins infirmiers. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 25(2). <http://journals.openedition.org/ripes/221>

Massart, X., Mazy, A., Dejean, K., & Romainville, M. (2022). Les croyances des étudiants sur la nature de leur intelligence : Un facteur de participation dans des dispositifs d'aide à la réussite? *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 38(1).
<https://doi.org/10.4000/ripes.3904>

Merlin, F. (2021). *Une sélection à répétition : L'accès des bacheliers professionnels à un diplôme de l'enseignement supérieur* [Bourgogne Franche-Comté]. https://theses.hal.science/tel-03554582v1/file/107063_MERLIN_2021_archivage.pdf

Philion, R., Bourassa, M., Leblanc, R., Plouffe, D., & Arcand, I. (2010). Persistance et réussite aux études postsecondaires : Étude d'un accompagnement personnalisé pour étudiants en situation d'échec. *Revue de recherche appliquée sur l'apprentissage*, 3(6).

Ramage, M.-J., Bournaud, I., & Mathias, H. (2020). Identifier les pratiques d'étude des étudiants de première année de licence scientifique pour mieux les accompagner. *Évaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, 6(2), 107-140.

ANNEXES 1

Test de positionnement

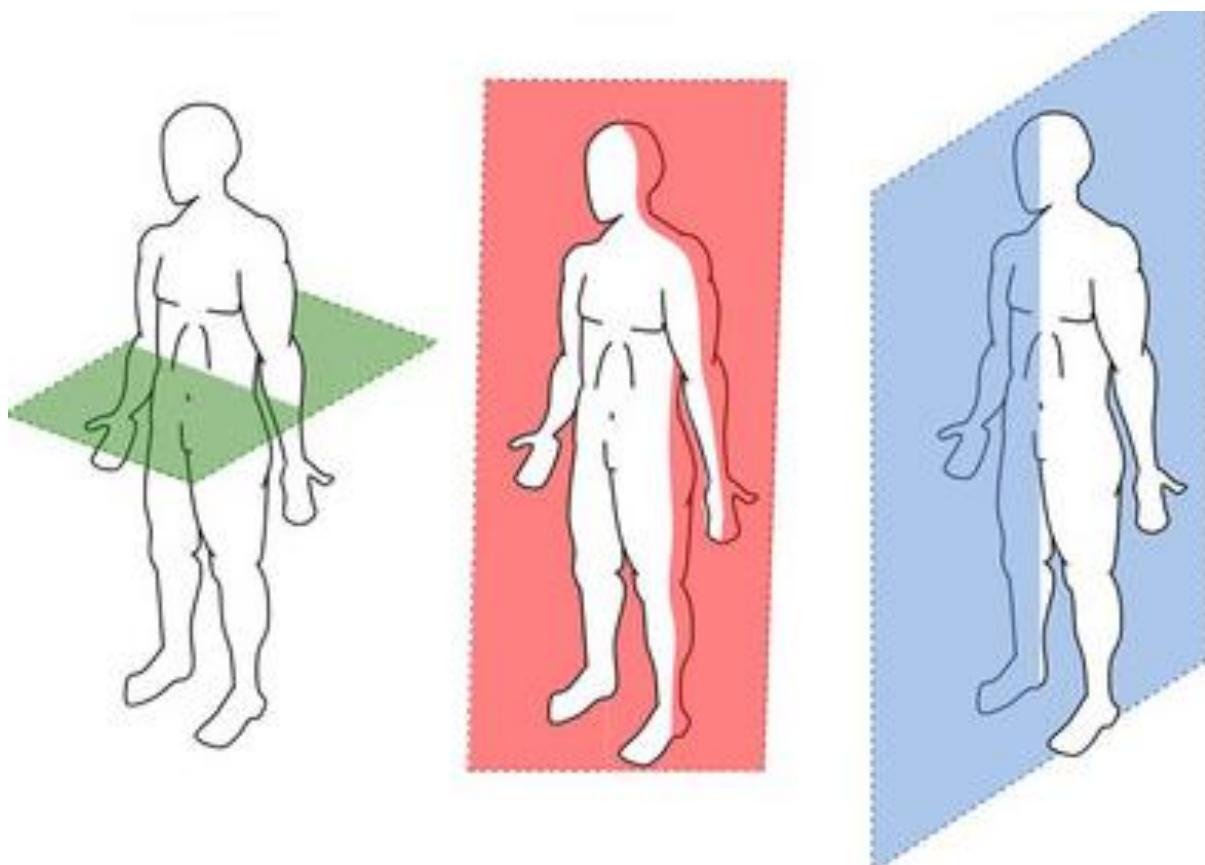
- **Biologie-Physiologie-Anatomie**
- **Mathématique**
- **Français**
- **Auto-positionnement**

Test de Biologie-Physiologie-Anatomie

Question 1 :

Reportez sous les schémas la coupe correspondante, parmi les propositions suivantes :

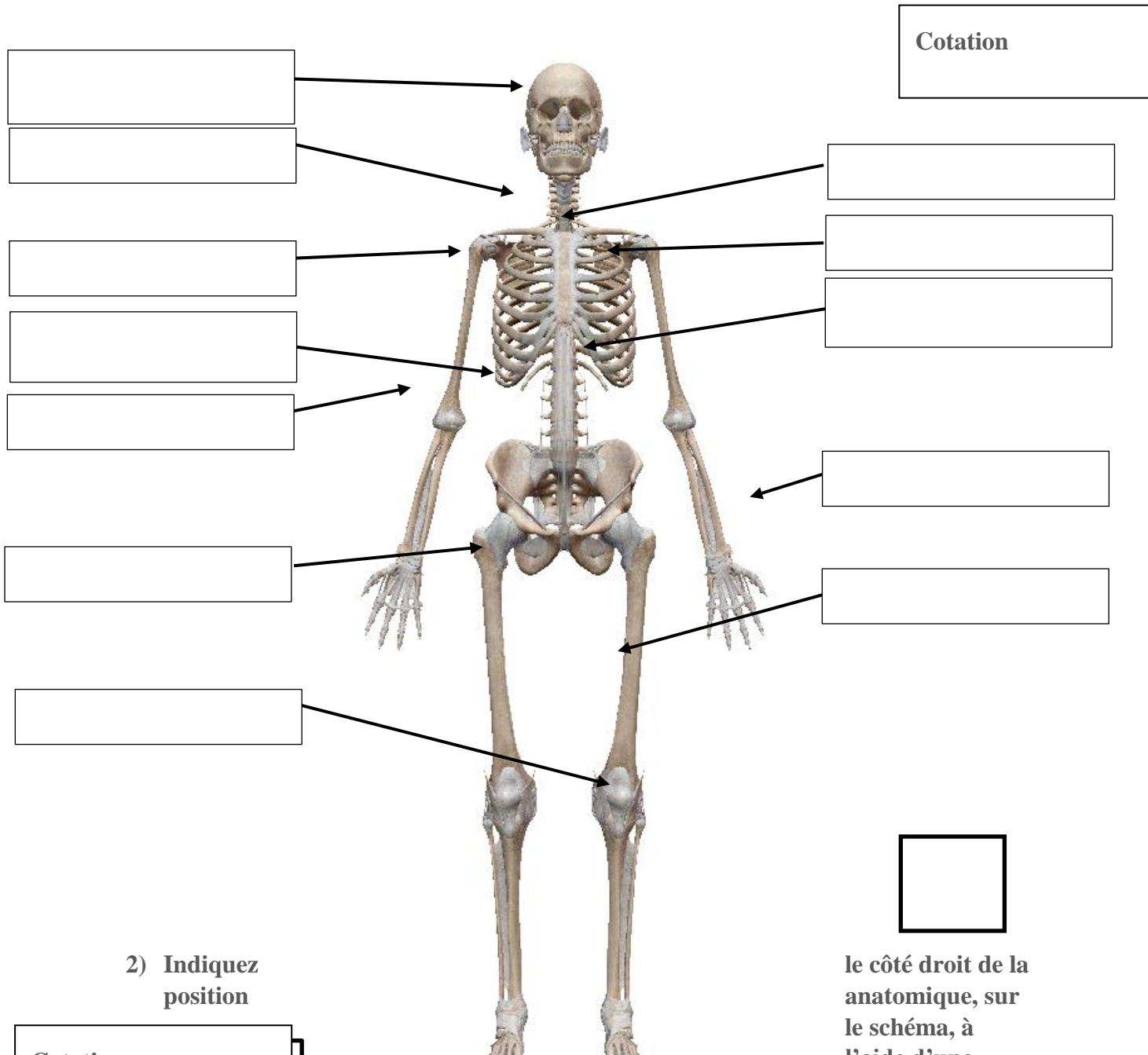
- Coupe sagittale
- Coupe transverse
- Coupe frontale



Cotation :

Question 2 :

- 1) Notez sur le schéma le nom des différents os présentés par des flèches.



- 2) Indiquez
position

Cotation

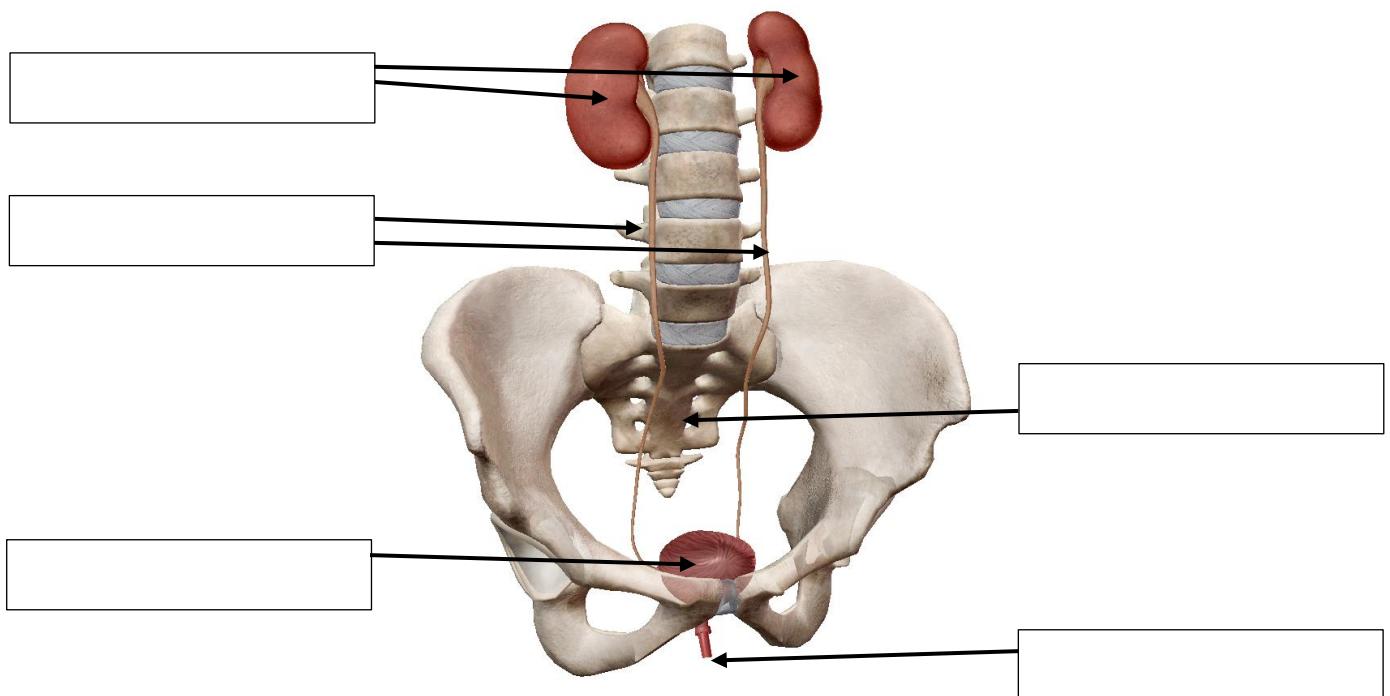
points si réponse juste)

le côté droit de la anatomique, sur le schéma, à l'aide d'une croix, dans l'une des cases. (2

Question 3 :

Légennez (à l'aide d'une flèche) sur le schéma ci-dessous, les éléments anatomiques suivants :

rein, vessie, uretère, urètre, sacrum

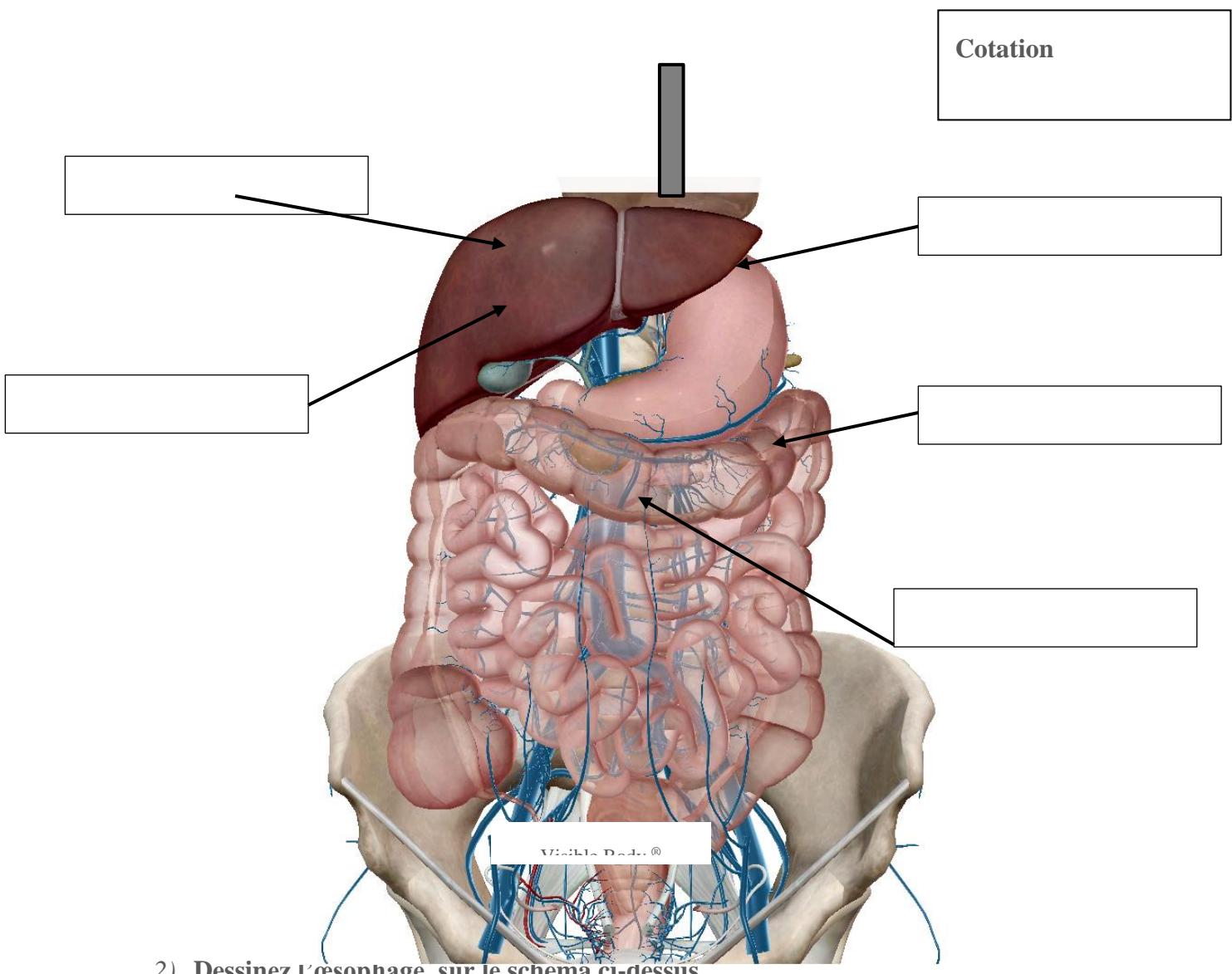


Cotation

Question 4:

1) Légennez (à l'aide d'une flèche) sur le schéma ci-dessous, les éléments anatomiques suivants :

foie, vésicule biliaire, côlon, intestin grêle, estomac.



2) Dessinez l'oesophage, sur le schema ci-dessus.

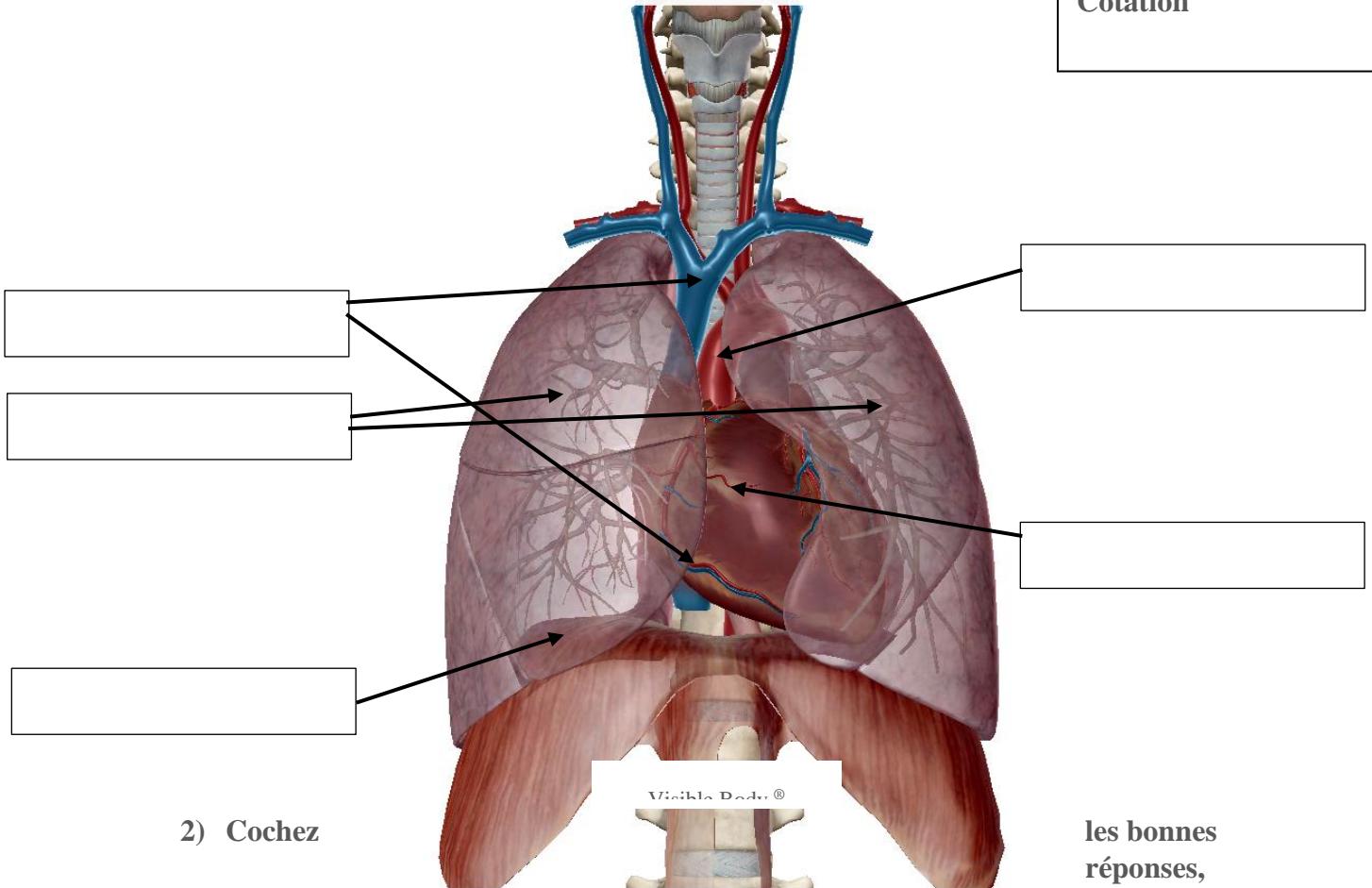
Question 5 :

1) Légennez (à l'aide d'une flèche) sur le schéma ci-dessous, les éléments anatomiques suivants :

poumon, diaphragme, veine cave, aorte, artère coronaire

Cotation

Cotation



2) Cochez

parmi
propositions suivantes :

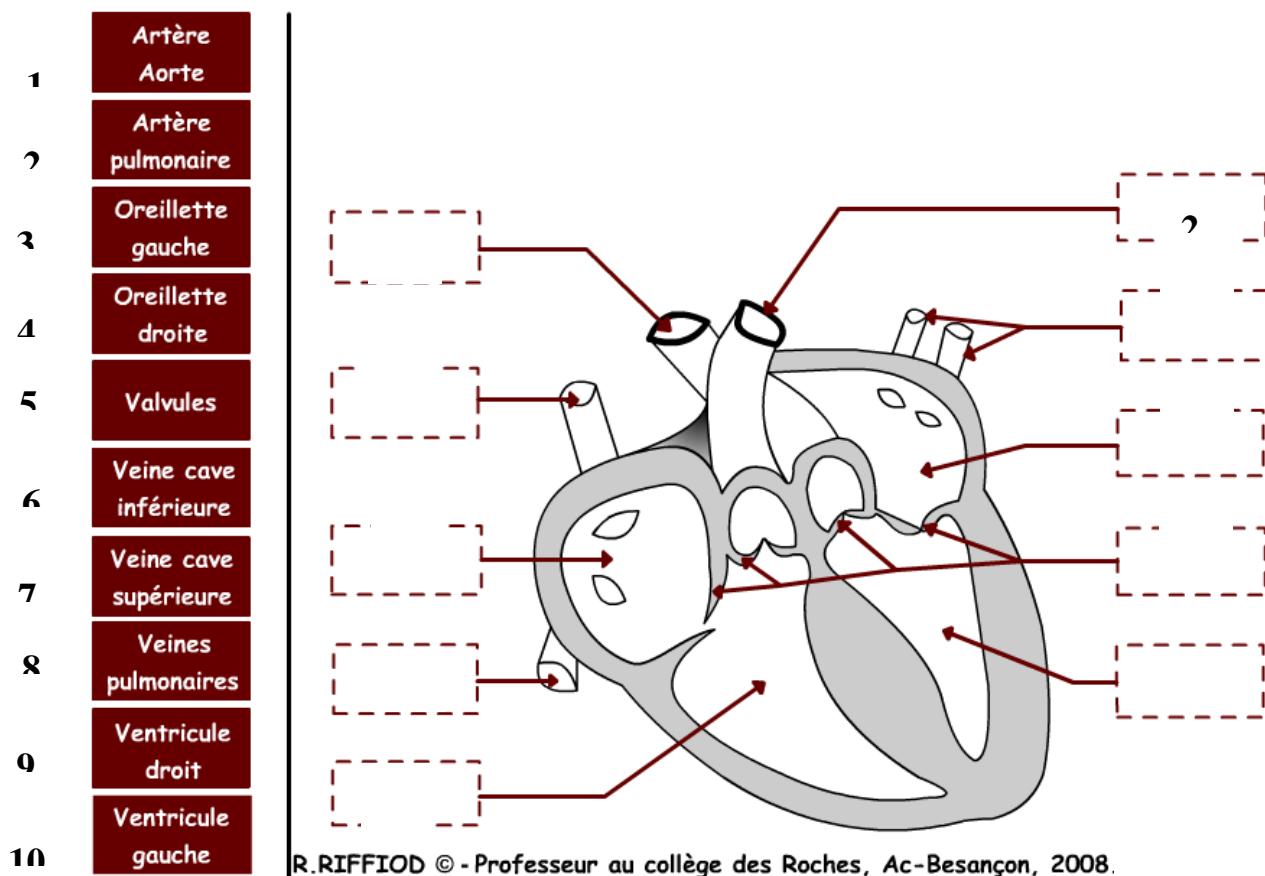
les bonnes
réponses,
les

- Lors de l'inspiration, le diaphragme s'abaisse
- Lors de l'inspiration, le diaphragme s'élève
- La polypnée correspond à une augmentation de la fréquence respiratoire
- La fréquence respiratoire normale chez l'adulte est de 30 cycles / minute
- L'artère pulmonaire distribue le sang aux poumons

Cotation

Question 6 :

1) Complétez le schéma du cœur avec les propositions situées sur la gauche :



Cotation

2) Cochez les affirmations correctes parmi les propositions suivantes :

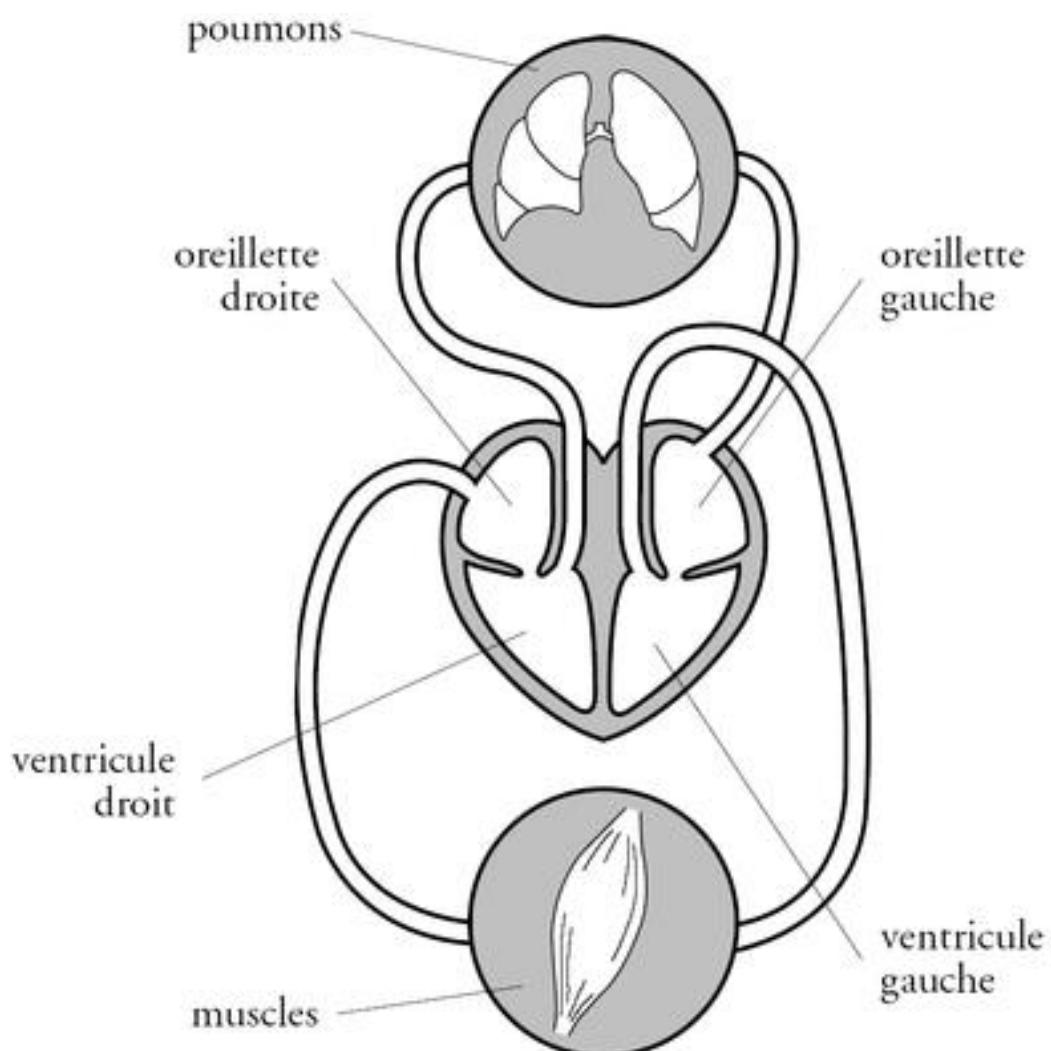
- | | |
|---|--------------------------|
| Le sang dans l'artère aorte est rouge vif | <input type="checkbox"/> |
| Le sang dans l'artère pulmonaire est rouge vif | <input type="checkbox"/> |
| Le sang dans la veine pulmonaire est rouge vif | <input type="checkbox"/> |
| Les valves cardiaques empêchent le reflux sanguin | <input type="checkbox"/> |
| La partie grise du schéma représente le myocarde | <input type="checkbox"/> |

Cotation

Question 7 :

Tracez sur le schéma ci-dessus, le parcours du sang :

- A l'encre bleue, le parcours du sang pauvre en oxygène
- A l'encre rouge le parcours du sang riche en oxygène



www.assistancescolaire.com

Cotation

Question 8 :

Classez dans l'ordre chronologique, les différents éléments anatomiques parcourus par l'air, lors de l'inspiration, parmi les propositions suivantes :

Trachée, alvéole pulmonaire, bronche, nez, pharynx

1 –

2 -

3 -

4 –

5 –

Cotation

Question 9 :

Cochez les 4 affirmations correctes parmi les propositions suivantes :

Le système nerveux central (SNC) est la partie du système nerveux comprenant l'encéphale et la moelle spinale.

Le système nerveux périphérique (SNP) est la partie du système nerveux formée des ganglions et des nerfs à l'extérieur du cerveau et de la moelle épinière.

La fonction principale du système nerveux périphérique (SNP) est de faire circuler l'information entre les organes et le système nerveux central (SNC)

Le système nerveux périphérique (SNP) est protégé par les os du crâne et de la colonne vertébrale

Le système nerveux périphérique (SNP) comprend le système nerveux somatique et le système nerveux autonome (SNA).

Question 10 :

Classez les éléments suivants par ordre croissant de taille :

Molécule, Organisme, Atome, Organite, Système (ou appareils), Cellule, Organe

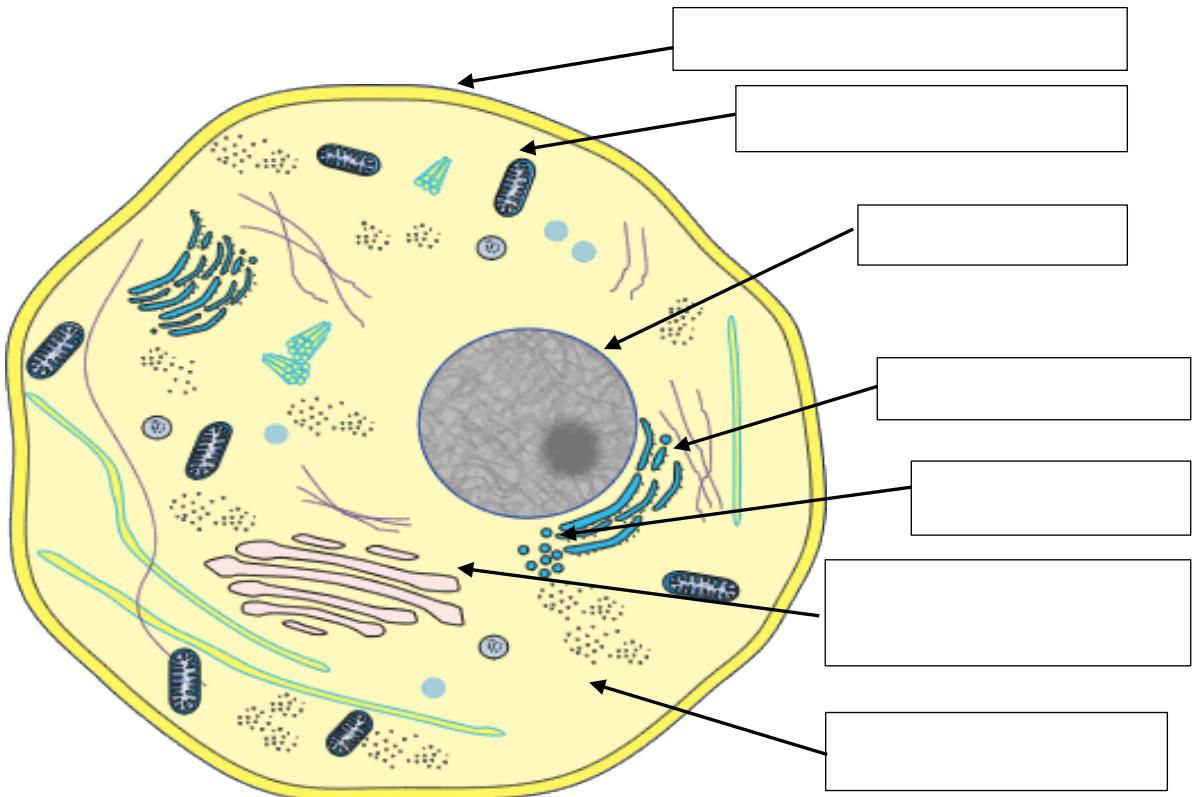
- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)

Cotation

Question 11 :

Légennez les organites suivants :

Réticulum Endoplasmique Rugueux, Appareil de Golgi, Noyau, Mitochondrie,
Membrane plasmique, Cytoplasme, Ribosome.



Question 12 :

Cochez les réponses justes, parmi les propositions suivantes :

Cotation

La mitose correspond à une division cellulaire

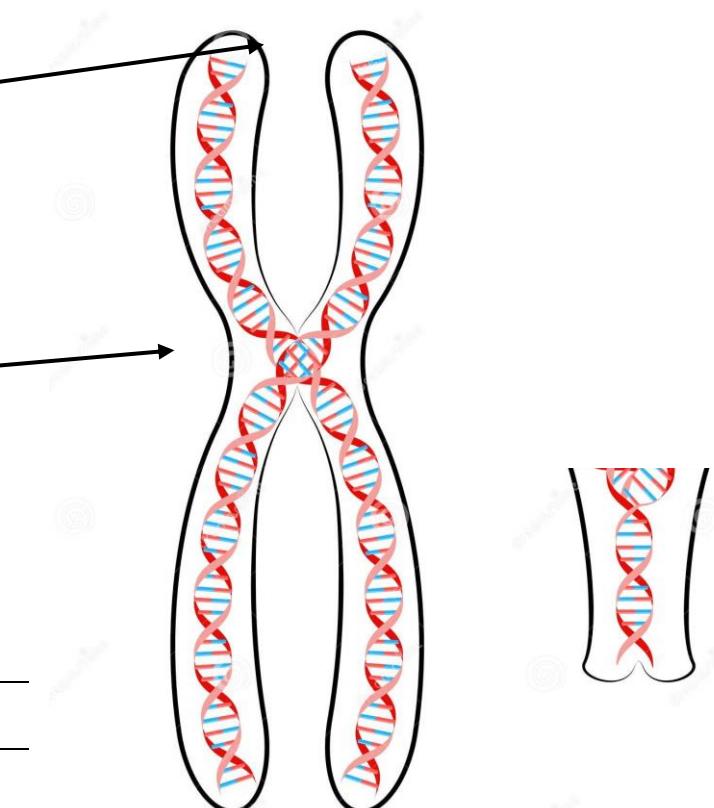
- La mitose comprend 4 phases
- La mitose permet d'obtenir 2 cellules filles à 46 chromosomes
- La méiose permet le brassage génétique
- La méiose concerne uniquement les cellules germinales (spermatozoïdes, ovocytes)

Cotation

Question 13 :

Lédez le schéma d'un chromosome, à partir des termes proposés :

ADN, Centromère, Chromatide



Test de Mathématique

Exercice 1

Calculez l'apport hydrique journalier en mL d'une personne soignée à partir des informations suivantes :

Un bol de thé le matin : 0.25L ; deux verres d'eau le midi : 40 cL ; un café à 16h : 200 mL ; un verre d'eau le soir : 0.03 daL

NT	EC	R	CQ	RI	Cotation

Exercice 2

Vous faites les soldes dans un magasin qui propose la promotion suivante :

- 40 % de réduction sur l'ensemble des produits à partir de deux articles achetés et - 50 % de réduction à partir de trois articles achetés.

Vous décidez d'acheter une paire de baskets à 75 €, un jogging à 45 €, une veste à 149 €.

Calculez le montant de vos achats ?

NT	EC	R	CQ	RI	Cotation

Exercice 3

Vous prélevez 2/5 d'eau stérile d'un flacon qui en contient 250 mL.

Combien reste-t-il d'eau dans le flacon ?

NT	EC	R	CQ	RI	Cotation

Exercice 4

Elise vient d'être embauchée en tant qu'infirmière dans un service de courte durée.

La première semaine, elle travaille 39h45 pendant 5 jours.

La semaine suivante elle travaille 2h10 de plus que la première semaine.

La troisième semaine, elle travaille 1h15 de moins que la deuxième semaine.

1) **Combien de temps en moyenne travaille t'elle par jour pour cette première semaine ?**

- 2) Combien de temps aura t'elle travaillé la troisième semaine ?**

NT	EC	R	CQ	RI	Cotation

Exercice 5

Mme F a accouché d'une petite fille prénommée Cassandra il y a deux mois, celle-ci pèse 4.7 kg. Sa maman a fait le choix de ne pas l'allaiter au sein. Actuellement, Cassandra prend 5 ou 6 biberons de lait maternisé par jour : le matin elle se réveille vers 6h, elle est recouchée de 10h à 12h, elle fait une sieste de 14h à 16h30 et le soir elle est couchée après le dernier biberon. Sachant que : la ration journalière doit être de 720 ml. Le lait maternisé se dilue de la façon suivante : une mesurette dans 30 ml d'eau.

Cassandra doit prendre 6 biberons par jour.

- 1) Calculez la quantité de lait pour chaque biberon.**

- 2) Calculez le nombre de mesurettes pour chaque biberon**

NT	EC	R	CQ	RI	Cotation

Exercice 6

Combien de temps s'est écoulé entre l'instant initial H et l'instant final H'

$H = 03 \text{ h } 23 \text{ min } 30 \text{ s}$  $15 \text{ h } 35 \text{ min } 40 \text{ s}$

$H = 03 \text{ h } 23 \text{ min } 30 \text{ s}$  $12 \text{ h } 25 \text{ min } 20 \text{ s}$

$H = 3 \text{ h } 23 \text{ min } 30 \text{ s}$  $= 15 \text{ h } 12 \text{ min } 15 \text{ s}$

NT	EC	R	CQ	RI	Cotation

Test de Français

Question 1

Accordez les verbes indiqués entre parenthèses :

Les infirmières sont (arriver) _____ dans la salle de soins.

Les internes sont (venir) _____ en renfort.

Les parents sont (partir) _____ en fin de journée.

L'étudiante a (penser) _____ au chariot d'urgence.

Le médicament a été (administrer) _____.

Le médicament est à (administrer) _____.

J'ai (administrer) _____ le médicament.

L'enfant est (rester) _____ dans son lit.

Demain ses grands-parents (rester) _____ avec lui.

L'infirmière du matin est (passer) _____ du soir.

Je (prendre) _____ le relai à 18h00.

Demain, je (finir) _____ plus tard.

Lorsque nous (être) _____ (arriver) _____ dans la chambre du patient,
sa famille était déjà présente.

(Faire) _____ attention à ce que vous (dire) _____ !

Cotation

Question 2

Insérez, si nécessaire, la ponctuation dans les espaces grisées au sein des phrases suivantes :

Ponctuation possible : , . ; : ? ! « ».

Si pas de ponctuation, barrez l'espace.

Très gentiment l' [] mière posa la main [] lle du résident et lui dit
[] Voulez-vous que je vous accompagne jusqu'à la salle à manger []

Malgré tous mes efforts [] j'ai l'impression [] que je n'y arriverai jamais []

Professionnel scrupuleux des règles de la profession [] et du code de déontologie []
l'infirmier passait pour un soignant compétent [] et pour un collègue [] sur lequel
nous pouvions nous appuyer []

La psychologue [] qui se tenait debout près de la porte [] vait les soignants [] qui
arrivaient [] se présentait et leur adressait des paroles aimables []

Très âgé [] le résident semblait [] malgré son déambulateur [] avoir des
difficultés à se déplacer []

Cotation

Question 3

Accordez le mot « tout » dans les phrases suivantes :

Les infirmières sont _____ arrivées dans le service.

Les infirmiers sont _____ présents.

Je reviendrai _____ à l'heure.

L'ambulance peut arriver à _____ instant.

Cotation

Question 4

Insérez les mots « ces », « ses », « c'est », « s'est », « sait », « se », « ce » dans le texte suivant :

Nous sommes lundi, un étudiant _____ présenté dans le service de médecine. L'équipe de ce service était informée de son arrivée. _____ son premier jour de stage. Il connaît _____ horaires et _____ où _____ trouve le vestiaire. _____ tenues professionnelles l'y attendaient. Il a été accueilli par Amélie et Lucie qui arrivaient pour prendre leur poste _____ matin. Il _____ présenté à toute l'équipe. _____ infirmières seront _____ tuteurs de stage.

Cotation

Question 5

Accordez les mots « quel », « quelle », « quelque », quel que » dans les phrases suivantes :

_____ belle journée !

C'est rare, mais cela arrive _____ fois.

_____ accueil !

_____ soit , votre opinion, ne jugez pas autrui.

Cotation

Question 6

Décrivez entre cinq et dix lignes l'image ci-dessous :



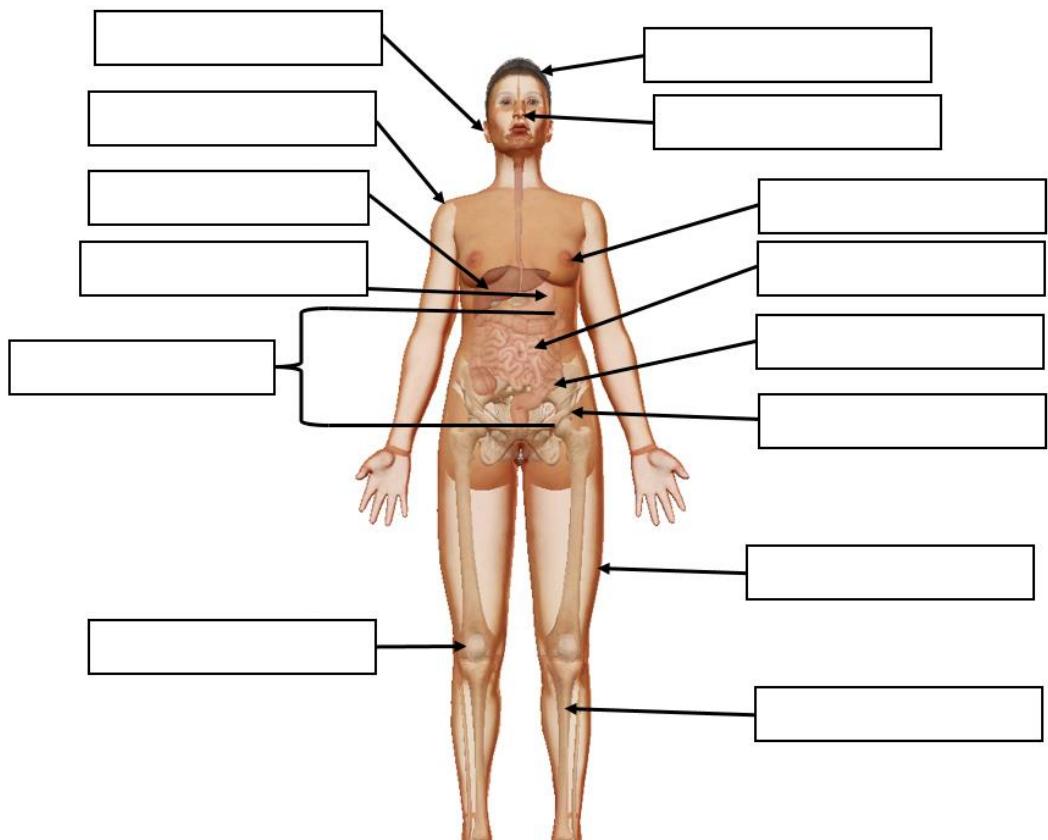
Image libre de droits

Cotation

Question 7

Associez les préfixes ci-dessous à la zone anatomique qui leur correspond :

Arthro – Céphalo – Colo – Coxo – Cruro – Entéro – Gastro – Gono – Hépato – Mamo – Ostéo – Laparo – Naso – Oto



Cotation

Question 8

Indiquez le terme professionnel qui correspond aux mots et expressions suivantes :

La période qui précède une intervention chirurgicale : _____

La période qui suit une intervention chirurgicale : _____

Une température corporelle au-dessus de la norme : _____

Mal à la tête : _____

Mal au ventre : _____

Cotation

Test d'Auto-positionnement

Préambule

Le plan de réussite en licence (PRL) de 2008 faisant suite à la loi Libertés et responsabilités des universités, « *instaure des dispositifs multiples visant l'accueil et le suivi des étudiants, l'enseignement de la méthodologie du travail universitaire, la rénovation de méthodes pédagogiques ... (Perret, 2015)* ».⁴¹

Les statistiques objectivées par l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI) en formation en soins infirmiers de Nevers invite l'équipe pédagogique à proposer un dispositif d'accompagnement. Ce dernier n'est pas obligatoire. Il permet de bénéficier d'un accompagnement spécifique favorable à la réussite des étudiants infirmiers primo-arrivants.

Pour ce faire, l'IFSI de Nevers propose, dès l'entrée en formation, pour tous les étudiants infirmiers, la réalisation d'un test de positionnement à réaliser de manière autonome, en distanciel.

L'ELABORATION DU PRESENT TEST DE POSITIONNEMENT S'EST APPUYE SUR LES ECRITS DE MME DANIELE AUGENDRE SUIVI_PEDAGOGIQUE_FICHE_PARCOURS_ETUDIANT_MAJ_DA_2022_10_04 » ET SUR LE TRAVAIL INITIE EN IFAS PAR AMANDINE FRANCOIS, ELISE GAUDRON ET CEDRIC VOLLBRECHT.

1. Qu'est-ce que le positionnement ?

Le positionnement vise à faire le bilan des connaissances, des compétences et des stratégies d'apprentissage des étudiants infirmiers pour construire et affiner un itinéraire personnel de formation.

Il s'agit donc d'une évaluation formative qui se situe à l'entrée en formation. Elle a pour finalité d'introduire des données objectives permettant à l'étudiant de se projeter dans la formation.

2. Quel outil pour quel positionnement ?

Le positionnement à l'entrée en formation prend appui sur différents outils :

- des tests d'évaluation concernant des connaissances académiques nécessaires pour suivre la formation infirmières en lien avec les bases :
 - d'écriture/lecture/compréhension/vocabulaire médical,
 - de mathématiques,
 - de biologie/anatomie,
 - de compétences informatiques
- d'une grille de parcours et d'auto-positionnement permettant à chaque étudiant infirmier de faire apparaître le niveau de maîtrise qui lui paraît correspondre à sa situation personnelle.

Objectifs du positionnement

Le positionnement vise deux objectifs principaux :

- *L'un est tourné vers l'individu*

Le positionnement permet à l'étudiant infirmier d'identifier ses ressources, ses acquis académiques (pré-requis), ses besoins, ses axes de travail dans la construction de son itinéraire de formation, avec le formateur référent de suivi pédagogique.

- ***L'autre est orienté vers l'IFSI***

L'ensemble des données permet de disposer d'une cartographie des acquis de l'ensemble des étudiants infirmiers et de proposer un dispositif d'accompagnement en présentiel pour une partie d'entre eux.

ELEMENTS GENERAUX DE PRESENTATION A REMPLIR

SITUATION QUANT AUX OUTILS NUMERIQUES :

Vous disposez :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| ➤ d'un ordinateur portable | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ➤ d'une tablette | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ➤ d'une imprimante | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ➤ d'une connexion internet à domicile | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| ➤ d'un téléphone portable avec connexion internet | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

- d'une suite bureautique® (Microsoft Office® ou équivalent) Oui Non
- autres : à préciser

NIVEAU DE MAÎTRISE DES CONNAISSANCES / PREREQUIS NECESSAIRES

Pour chacun des items, mettre une croix dans le niveau de maîtrise selon le code ci-dessous :

A Je ne connais pas

B J'ai quelques notions

C J'ai des connaissances suffisantes mais non approfondies

D Je maîtrise correctement ces connaissances, lesquelles sont référencées, approfondies, actualisée

CONNAISSANCES ET PRE-REQUIS	ACTIVITES	NIVEAU DE MAÎTRISE			
		A	B	C	D
BIOLOGIE	Le fonctionnement de la cellule				
	L'anatomie du corps humain				
	Le fonctionnement des organes				
MATHEMATIQUES	Le calcul				
	La résolution de problèmes : proportionnalités, pourcentages				
	Les conversions (unités de mesure, de poids...)				
NUMERIQUE	Utilisation Word® ou logiciel équivalent				
	Utilisation Excel® ou logiciel équivalent				
	Utilisation de Teams® ou logiciel équivalent				
	Recherche documentaire sur internet				
	Réalisation d'un texte tapuscrit				
	Orthographe				

FRANÇAIS	Rédaction				
	Lecture opérationnelle permettant de préparer l'analyse				
	Réalisation de l'analyse d'un texte ou d'un article				
	Réalisation de l'analyse d'un graphique				
	Réalisation d'une synthèse				
	Vocabulaire médical de base				

COMMENT J'APPRENDS - MON STYLE D'APPRENTISSAGE

Test : selon le modèle de Kolb

Outil cité par Fondation J. Armand, B. PhilAgora.La cohorte tiré de Rivard, P. et Lauzier, M. (2013). La gestion de la formation et du développement des ressources humaines, pour préserver et accroître le capital compétence de l'organisation. Ed. Presse de l'Université du Québec, pp. 46-72. La gestion de la formation et du développement des ressources humaines, pour préserver et accroître le capital compétence de l'organisation.

Tiré du site internet [1 octobre 2021] https://philanthropie.fondationbombardier.ca/wp-content/uploads/2019/09/Test_mon_style_dapprentissage_selon_kolb.pdf

Cf document Test : style d'apprentissage

SITUATION A CE STADE DE LA FORMATION

- Ce qui correspond à mes représentations de la formation

- Ce que j'appréhende

- Ce qui correspond à mes attentes

MES RESSOURCES INDIVIDUELLES / MES POINTS FORTS :

CE QUE JE PENSE DEVOIR TRAVAILLER

